

la



terre

DE CHE
FRANÇAIS

1162 M-14926-2-2
BIBLIOTHEQUE MUNICI
1210 EST SHERBROOKE
MONTREAL 24 P.O.

DU S
RIQUE

LE SEUL HERDOMADAIRE AGRICOLE

Vol. XXXIV — No. 37 —

8 novembre 1962

Série
d'arbitrages
dans le bois
à pulpe du
Bas du Fleuve

page 12

Quand un
Canadien
visite
la France

page 13

Notre roman
feuilleton

page 16

Les religieuses
enseignantes
dans le milieu
rural

page 22

Réaménagement
rural...

page 23



"Pour de bonnes récoltes, il faut de bonnes semences", disent les experts. On trouvera dans la section du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec — pages 17 à 20 — un article intéressant sur ce sujet.

(Photo Office provincial de publicité)

Producteurs de lait de Montréal, des faits et des gestes à méditer!

(à lire en page 3)

L'AGRICULTURE VUE DE QUÉBEC

Québec (Spécial) — On aurait pu croire à une certaine tension nerveuse de la part des ministres à leur retour à Québec en raison surtout des nombreux problèmes particuliers à des régions données et soulevés durant la campagne électorale ! Pas du tout.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, tout le premier, semble calme et détendu, ce qui ne l'empêche pas de se reposer jusqu'au 3 décembre prochain, sous le ciel des tropiques, vacances bien méritées du reste avant la reprise des travaux législatifs.

En fait, nombre de problèmes se cherchent une solution actuellement dans les ministères. Inutile de se le cacher, les deux principaux thèmes de la prochaine législature porteront, selon les informations reçues à Québec, sur la nationalisation

de l'électricité et l'établissement d'un complexe sidérurgique, une aciérie québécoise.

Carte électorale

On reprendra aussi l'étude de la redistribution des comtés. Les résultats du scrutin aux élections du 14 novembre dernier, prouvent que la classe rurale, déçue des lenteurs du gouvernement, a plutôt favorisé l'Union Nationale. On veut équilibrer en somme les populations rurales et urbaines. Le débat promet des passes d'armes.

Mais il est un fait acquis. Nombre de comtés urbains groupent une population beaucoup trop pesante, certains ont même plus de 60,000 électeurs alors que certains comtés ruraux n'en comptent que 12,000. Au point de vue démographique et démocratique, si l'on

juge que chaque contribuable a droit à un vote, on peut soutenir cette thèse de la répartition équitable des comtés. Mais il reste à analyser d'autres problèmes car on ne peut logiquement comparer un comté urbain à un comté rural.

Lois agricoles

Il est aussi certain que le gouvernement Lesage entend reprendre la confiance des ruraux. C'est pourquoi l'on prévoit des réformes sérieuses dans la prochaine législation provinciale à l'avantage de la classe agricole. Il faudra notamment solutionner les délais dans l'octroi des crédits agricoles et même augmenter au besoin les crédits dont pourra disposer le ministère à cette fin.

Pour satisfaire au désir d'un million de coopérateurs dont la patience est mise à bout depuis des années, une refonte des lois coopératives est aussi au menu des délibérations à l'Assemblée législative. Il sera aussi question de réaménagement rural, de cultures spécialisées, de planification générale et même, on prétend que le gouvernement étudiera la possibilité d'établir une assurance-récolte.

Réformes urgentes

Mais suivant aussi les désirs exprimés par le congrès général de l'UCC, le gouvernement provincial devra surtout converger son effort pour solutionner des problèmes cruciaux de première importance pour le cultivateur : distribution des coupes de bois, les contrats conjoints, le reboisement systématique, la production laitière, les travaux d'amélioration des fermes, le drainage.

Il est déjà assuré que l'Union Nationale se portera toute entière à la défense de la classe agricole puisque l'opposition détiendrait d'elle surtout son mandat à Québec. Cette prévision n'échappe certainement pas aux ministériels. Aussi peut-on prévoir des réformes sensibles de la part des ministères de l'agriculture, de la colonisation, des terres et forêts pour revaloriser la classe rurale.

Dans les coulisses

Evidemment, jusqu'au 5 décembre prochain, on ne peut prévoir de mesures particulières pour renflouer le gouvernement auprès de la classe agricole. Toute l'attention au parlement porte sur le remaniement ministériel. Les spéculations vont bon train.

Et même très loin ! Certains observateurs croient que le ministère des richesses naturelles dirigé par M. René Levesque, héritera d'une partie du ministère des terres et forêts, particulièrement des forêts considérées comme propriétés du peuple au même titre que les cours d'eau utilisés pour les pouvoirs hydroélectriques ou encore les mines. Quant à l'autre secteur du ministère touchant les terres, on l'expédierait au ministère de l'agriculture et de la colonisation. Il est évidemment encore trop tôt pour porter un jugement sur une telle décision.

A tout événement, d'ici l'inauguration de la 27^e législature provinciale, les observateurs seront à l'affût des moindres nouvelles venant du parlement. On croit déjà comprendre que des pressions ont été exercées auprès de la majorité des députés de comtés ruraux par l'entremise des fédérations diocésaines de l'UCC afin que l'on déniche la solution aux problèmes majeurs qui harcèlent la classe rurale. Ces démarches ne devraient certainement pas demeurer sans lendemain.

L'OPINION RURALE...



Au sujet de la disparition du ministère des Terres et Forêts

Au moment où nous allions sous presse une nouvelle paraissait en grandes manchettes dans une couple de quotidiens à l'effet que le gouvernement songerait à faire disparaître le ministère des Terres et Forêts pour l'incorporer à ceux des richesses naturelles et de l'agriculture. Caprice de journalistes mal renseignés ou rumeur fondée sur du sérieux ?

Dans un Québec qui travaille avec acharnement à s'industrialiser et à se planifier, le ministère des Terres et Forêts occupe une place de toute première importance dans le rouage économique de la province. Car la forêt a toujours été et demeurera longtemps la principale richesse naturelle du Québec.

Notre domaine forestier s'étend sur plus de 350,000 milles carrés de ces territoires sont fief total du Nouveau-Brunswick. Environ 220,000 milles carrés de ces territoires sont présentement classés comme forêts productives et accessibles dont moins de 40%, soit 83,000 milles carrés, sont affermés pour fins d'exploitation.

Le Québec possède donc la plus grande étendue de forêts productives de notre pays.

Notre production forestière se chiffre à plus d'un milliard de dollars annuellement. Québec, la première région au monde pour la production des pâtes et papiers, fournit, à lui seul, près de la moitié de la production canadienne. Sur les 130 usines de pâtes et de papiers du Canada, Québec en possède 56. Nos usines de pâtes et de papiers, nos centaines de scieries, nos chantiers d'exploitation forestière assurent des revenus de plus de 300 millions de dollars, chaque année, à nos ouvriers et bûcherons.

Bien plus, si l'on analyse attentivement tous les aspects de notre économie, on constate que la forêt procure, directement ou indirectement, le tiers du revenu de tous les Québécois. C'est ainsi que la stabilité économique de notre province repose, dans une très grande mesure, sur la prospérité de notre industrie forestière.

La responsabilité du ministre des Terres et Forêts est donc très lourde : on attend de lui l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique propre à assurer, non seulement l'exploitation rationnelle de la forêt dans l'intérêt immédiat de la communauté, mais encore la préservation de cette richesse pour le bien-être des générations futures. Pour atteindre un tel objectif, une organisation très considérable existe au sein du ministère qui comprend, comme le nom l'indique, deux grandes sections : l'administration des terres et celle des forêts. Chacune de ces sections possède de nombreux services dont plusieurs ne sont pas très connus du grand public.

C'est de l'administration des terres que relèvent : l'arpentage des terres de la Couronne, la topographie, la division territoriale, la cartographie, le service technique du cadastre, la conservation du cadastre et le service de la vente et de la location des terres. Donc, sept services très importants auxquels il faudrait maintenant ajouter la Commission de géographie.

De son côté, l'administration des forêts se partage en deux grands services : le Service forestier proprement dit et celui de la protection.

Le Service forestier, à lui seul, groupe 14 organismes dif-

férents : le bureau de l'économie forestière, le bureau des permis spéciaux, le bureau des réserves cantonales et de reboisement, le bureau des exploitations forestières, le bureau du mesurage et de la classification des bois, le bureau de l'enregistrement des permis de coupe, le bureau de renseignements forestiers, le bureau de la petite industrie et de la statistique forestière, le bureau des bois, le bureau des scieries et érablières, le bureau de la sylviculture et de la botanique et le bureau de la restauration forestière.

Le Service forestier compte également un service extérieur divisé, pour fins administratives, en quinze districts dont chacun est sous la direction d'un ingénieur forestier. Chacun des chefs de districts du Service forestier agit également comme chef de district pour le Service de la protection et les autres services du département des Terres et Forêts.

La forêt, on le sait, est la source et la base de toutes les autres richesses qui se renouvellent : l'eau (ressources hydrauliques), le sol (agriculture), le tourisme, la chasse et la pêche, le climat, etc ; la colonisation, l'agriculture, l'industrie et le commerce en dépendent. La forêt comporte d'innombrables aspects sociaux et économiques essentiels et vitaux pour les générations présentes et futures. Il nous est impossible de croire qu'une telle rumeur soit fondée. Pourquoi alors ne pas avoir un seul ministère pour la chasse, la pêche, les pêcheries, l'agriculture, la colonisation, le tourisme, la récréation, l'industrie et le commerce, les ressources hydrauliques, les mines, et quoi encore ? Puisque toutes ces richesses — les mines exceptées — dépendent, à divers degrés, de la forêt, ne serait-ce pas plutôt le Ministère des Terres et Forêts qui devrait toutes les englober ? D'ailleurs, même les provinces qui possèdent beaucoup moins de forêts que nous, ont leur ministère des Forêts, et le gouvernement fédéral qui, pourtant, ne possède pas de ministère des Forêts, a jugé opportun de créer un ministère spécial des Forêts.

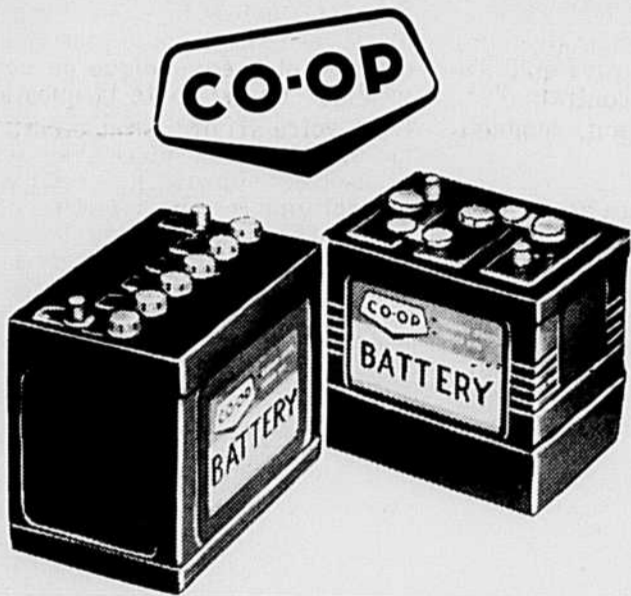
Quant au ministère actuel des Terres et Forêts que l'on veut associer à cette disparition, peu de ministres — et peut-être pas un seul depuis la création du ministère au début du siècle n'a fait autant que lui pour régler une foule de problèmes extrêmement complexes ; il s'est toujours intéressé de très près à la conservation des forêts et à l'éducation forestière.

La forêt c'est l'avenir de la province ; nous ne croyons pas qu'il serait sage de démembrer un ministère si important et nécessaire pour en faire des sections d'autres ministères.

J.A. BRETON, i.f.
(Editorial de "FORET CONSERVATION", organe officiel de l'Association Forestière Québécoise incorporée.)

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
en tous pays
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

DÉMARREZ SANS ENNUI AVEC LES BATTERIES



- Puissance SUPPLÉMENTAIRE au démarrage
- Réserve SUPPLÉMENTAIRE DE puissance
- Durée SUPPLÉMENTAIRE

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ-VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

En vente à votre coopérative locale

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Marché Central Métropolitain, 1055 ouest, boul. Crémazie
C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.

EDITORIAL

Producteurs de lait de Montréal suivez de très près votre affaire!

LES producteurs de lait nature du marché de Montréal constituent le groupe le plus nombreux et peut-être le plus puissant et le mieux organisé de producteurs de lait nature de la province. Ils ont à leur service deux organismes importants, une coopérative et un office susceptibles de les aider grandement dans la solution de leurs problèmes. Ils comptent parmi leurs officiers des hommes dévoués, sincères et compétents. C'est dire que ce groupe pourrait servir d'exemple en nombre de domaines. Par ailleurs, ses attitudes peuvent avoir des répercussions profondes et même décisives sur toute l'industrie laitière, même sur l'ensemble de l'agriculture de la province, vu l'importance du marché qu'il dessert.

Cette situation assez exceptionnelle accroît d'autant la responsabilité des producteurs de lait de Montréal. Ils ont le droit et le devoir encore plus que tout autre groupe de bien surveiller, de défendre et de promouvoir avec le plus grand soin leurs véritables intérêts, car ils peuvent souvent battre la marche. De plus, ils ont l'obligation rigoureuse de toujours tenir compte des intérêts des autres groupes de producteurs, ce qui est encore une excellente façon de bien servir leurs propres intérêts. L'évolution actuelle de l'agriculture et spécialement de l'industrie laitière oblige à bien mesurer les gestes qu'on pose et à en envisager toutes les conséquences. C'est d'autant plus important, à l'heure présente, que les orientations qu'on prend ou qu'on prendra dans un avenir rapproché pourront marquer gravement l'avenir de l'ensemble des producteurs de lait nature.

Au point de départ, il faut éviter de s'attacher à des formules toutes faites, de se laisser éblouir par des solutions parfois un peu simplistes et surtout d'être en garde contre certains vendeurs de recettes magiques, si bien intentionnés soient-ils. C'est ce que semble bien comprendre un nombre de plus en plus grand de producteurs du marché de Montréal, si on en juge par certaines réactions officielles ou officieuses. Afin de permettre à tous les producteurs de

bien connaître la situation et leur faciliter ainsi les décisions qu'ils peuvent être appelés à prendre, nous croyons de notre devoir de rappeler ou révéler certains faits et gestes pour le moins étranges, laissant le soin aux principaux intéressés de porter le jugement définitif qui s'impose.

La Coopérative des Producteurs de lait de Montréal a offert récemment à un gros fabricant de crème glacée de Montréal de lui fournir tout le lait dont il a besoin pour sa crème glacée au prix de \$2.80 le cent livres (3.4% de gras) F.A.B. Brossardville ou à \$2.92½ à son établissement en dehors de la ville, alors qu'environ 200 autres producteurs qui approvisionnent depuis nombre d'années cet établissement réclament un prix de \$2.95 dans les négociations en cours pour les prix d'hiver de leur lait. Une offre semblable a été faite par la Coopérative à une autre compagnie qui achète depuis un peu plus de 30 ans son lait d'un groupe de quelque 175 producteurs en dehors du marché de Montréal, offre qui risque de désorganiser complètement le marché de ces producteurs. Il existe au moins deux autres cas du genre avec des groupes moins nombreux de producteurs en cause. Comment justifier semblable tactique qui met en danger l'avenir de groupes de producteurs qui ont certes le droit de conserver leur place au soleil? Qui, en définitive, paiera pour ces baisses de prix, sinon les producteurs de Montréal et même l'ensemble des producteurs de lait?

SUR les marchés secondaires de lait de la province, les producteurs, dans leurs négociations, réclament aux industriels un montant de 12c à 15c le cent livres en retour de l'acceptation du ramassage en vrac, vu l'économie de frais de toutes sortes qui en résulte pour les industriels. Ces chiffres semblent tout à fait justifiés. Or, la Coopérative des Producteurs de lait de Montréal accepte par contrat de recevoir tout le lait des producteurs de certaines laiteries dont, jusqu'ici Mont-Royal, St-Alexandre et Bastien, et d'assumer tous les frais inhérents de service (échantillonnage, pesée, paiement

aux producteurs, etc., etc) sans aucune charge pour ces laiteries, pourvu que celles-ci achètent de la Coopérative tout le lait dont elles ont besoin pour leurs sous-produits aux prix (depuis mai) de \$3.00 le cent livres pour la crème douce et le lait écrémé en bouteille, et de \$2.65 pour la crème glacée (3.4% de gras). Au cours de cette période, le producteur de Montréal a reçu pour son lait de surplus des prix aussi bas que \$2.43½-2.48½-2.53½ le cent livres (mois de juin 1962). Le producteur de lait de Montréal se trouverait-il donc à payer à même son lait de surplus ce que les laiteries économisent avec ce nouveau système, sans parler des dommages qui en résultent pour d'autres groupes de producteurs dans leurs réclamations en vue d'une compensation pour le ramassage en vrac? Si on tient compte qu'un autre groupe de quelque 160 producteurs régis par un plan conjoint reçoivent, depuis le 1er janvier 1960, \$3.05 le cent livres pour tout leur lait de surplus, la question qui précède devient encore plus pertinente. L'entente temporaire intervenue avec la laiterie Ferme St-Laurent qui fixe à 4½c le cent livres la charge de service découlant de la réception centrale corrige quelque peu la situation, mais il y a lieu de se demander si elle est vraiment logique et équitable pour les producteurs. C'est d'autant plus grave qu'il s'agit d'ententes ou de contrats d'une assez longue durée soit, semble-t-il, de cinq ans.

La Coopérative a un projet d'expansion de \$600,000 qui est en voie d'exécution. Cela ajoutera d'autant aux sommes déjà considérables immobilisées par les producteurs à Brossardville. Est-on bien sûr qu'il s'agit de la meilleure formule, c'est-à-dire de la plus efficace en même temps que de la plus économique? L'Office des Producteurs de Montréal pose d'ailleurs le problème en ces termes surtout en ce qui a trait au coût de la réception centrale: "Cette question de réception centrale est assez récente et avant de s'y aventurer trop loin, votre Office croit qu'il serait sage de faire une étude sur le coût de revient de ce système par des comptables spécialisés."

TOUT le monde est et doit être d'accord sur l'objectif recherché, soit assurer au producteur de lait de Montréal le contrôle le plus complet possible de son produit. Mais un tel contrôle nécessite-t-il la manipulation physique totale du lait, avec tous les risques, inconvénients et obligations que cela comporte? Une étude faite, au cours des derniers mois, par des experts qui ont vérifié des expériences sur place aux Etats-Unis et rencontré des praticiens en la matière, laisse voir plutôt le contraire. Il est assez clairement établi que la même fin pourrait être atteinte par des moyens beaucoup moins compliqués, plus économiques et même plus efficaces. S'il en est ainsi, on se prépare de cruelles et coûteuses déceptions en continuant dans la voie actuelle. Il est grand temps de réexaminer tout le problème et de rechercher et surtout d'appliquer les meilleures solutions en faisant abstraction de toute autre considération.

Les informations ci-dessus et les questions qui en découlent sont basées sur des documents officiels, soit des copies de contrats ou de lettres que nous avons en main ou la revue de la Coopérative "Producteur de Lait". Personne ne peut les contester et les producteurs ont l'obligation d'exiger la lumière à ce sujet. Quel est le meilleur moyen d'assurer le contrôle le plus efficace et le plus économique de votre produit? Là est toute la question. C'est votre affaire, producteurs de lait de Montréal. Vous avez, pour réaliser cet objectif, les outils voulus, soit une coopérative et un office de producteurs dont les pouvoirs pourraient être élargis pour répondre à vos besoins. Nous ne tentons que de projeter un petit peu plus de lumière sur le problème. C'est à vous de décider. Votre décision doit être basée sur vos véritables intérêts vus sur une période assez longue, sans oublier les intérêts de vos confrères des autres groupes de producteurs de lait nature de la province. C'est d'ailleurs en tenant compte des intérêts de tous les producteurs et de ceux de l'ensemble des cultivateurs qu'en définitive vous servirez encore le mieux possible vos propres intérêts!

Paul-Henri LAVOIE

L'Hygiène industrielle dans les camps de bûcherons

NDLR — Nous présentons ci-dessous le texte officiel d'un travail de M. Tremblay, organisateur syndical de l'UCC du Saguenay et ancien bûcheron, présenté lors du congrès des bûcherons tenu à Ste-Anne-de-Beaupré. M. Tremblay nous parle de l'hygiène dans les camps avant les interventions de l'UCC et de l'hygiène aujourd'hui ainsi que de celle qu'on aimerait trouver partout.

L'hygiène industrielle

Le bûcheron est-il traité comme un humain en forêt? Est-ce que sa situation est améliorée aujourd'hui? Qu'est-ce que

l'U.C.C. a fait en vue de rendre les conditions d'hygiène plus humaines pour le bûcheron?

Tel sera le sujet que nous allons traiter brièvement aujourd'hui!

1—Le bûcheron est-il traité comme un humain en forêt?

Sur le plan d'hygiène dans les camps, y a-t-il de la bonne eau, des toilettes à l'eau?

Le bûcheron dispose-t-il de douches? A-t-il un bon confort? A-t-il des lits propres, à un étage? A-t-il une bonne nourriture?

Le bûcheron est un humain au même titre que tous les au-

tres travailleurs et en tant qu'homme, on doit le traiter comme tel.

C'est la pensée que l'U.C.C. met de l'avant depuis qu'elle défend et organise les bûcherons.

2—Comme tout humain, il faut que le travailleur forestier soit logé et nourri convenablement

C'est à dire qu'il vive dans des camps où les lits sont à un étage et que les couvertures de ces lits soient lavées aussi souvent qu'il est nécessaire.

Il faut qu'il y ait des toilettes à l'eau, des douches à l'eau

chaude et même une salle pour se divertir et étudier. Il doit aussi avoir une bonne nourriture.

Toutes ces conditions sont nécessaires car pour que le bûcheron puisse donner un bon rendement, il faut, après une journée de dur labeur, qu'il puisse se reposer dans un camp confortable.

3—Est-ce qu'aujourd'hui l'UCC a obtenu certaines améliorations?

Avant de répondre à cette question, il faut voir ce qui existait dans le passé.

Il y avait des camps en bois rond et dans la majeure partie des cas, l'espace était tellement restreint que les lits étaient collés les uns aux autres. Les lits étaient à deux étages et si cela avait été possible, il y en aurait eu à trois étages.

Les bûcherons n'avaient pas le nombre de pieds cubes d'air

c'est-à-dire qu'il y avait environ 180 pieds cubes d'air alors qu'il en aurait fallu 300. Le séchoir était dans le camp. Quelle odeur le bûcheron du deuxième étage était obligé de respirer parfois!

La température n'était pas contrôlée.

Il n'y avait pas de douche. Le bûcheron était obligé de se laver dans une cuve à linge. On voyait de magnifiques show! Le lavabo était pour 10 hommes et il y avait parfois 200 hommes dans le camp.

Les camps étaient éclairés à la chandelle. Parfois les bûcherons couchaient d'un côté et l'écurie dans l'autre côté du camp. Souvent, on n'appelait pas cela un camp mais une étable pour les animaux.

(Suite à la page 4)

Vos questions... Notre réponse

L'intérêt que les lecteurs de cette chronique portent aux questions traitées se manifeste par la réception de plusieurs lettres demandant des renseignements supplémentaires. Comme il m'est impossible de répondre individuellement à chacune des demandes, je vais tâcher de satisfaire à tous en répondant dans cette chronique.

Une première question à répondre est celle concernant la culture de la fève soya, comparée à celle du maïs. Soulignons, au départ, que ce sont deux plantes très voisines en ce qui a trait aux conditions générales de culture. Aux environs de Montréal, nous cultivons la fève soya depuis plusieurs années; particulièrement depuis une décennie.

Disons que la fève soya est utilisée actuellement dans cette région pour deux fins: soit comme ensilage ou soit comme supplément protéique dans les moulées alimentaires pour vaches laitières. Or, comme ensilage, nous cultivons la fève soya en mélange avec le maïs ensilage. Ainsi, cette année, en 1962, on a cultivé le maïs Pride 5 avec la fève soya de variété Comet. On sème ordinairement le maïs au taux habituel et on y ajoute environ quatre livres de fèves soya à l'arpent. Nous reviendrons, la semaine prochaine, sur la culture seule de la fève soya.

Pour le moment, soulignons que le blé d'Inde seul demeure une ration incomplète et que, en ajoutant un supplément important de protéine par l'apport de fèves soya, cela produit une ration mieux équilibrée. D'ailleurs, des expériences faites sur des vaches laitières indiquent qu'il exis-

te une légère différence entre l'ensilage maïs-soya et celui de maïs seul s'il y a apport de concentrés protéiques. Nous remarquons par là que l'ensilage de maïs-soya est supérieur à l'ensilage de maïs seul.

Quant au rendement du mélange maïs-soya, il a été, cette année, d'environ dix tonnes à l'arpent, dans notre région.

Un cultivateur me demande les effets de la culture de la fève soya sur le sol. Disons que c'est une légumineuse. Si nous savons que les légumineuses se nourrissent de l'azote de l'air, produisent d'abondantes nodules, nous constaterons qu'elles sont capables d'ajouter une importante quantité d'azote au sol. Cet effet est incontestable.

Mais pour savoir la valeur d'une récolte de fèves soya, l'on voit déjà qu'il s'agit là de plusieurs conditions, savoir: l'inoculation des plants, la quantité de la récolte qui sera retournée au sol et les effets des racines sur les conditions physiques du sol. Autant de questions à répondre.

Nous sommes donc au début de cette étude et nous pensons bien recevoir vos questions, vos commentaires, vos remarques et nous tâcherons d'y répondre à la lumière de ce qui se fait à l'heure actuelle.



Avis aux cultivateurs membres du Cercle d'insémination artificielle de Huntingdon.

M. André Major, de St-Stanislas, inséminateur du Cercle du comté de Beauharnois, est heureux de faire connaître aux membres du Cercle d'insémination de Huntingdon qui désirent continuer à profiter des avantages du Centre d'insémination de St-Hyacinthe, qu'il se fera un plaisir de vous donner le même service que vous avez actuellement.

Une lettre vous sera adressée très prochainement pour vous donner plus amples explications.

Assemblée du comité forestier de l'UCC

M. Léo-Paul Lévesque, I.F., directeur du service forestier de l'UCC, invite tous les présidents et secrétaires des fédérations forestières de l'UCC à assister à l'assemblée du comité forestier provincial de l'UCC qui se tiendra les 3 et 4 décembre prochain au bureau du service forestier, 580 est, Grande-Allée, Québec.

L'assemblée débutera à 1 h. 30 p.m., le 3 décembre.

Voici l'agenda des discussions: financement du service forestier provincial; bilans des sous-comités; étude des résolutions du congrès général de Sherbrooke; congrès des travailleurs forestiers; conventions collectives en forêt - négociations; divers.

Les aumôniers des fédérations concernées sont également invités.

A la suite de plusieurs de ces plaintes, de nombreux avantages ont été accordés aux bûcherons.

Ce qui reste à faire

Nous voulons que dans tous les camps il y ait des toilettes à l'eau, des douches à l'eau chaude, des buanderies, des salles de jeux organisées et des loisirs, etc...

Pour nous permettre d'obtenir tout cela, il nous faut l'appui de tous les bûcherons car une U.C.C. forte signifie des améliorations pour les bûcherons tant sur le plan économique que social.

A Ottawa

CE QU'ON DIT AU PARLEMENT?

SUBVENTIONS AUX CULTIVATEURS EN 1961

Question de M. Ouellet: 1— Quelle somme globale a-t-on versée en subventions aux cultivateurs canadiens en 1961? 2— Quelle somme a-t-on versée aux cultivateurs de la province de Québec en 1961?

Réponse de M. Pigeon: 1— Année financière 1961-62, total pour le Canada: \$144,497,980. 2— Année financière 1961-62, total pour la province de Québec: \$19,285,334.

Il est impossible de répartir par province une certaine partie des paiements versés par l'Office de stabilisation des prix agricoles et, par conséquent, le total donné ici pour une province ne tient pas compte de ladite partie des paiements en question.

CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS

Question de M. Matheson: Depuis 1945, quelle a été, par habitant, la consommation annuelle, exprimée en volume ou en pesanteur, a) de lait nature; b) de beurre; c) de fromage?

Réponse de M. Hees: La consommation annuelle par habitant de 1945 à 1961:

Année	Lait naturel (1)	Beurre entier (2)	Fromage entier (3)
1945	475.53	28.13	5.93
1946	474.57	24.06	5.06
1947	454.06	26.20	6.19
1948	424.21	26.29	4.84
1949	422.67	22.11	5.27
1950	421.80	22.33	5.58
1951	415.78	21.22	5.71
1952	381.81	20.69	5.82
1953	387.01	20.65	6.18
1954	388.27	20.40	6.39
1955	396.32	20.27	6.66
1956	405.10	20.51	6.43
1957	400.17	20.28	6.77
1958	396.08	19.13	6.86
1959	393.46	18.13	7.00
1960	393.20	16.98	7.21

(1) Y compris les ventes de lait nature, ainsi que le lait et la crème consommée par les agriculteurs, le tout exprimé en livres de lait.

(2) Y compris le beurre fabriqué industriellement, le beurre de ferme et le beurre de petit lait.

(3) Y compris le fromage cheddar et les autres fromages industriels consommés comme tels, ainsi que les fromages transformés.

INSPECTION FEDERALE DE LA VIANDE

Question de M. Haidasz: 1) De quel ministère relève l'inspection de la viande destinée à la consommation domestique? 2) Quel est le nombre d'inspecteurs des viandes à l'emploi du gouvernement fédéral?

Réponse de M. Jorgenson: 1) Du ministère fédéral de l'Agriculture. 2) Six cent trente-neuf.

ACHAT DE GRAIN PAR LES CULTIVATEURS DE L'EST

Question de M. Dumont: Les cultivateurs de l'Est peuvent-ils acheter en commun des céréales de provenance directement des cultivateurs de l'Ouest?

Réponse de M. Pigeon: Non. La loi sur la Commission canadienne du blé interdit formellement les transactions de cet ordre. La Commission canadienne du blé est une société de la Couronne qui est responsable de la commercialisation régulière du blé, de l'avoine et de l'orge pour le compte des producteurs de grain de l'Ouest. Tout cultivateur de l'Est qui veut acheter du grain à la Commission canadienne du blé est libre de le faire en tout temps.

PRIX DES CEREALES DE PROVENANCE DE L'OUEST

Question de M. Dumont: 1) Quel prix le boisseau touchent les cultivateurs de l'Ouest du Canada pour les céréales de provenance suivantes: a) blé No 3; b) orge No 3; c) avoine No 3? 2) Quels sont les taux de transport de ces céréales depuis la Saskatchewan jusqu'à Fort William? 3) Quels sont, par boisseau, les taux mensuels d'entreposage de ces céréales à Fort William?

Réponse de M. Pigeon: 1) Il est impossible de donner le prix total des céréales livrées durant les campagnes agricoles de 1961-62 et 1962-63 parce que la Commission canadienne du blé n'a pas encore fait le dernier versement aux producteurs pour les livraisons faites durant ces campagnes agricoles. Pour les céréales livrées durant la campagne agricole de 1960-61, les agriculteurs de l'Ouest ont reçu, en entrepôt à Fort William-Port Arthur, \$1.60 le boisseau de 60 livres pour le blé de provenance, 90 cents le boisseau de 48 livres pour l'orge No 3 et 64 cents le boisseau de 34 livres pour l'avoine de provenance No 3. Pour obtenir le prix véritable qu'ont touché les agriculteurs, il faut déduire des prix précités les frais de transport ferroviaire du point de livraison à la tête des Lacs et les frais d'entreposage aux éleveurs régionaux, soit 4½ cents le boisseau pour le blé et l'orge et 3½ cents pour l'avoine. 2) Si on prend Regina comme exemple en Saskatchewan, le taux de transport ferroviaire pour les céréales de cet endroit à la tête des Lacs s'élève à 20 cents le quintal. Au boisseau, cela revient à 12 cents pour le blé, 9.6 cents pour l'orge et 6.8 cents pour l'avoine. 3) Les frais d'entreposage à la tête des Lacs sont calculés à raison de 1/30 de cent le boisseau par jour, soit environ 1c le boisseau par mois.



Propriété de l'U.C.C.

FONDEE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431
"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

SECRETARE DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Imprimé à Litho-Journal

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication



Passez partout avec
WEED

LES CHAÎNES
POUR TRACTEURS
AGRICLES

Boue, neige, sol gelé ou glace • Traction constante avec les chaînes WEED à agrippement tournant et spiralé pour tracteurs • Assez flexibles pour être posées par un seul homme • Ne s'écarteront pas • Action auto-nettoyeuse • Les chaînes transversales à bout pivotant roulent jusqu'au sommet de la semelle et y restent • Remarquez l'espacement rapproché des chaînes il y a toujours deux chaînes ou plus en contact avec le sol. OUI, VOUS PASSEZ PARTOUT avec les chaînes pour tracteurs agricoles WEED. En vente chez le marchand d'équipement agricole ou quincaillier. FABRICATION CANADIENNE par Dominion Chain. La marque de chaîne la plus fiable au Canada.

La Marque de Qualité de
DOMINION CHAIN
COMPANY LIMITED,
NIAGARA FALLS, ONTARIO G2-2F

L'Hygiène...

(Suite de la page 3)

En résumé, une situation inhumaine, une situation d'esclavage.

Devant cette situation intolérable, l'U.C.C. s'attaque au problème et presse le gouvernement pour que ces humains puissent vivre dans des camps où les conditions d'hygiène soient respectées.

C'est en 1950 que l'U.C.C. obtient la formation d'un Service sanitaire des camps forestiers relevant du bureau de l'hygiène industrielle.

De plus, en 1951, l'U.C.C. par ses revendications parvient à faire amender cette loi pour que les conditions sanitaires soient encore plus humaines. Elle a continué à presser le gouvernement pour faire disparaître les lits superposés.

C'est en 1961 que le gouvernement provincial accorde à l'U.C.C. ce qu'elle demandait depuis 10 ans: l'abolition des lits à deux étages dans toutes nouvelles constructions. Et c'est à partir du 1er avril 1962 que tous les lits à deux étages sont prohibés.

Dans presque tous les camps où l'U.C.C. a des conventions collectives, il y a des toilettes à l'eau, des douches et quelques autres compagnies ont suivi cet exemple.

C'est grâce à l'U.C.C. si les conditions d'hygiène sont améliorées en forêt.

Nous avons formulé de nombreuses plaintes auprès du gouvernement l'an dernier pour que la loi soit respectée.

De la science à la pratique

avec une équipe de professeurs de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval

Je m'accuse

Il est bon de temps en temps de s'asseoir et de faire une mise au point sur sa situation. Ça se passe ainsi en commerce, en industrie, et dans tous les genres d'entreprises. A un moment donné, on fait l'inventaire, on établit un bilan et l'on projette un budget; en même temps, on détermine les causes d'un déficit et on cherche les solutions aux problèmes afin d'améliorer la situation.

Voici ce que me racontait un cultivateur dans une confession publique:

Il y a quelques années, j'étais comme les autres cultivateurs. Je n'avais qu'une raison pour excuser ma misère à rejoindre les deux bouts sur ma ferme: "Le métier de cultivateur, ça ne paie pas!" Et, j'étais tellement habitué à le dire et à l'entendre dire que j'en étais rendu à croire qu'il n'y avait aucun moyen de remédier à ma mauvaise fortune.

Alors que je répétais toujours cette même phrase à un de mes amis de la ville, il se retourna vers moi et me dit d'un ton malicieux: "Mais, bon sang, qu'est-ce qui ne te paie pas sur ta ferme? As-tu demandé des conseils? Prends-tu les renseignements nécessaires pour bien exploiter ta ferme?" Devant ces questions subites, je restai muet et je

ne pus lui répondre exactement.

Mais c'en fut assez! J'avais compris ma bêtise. Immédiatement, j'entrai en contact avec l'agronome de mon comté. Nous avons travaillé ensemble sur l'organisation de ma ferme, analysé les différents facteurs d'insuccès et pris les mesures nécessaires.

Je sais maintenant qui mangeaient mes profits. C'étaient quelques-unes de mes vaches qui avaient une production de 4,000 livres de lait et moins par année, avec 3% de gras. Ces vaches mangeaient les profits des autres et me demandaient autant de soin et de travail que les meilleures de mon troupeau.

Actuellement, je pratique le contrôle laitier de sorte que je connais mon troupeau et les sujets dont je dois me débarrasser avant qu'il soit trop tard. De plus, je reçois ou demande régulièrement la visite de l'agronome, je prends connaissance des renseignements agricoles par tous les moyens possibles: réunions, démonstrations et organisations agricoles, revues et bulletins, programmes agricoles de la radio et de la télévision. En un mot, je me tiens au courant de ma profession de cultivateur.

Ces jours derniers, rencontrant de nouveau mon

ami de la ville, je pouvais lui faire la confession suivante: "Je l'avoue, c'était ma faute si je ne réussissais pas sur ma ferme. Avant de critiquer, j'aurais dû prendre les mesures nécessaires mises gratuitement à ma disposition et j'engage tous les autres cultivateurs à en faire autant."

C'est ainsi que s'exprime un cultivateur qui

comprend que l'exploitation d'une ferme de nos jours ne se fait pas à l'aveuglette, et qu'il est très important de connaître les unités d'une entreprise agricole qui paient et celles qui ne paient pas. Si un cultivateur ne tient pas compte de son coût de production, s'il ne connaît pas son revenu net d'une source de production, il risque de faire vi-

vre, par exemple, ses vaches à même le revenu de son boisé, ou de récolter son foin à même les revenus de son verger. Plusieurs échecs trouveraient leur explication dans cet exemple.

André Bouchard,
agronome,

professeur à la Faculté d'Agriculture, Université Laval.

La tavelure du pommier

Plusieurs pomiculteurs se plaignent encore cette année d'avoir trop de tavelure sur leurs pommes. Pourtant, ils ont maintenant entre les mains de merveilleux outils de travail qui devraient leur permettre d'atteindre un excellent contrôle de la tavelure: les fongicides actuels sont très efficaces et peuvent parer à toute éventualité; la machinerie d'arrosage est à point et bien adaptée à nos conditions. On serait même tenté d'affirmer que nos pomiculteurs ne sont pas excusables de rater une parfaite répression de la maladie. Que manque-t-il alors? Pour quelle raison voyons-nous encore tant de tavelure dans certains vergers? Il manque la connaissance parfaite du champignon lui-même qui cause la tavelure, de son cycle vital et des facteurs qui influencent son développement.

Il faut d'abord savoir que le champignon de la tavelure, *Venturia inaequalis*, prépare au cours de l'hiver et du printemps dans des feuilles mortes de la saison précédente, les spores, appelées ascospores qui donneront les infections primaires et lui permettront d'attaquer les pommiers en croissance. (Voir photographie pour le cycle vital.) Quelques-unes de ces ascospores sont mûres et prêtes à causer infection dès la fin d'avril, même avant que les bourgeons des pommiers ne s'ouvrent. D'où l'importance de bien protéger les arbres au moyen de fongicides aussitôt que les bourgeons commencent à ouvrir. Trop de pomiculteurs attendent encore soit au stade du pré-bouton rose ou du bouton rose avant d'appliquer les premiers traitements de fongicides. Il se produit alors une infection de tavelure sur les premières feuilles ou les sépales, infection qu'il est ensuite difficile sinon impossible d'enrayer.

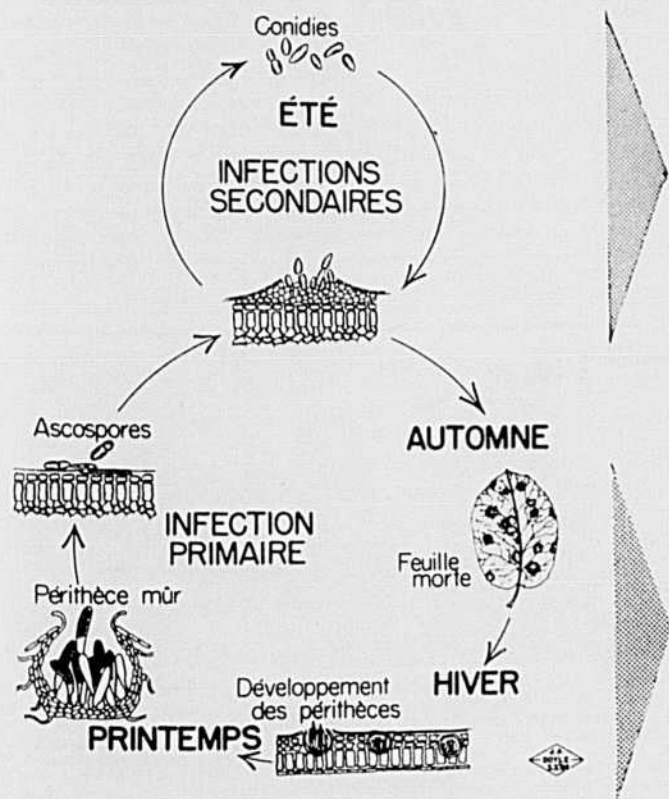
La production d'ascospores s'échelonne sur une période d'environ deux mois, de la fin d'avril à la fin de juin, avec un maximum qui arrive d'habitude durant la floraison des pommiers. Les infections au moyen de ces ascospores se produisent à chaque pluie, et seront plus ou moins intenses suivant la longueur de la pluie et la température qui prévaut durant chaque pluie. Pour empêcher qu'une infection n'arrive et pour réprimer parfaitement la maladie, il est donc de toute nécessité de protéger le plus complètement possible toutes les parties des pommiers au moyen de fongicides. Comme les pommiers se développent assez vite à cette période et qu'il pleut d'habitude assez souvent

il est évident qu'il faut faire des applications de fongicides à tous les quatre, cinq ou six jours suivant les conditions atmosphériques pour bien protéger les pommiers. Ce n'est que de cette façon qu'on peut être sûr de prévenir toute infection primaire de tavelure. Les fongicides recommandés comme protecteurs sont la dodine, le dichlone, le captane et la glydine. S'il survient une pluie alors que les arbres n'avaient plus la protection voulue, et que cette pluie soit assez longue pour causer une infection, il reste toujours au pomiculteur la possibilité d'appliquer un éradicant, un produit organo-mercurique, dès la fin de la pluie, en dedans de quatre vingt heures depuis le début de cette même pluie. Ce programme de protection encore mal compris et trop peu suivi, comporte comme grands avantages de coûter moins cher puisque les traitements se font surtout à une période où les pommiers ont moins de feuillage et aussi d'empêcher toute infection primaire. Or pas d'infections primaires, impossibilité d'infections secondaires.

Cette dernière affirmation est encore basée sur la connaissance de la biologie du champignon de la tavelure. Les infections secondaires sont produites par des spores qu'on appelle conidies. Ces conidies se développent à la surface de taches qui proviennent des ascospores. On voit bien que si les ascospores n'ont pas eu de chance de germer et de produire de taches donc de causer d'infections primaires, il ne peut y avoir production de conidies ni par le fait même d'infections secondaires. De plus, on peut déduire de cet exposé qu'après la fin de juin, si on a réussi à empêcher toute infection primaire et si on ne peut trouver de tavelure dans un verger après examen minutieux et très sérieux des pommiers, tout danger d'infection est disparu, il ne peut se développer de tavelure plus tard dans la saison, et il n'est plus nécessaire d'appliquer de fongicides. On aura donc réussi à s'assurer un contrôle parfait de la tavelure avec un minimum de huit à dix traitements de fongicides et au coût le moins élevé. Finis les douze à quinze traitements dispendieux qu'il faut continuer jusqu'au mois d'août, parce qu'on a négligé de commencer les traitements à temps dès l'ouverture des bourgeons et qu'on n'a pas fait assez de traitements de protection en mai et juin. L'expérience a prouvé qu'il est possible de contrôler parfaitement la tavelure si l'on suit un programme raisonné de traitements de fongicides basé sur la connaissance même de l'organisme qui cause la maladie.

Lionel CINQ-MARS, agronome
professeur à la Faculté
d'Agriculture de l'Université
Laval.

8 novembre, 1962.



TOITURE "VICTORIA" galvanisée ou aluminium

LONGUEURS RÉGULIÈRES pour LIVRAISON IMMÉDIATE :
5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11, 12, 12½, 13 et 14 pieds

Aussi FEUILLES EXTRA LONGUES FABRIQUÉES sur demande

Seule à posséder une identification permanente.

Les "V" embossés sur chaque feuille garantissent son authenticité et sa bonne qualité.



17% DE PLUS

Côtelage supplémentaire - solidité additionnelle - rigidité extra uniforme - couvre 32 pouces posée.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER la TOITURE "VICTORIA" EXIGEZ de votre VENDEUR local

Fabriquée par :

VIC METAL INC

303 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, P.Q.

Tél. 752-9753

VICTORIA METALLIC INC.

230, rue Windsor, Montréal 3, Qué.

Tél. 932-5144

TÔLE VICTORIA INC.

50, rue St-André, Québec 2, Qué.

Tél. 523-9250

Demandez nos échantillons et listes de prix illustrées



grains de sel

Faites vous-même vos bougies de Noël



Point n'est besoin d'avoir des doigts de fée pour fabriquer de coquettes chandelles de Noël. Un peu de cire, une légère dose de dextérité et d'imagination suffisent.

Elles sont si faciles à confectionner qu'elles peuvent agrémenter abondamment les festivités, à peu de frais. A peu près tout l'attirail nécessaire est à portée. Il suffit de se procurer paraffine, mèche et matériaux décoratifs.

Un des modèles le plus facile à fabriquer est un appétissant quignon. Les indications suivantes en guident la fabrication aussi bien que celle d'autres modèles attrayants et pratiques.

En premier lieu, faire fondre deux tablettes d'un quart de livre de paraffine dans un bain-marie. (Le bain-marie empêche la cire de chauffer au-delà de

la température de l'eau bouillante. A 400°F., elle ne bouillira pas, mais s'enflammera.)

Puis, verser la cire chauffée sur une tablette de paraffine et presser avec une autre. Recommencer le manège avec deux autres tablettes. Tracer un léger sillon au milieu de la première paire de tablettes et étendre la mèche dans le sillon. Fusionner la seconde paire de tablettes à la première à l'aide de cire chaude.

(S'il est impossible de se procurer la mèche spécialement traitée dans un magasin d'articles de bricoleur, un magasin à rayons ou de variétés, une solide ficelle trempée, la nuit durant, dans de l'eau additionnée d'une cuillerée à table de sel et de deux cuillerées à table de borax, conviendra.)

On peut colorer la cire chauffée au bain-marie à l'aide de

teintures au pastel ou solubles à l'huile comme celles dont on teinte les peintures à maison. Laisser refroidir la cire fondue jusqu'à ce qu'apparaisse une légère pellicule. Agiter jusqu'à ce qu'elle devienne légère et vaporeuse.

Maintenant, "glacer" les quatre tablettes comme un gâteau. Pour finir, saupoudrer de poussière d'or, d'argent ou de couleurs et décorer de sequins ou autres ornements. Avec le résidu de cire ou à l'aide d'une nouvelle fonte, on peut fabriquer aussi facilement des chandelles moulées.

Les chandelles moulées, évidemment, se font en coulant de la cire chaude dans des moules à gelée, verres, boîtes d'étain, cartons de bouteilles à lait et (pour de petites chandelles) des moules à muffins. Elles se détachent tout comme les gelées, en trempant le moule dans de l'eau chaude pendant quelques secondes.

Pour les plus petites chandelles, la mèche peut être insérée dans la cire refroidie. Les grandes chandelles doivent être traitées différemment. La méthode que voici s'est révélée la meilleure: attacher, d'abord, une extrémité de la mèche à un bâtonnet ou un crayon; insérer celui-ci à travers le moule et le retirer par un trou préalablement percé au fond du moule. Nouer la mèche de manière à la retenir au centre du moule et à prévenir toute fuite de cire chaude. (On peut aussi coller la mèche au fond du moule.) D'une manière ou d'une autre, la mèche doit traverser le centre du moule.

On peut aussi fabriquer des chandelles de toutes formes en utilisant comme moules des jouets de plastique ou des balles de caoutchouc évidées. Simplement couper en deux le jouet ou la balle et remplir de cire chaque moitié. Une fois la cire refroidie, tracer un sillon à la surface d'une moitié pour y poser la mèche. Recoller les moitiés et décorer ou "glacer."



Une fois "glacées" les grandes chandelles, on peut en fabriquer de plus petites en versant le résidu de cire dans des moules. Leurs mèches peuvent être insérées après qu'elles ont été retirées des moules. La cire se détache en trempant les moules dans l'eau chaude, pendant quelques secondes.

(Photo Imperial Oil Limited)

"Par moi-même, que puis-je?"

Il est un proverbe qui dit: "L'union fait la force," et il devient de plus en plus vrai à mesure que les jours passent, dans notre époque troublée. Deux grands blocs se font face, et c'est le plus fort qui gagnera. Ce que ne pourrait pas faire un individu, des nations entières le réalisent, groupées autour du même idéal.

"Moi, du fond de ma cuisine, que puis-je faire pour la paix du monde?" me direz-vous. La paix, c'est l'ordre. L'ordre, c'est que chaque créature soit à sa place et remplisse son rôle. Donc, vouloir la paix, c'est vouloir que tout marche selon l'ordre du Créateur, qui est fondé sur un seul et grand principe: l'amour. Aimer, c'est vouloir se donner pour le bien des autres. Et seules les lois qui sont fondées sur cette loi d'amour sont justes. Car la justice est faite de respect, et le respect est fait d'amour.

"Moi, du fond de ma cuisine, que puis-je faire pour que les lois de mon pays soient justes?" me demanderez-vous. Je vous répondrai que vous pouvez, en vous associant à d'autres femmes qui ont compris leur responsabilité dans l'ordre de leur pays et celui du monde, avoir une action concrète. Si vous faites partie d'un mouvement féminin, ce mouvement devrait appartenir à l'UMOCF, c'est-à-dire l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques. Les résolutions qui sont passées, à la suite d'enquêtes, dans vos divers groupements, transmises à celles qui parmi nous représentent cette union mondiale, sont ensuite remises aux permanents qui occupent des sièges importants dans les gouvernements et les organisations mondiales, telles que les Nations-Unies. Ces membres de commissions ont une très grande influence auprès des dirigeants des gouvernements et peuvent, sans jamais prononcer le nom de "catholique," donner une tournure chrétienne aux lois qui y sont étudiées.

"Moi, du fond de ma cuisine, je suis donc responsable des lois de mon pays?" me demanderez-vous encore. Eh bien! oui. Exemple: en Afrique, on vend encore les jeunes filles comme épouses. Une enquête jusqu'au plus profond de la brousse a révélé ces faits. La permanente à la commission économique et sociale des Nations-Unies a eu le rapport en mains, et lorsqu'on a étudié les conditions à la validité légale d'un mariage, le problème du libre consentement a été amené sur le tapis. Le consentement est ainsi devenu une condition essentielle à la validité légale de tout mariage, et inséré dans la charte des Droits de l'Homme. Le principe chrétien dans le consentement mutuel est dans le respect de la liberté de tout humain, homme ou femme.

De pareilles questions concernent l'industrialisation, qui a pour conséquence la promotion du travail de la femme, même mariée et mère de famille. Bien des mères sont obligées de travailler pour suppléer au bas salaire du mari. Dans les pays communistes, l'enfant de la mère travailleuse est élevé par l'Etat dans des garderies, et endoctriné dès son enfance. Le principe chrétien est que l'enfant appartient à ses parents et non à l'Etat, et que, d'autre part, l'enfant a droit à être élevé par sa mère, donc les pères doivent recevoir un salaire suffisant. Par la pression de l'union de toutes les femmes de la terre, les gouvernements seront obligés de repenser leurs lois pour respecter les Droits de l'Homme, si chacune d'entre nous s'unit aux autres pour que les principes chrétiens passent dans les lois du monde; c'est la responsabilité de toutes et de chacune de s'associer pour le bien commun.

Michelle Roy.



Photo du bureau de direction de la Fédération de Chicoutimi: au premier rang: Mme T.-L. Villeneuve, de St-Félicien, présidente; Mme R. Simard, d'Albanel, vice-présidente; Mlle P. Dallaire, secrétaire; Mme L. Goulet, de Ste-Jeanne d'Arc; Mme Tremblay, propagandiste; Mme E. Desgagnés; et au second plan: Mme E. Tremblay, de Ste-Anne de Chicoutimi; Mme R. Potvin, de St-Eugène; Mme J. Gosselin, de St-Méthode; Mme E. Larocque, de St-Félicien; Mme O. Bernard, de St-François; Mme J.-M. Fortin, d'Hébertville.

Le Courrier de Michelle

La directrice de ce courrier répondra en toute discrétion aux questions qui lui seront posées, par la voie du journal. Pas de lettres personnelles, sauf en cas spéciaux. Signez d'un pseudonyme et envoyez votre lettre au COURRIER DE MICHELLE, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q.

Ce garçon a deux vies

QUESTION — Je sors avec un garçon depuis trois ans, il dit m'aimer et fait des projets pour l'avenir. Nous ne sortons que le samedi ensemble, car il est engagé dans un orchestre et joue toute la fin de semaine dans un club. Quand la soirée est finie, le groupe va terminer la soirée ailleurs où il y a des filles. Mais mon ami ne m'invite pas, on dirait que je suis de trop. Le lendemain, il m'arrive à l'heure qui lui convient, après s'être reposé dans l'après-midi, et moi, je passe mon temps à l'attendre. Je lui en ai parlé plusieurs fois, mais il continue à faire à sa tête. Quand il revient, il est très gentil pour se faire pardonner. Mais la peine est là, j'endure toujours et je pardonne toujours. Croyez-vous que je devrais lui donner un congé, pour le corriger? Il m'a déjà quittée après que je lui eus fait des remontrances et n'est revenu que quelques semaines plus tard, plus aimable... mais plus entêté que jamais. Mes parents me disent que je vais avoir des problèmes grandissants avec lui plus tard. Il a 21 ans et j'en ai presque 19.

JEANNOT

REPONSE — Si vous n'avez pas encore 19 ans et lui a 21 ans, c'est que vous avez commencé à vous fréquenter alors que vous aviez 15 ans et lui 18. De là, je pense, vient tout le mal: c'est beaucoup trop jeune pour s'attacher définitivement. Vous avez changé tous les deux et vous changerez encore. Ce changement peut vous rapprocher, mais peut aussi creuser un fossé entre vous deux. Vous, vous l'aimez, vous l'attendez,

vous pardonnez, parce que vous êtes femme et que les femmes sont comme ça. Mais êtes-vous certaine que c'est ce garçon que vous aimez, ou si vous n'êtes pas amoureuse de l'amour, ou attachée par l'habitude de le fréquenter, ou pressée de vous caser? Avec un peu d'imagination, on peut aisément prendre tout ça pour de l'amour. En tout cas, par son attitude, votre ami manifeste qu'il tient à son indépendance et à ses idées,

Une recette au jus de citron dissipe les douleurs causées par l'arthrite et le rhumatisme

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névralgie, essayez cette simple recette peu dispendieuse que des milliers utilisent. Procurez-vous dès aujourd'hui une boîte du composé RU-EX (approvisionnement de 2 semaines). Mélangez à une pinte d'eau, ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile! Pas de trouble et c'est plaisant. Prenez seulement trois cuillerées à table, 2 fois par jour. Souvent, en l'espace de 48 heures — sinon 24 heures — la douleur est dissipée. Si les douleurs ne vous quittent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez la boîte vide et RU-EX ne vous coûtera rien. Vous êtes le seul juge puisque RU-EX est vendu par votre pharmacien sous garantie que votre argent vous est remboursé si non satisfaisant. Plus de 7 millions de boîtes vendues.

qu'il est encore trop jeune pour se limiter à une seule jeune fille. Il évolue également dans le dangereux milieu des clubs de nuit, et bien des jeunes qui ne sont pas méchants se laissent entraîner plus loin qu'ils ne le voudraient vraiment. Vous, il vous réserve pour "le sérieux," du moins en apparence. Et il a d'autres sorties "pour s'amuser." Bien des garçons et même des hommes ont cette mentalité-là. Il est, en outre, toujours CERTAIN DE VOTRE PARDON; dans son idée, il n'a qu'à se montrer gentil et le tour est joué. En somme, il peut vous faire n'importe quoi, il sait qu'il vous a conquise et que vous finirez par plier. Il est encore trop égocentrique pour que votre chagrin le fatigue, il n'y pense pas. Ce que je vais vous recommander sera difficile, il vous faudra beaucoup plus de maîtrise que vous n'en avez manifestée jusqu'ici. Vous allez, AVEC CALME, lui dire que vous n'approuvez pas sa conduite envers vous et que vous lui donnez un congé de six mois pour réfléchir. Ajouter que, de votre côté, vous réfléchirez aussi et que, au bout de six mois, PAS AVANT, vous verrez l'un l'autre si vous devez reprendre vos fréquentations. Et ne cédez pas. Ne lui dites pas, en larmes, que vous l'aimez et que vous l'attendez toujours, car lui continuera à vous exploiter. S'il revient au bout de quelques semaines, dites-lui que votre limite est de six mois, pas moins. Il comprendra qu'il peut vous perdre, il sera moins sûr de vous. D'autre part, il vieillira. S'il vous aime, il vous reviendra meilleur. Il vaut mieux pleurer avant le mariage qu'après. Soyez ferme, pas bonasse comme vous l'avez été, esclave de votre amour, et personne ne vous fera l'injustice "d'agir de la sorte avec vous."

REPONSE A "PETIT POISSON DE 20 PRINTEMPS" — 1) A 20 ans, et 5 pieds 3 pouces, vous devez peser 123 livres. 2) Si vous n'avez pas d'ami à votre âge, c'est peut-être que quelque chose cloche en vous. Faites un examen de conscience, et tâchez de trouver ce qui ne va pas: avez-vous une personnalité attachante? Vous intéressez-vous plus aux autres qu'à vous-même? Allez-vous au devant des autres, sans attendre qu'ils viennent vers vous? Etes-vous toujours propre, bien mise, soignée et simple? Souriez-vous? Surtout prenez patience: si vous êtes destinée au mariage, il y a quelqu'un sur terre que vous rencontrerez, demain peut-être, et l'éclat jaillira. En attendant, conservez votre joie de vivre. 3) Ne faites pas le grand geste de congédier un garçon qui vous embrasse sur la bouche après plusieurs sorties; il agit normalement, il ne faut, de votre part, que lui indiquer gentiment les limites de ces manifestations. Faites-vous respecter, mais sans monter sur vos grands chevaux. Il y a toujours une manière aimable de tout dire et de tout faire comprendre. 4) A votre âge, le chaperon ferait un peu retardataire et vieillot: avez-vous besoin d'un gendarme pour vous surveiller, ou si vous avez assez de force de caractère pour rester à votre place? Mais ne faites pas exprès de vous isoler avec un garçon: c'est une habitude dangereuse. Entre le chaperon et la totale intimité, il y a de la place pour le juste milieu.

REPONSE A "SUZANNE P." — A 19 ans, 5 pieds, votre buste à 33 pouces, est bien assez gros; votre taille de 23½ pourrait être plus fine; vos hanches sont normales. Pour faire diminuer les cuisses, il faut toute une série d'exercices qu'il serait trop long de vous expliquer en détails. Reportez-vous à la réponse à "Louisa."

LA COUTURE CHEZ SOI

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.



7130 ENSEMBLE — Fait au crochet, ce joli ensemble de bonnet et mitaines se tricote dans une laine à loupes ou poilue. On peut l'agrémenter de pastilles de sequins dorées ou de couleurs. Pour peintures de mitaines petites, moyennes ou grandes. Alice Brooks, prix: \$0.45.



4828 TUNIQUE — Cousue en quelques heures et très facile à faire, cette tunique peut être taillée dans n'importe quel tissu. Patron de la blouse inclus. Pour tailles 2, 4, 6, 8 et 10. La taille 10 requiert 1 verge et ¼ (54 pouces large), la blouse, 1 verge (39 pouces large). Patron Anne Adams, prix: \$0.60.

Maison de poupée électriifiée et meublée "split-level" avec famille de poupées

SEULEMENT

\$3.98



Plus de 2' de long

6 pièces

Tout électriifiée

Pelouse véritable

Procurez à votre jeune princesse un enchantement inoubliable avec cette attrayante maison moderne qui s'illumine vraiment. Cette superbe demeure à mi-étage de 24" x 12" x 12" ravira toute fillette. Comme elle sera fière d'être la maîtresse de cette maison avec salon, salle à manger, 2 chambres, salle de réception, cuisine et garage — le tout magnifiquement décoré et entièrement meublé de tables, chaises, lits et commodités modernes! Et votre maison magique de poupée est pourvue de vraies ampoules sans danger aucun, qui illuminent confortablement la chambre de la fillette la nuit. Cette merveilleuse maison possède même une douce pelouse qui croît comme par magie en 4 jours seulement... Mademoiselle vous sera reconnaissante chaque fois qu'elle nourrira sa famille, fera le ménage, soignera la pelouse, allumera les lampes, etc. Et ses poupées — père, mère et trois enfants — toutes pimpantes et bien vêtues, la tiendront occupée durant des heures. Vous vous félicitez bien des fois de votre achat devant l'émerveillement de l'enfant, si fière de sa maison. Le plus merveilleux, c'est que le prix est modique. L'emploi de matériaux spéciaux et les méthodes de production massive permettent d'offrir ce moderne "split-level" de 6 pièces, avec règles de montage, pelouse, 30 meubles, famille de cinq poupées et système d'éclairage de toute sûreté, pour seulement \$3.98 plus 45c pour l'expédition! Ne tardez pas! Commandez dès maintenant! Piles non comprises.

Voici ce que recevra votre fillette:

- Maison moderne "split-level"
- Famille complète de poupées
- 6 grandes pièces: salon, salle à manger, 2 chambres, salle de famille, cuisine, garage, le tout complètement meublé
- 30 pièces superbes d'ameublement
- Système d'éclairage à piles
- Grande pelouse qui pousse vraiment



Si votre fillette n'est pas plus ravie qu'elle ne l'a jamais été, retournez simplement la maison de poupée Magique pour remboursement complet du prix d'achat.

ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS

Remboursement garanti

New York Imports, Dept. DH-209 Downsview, Ont.

S.V.P., m'expédier la maison de poupée moderne "split-level" et la famille de poupées, sans oublier ampoules et pelouse. Si je ne suis pas enchanté, je pourrai retourner le tout après l'essai de 10 jours et vous me rembourserez promptement le prix d'achat.

J'inclus \$3.98 plus 45c de frais de transport.

Envoyez payable sur livraison, frais de transport et de c.o.d. en plus.

NOM

ADRESSE



4761 DEUX-PIECES — Coupé dans un lainage fin, de la faille ou du satin, ce deux-pièces haute-couture sera à la fois simple et très chic. Pour tailles: 10, 12, 14, 16, 18 et 20. La taille 16 requiert 3 verges et ½ (39 pouces large). Patron Anne Adams, prix: \$0.50.



7179 CHAPEAUX — Trois chapeaux dans un, taillés dans du velours et plissés au point "nid d'abeille" à l'envers. Le modèle comprend les étampes pour le point de broderie. Pointures de tour de tête de 21½, 22 et 23 pouces. Patron Alice Brooks, prix: \$0.45...

Indiquez votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la taille requise dans chaque commande. — Payez par bon ou mandat de poste. — Nous ne sommes pas responsables de l'argent mis sous enveloppe. — Les patrons vous parviendront dans un délai raisonnable. — Effectuez vos commandes au: SERVICE DES PATRONS, "La Terre de Chez Nous," 515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q.

Jeunes ruraux, écrivez-nous vos opinions

Jeunes ruraux en dessous de 25 ans, c'est à vous de répondre. Chaque semaine, durant une certaine période, nous publierons la meilleure lettre, c'est-à-dire celle qui répondra LE PLUS FRANCHEMENT et LE MIEUX aux questions posées. Le questionnaire ci-dessous vous orientera, mais vos conclusions doivent être écrites sous forme de lettre et ne pas dépasser 700 mots. Nous nous réservons le droit d'abrégier et corriger au point de vue du français.

Cette enquête est strictement anonyme. Nous ne publierons aucun nom. Dites votre âge, combien il y a d'enfants chez vous, si vos deux parents vivent, en quelle année scolaire vous êtes ou quel genre de travail vous faites et, surtout, si vous êtes un garçon ou une jeune fille.

Une compilation sera faite et, à la fin de l'enquête, nous en publierons les résultats.

Questionnaire

CONTACTS PARENTS-ENFANTS

A quel âge avez-vous été renseigné sur les mystères de la vie et qui l'a fait : mère, père, les deux, ou autres? — Estimez-vous que vos parents et vos éducateurs vous ont suffisamment formé le cœur et l'esprit en préparation de votre vocation future de parent? — Croyez-vous qu'être "renseigné" suffit? — Croyez-vous que votre mère vous comprend? Votre père? — Causez-vous seul à seul avec votre mère? Avec votre père? — Que

reprochez-vous le plus à vos parents envers vous? — Vos parents vous laissent-ils avoir des fréquentations?

A quel âge? — Parlez-vous à votre mère de vos amis? A votre père? — Recevez-vous à la maison? — Quel genre de sorties faites-vous? — Qu'auriez-vous à suggérer dans votre éducation sentimentale à votre mère? A votre père? — Etes-vous satisfait(e) d'être ce que vous êtes (garçon ou fille)? Pourquoi? — Si vous pouviez changer de sexe, le feriez-vous?

FREQUENTATIONS

Connaissez-vous la psychologie de l'"autre"? Quel est-elle, selon vous? — Que reprochez-vous, en général, le plus aux garçons (aux filles)? — Qu'admirez-vous le plus chez eux (elles)? — Quel est votre "idéal"? — Votre éducation, à la maison et à l'école, et vos principes religieux sont-ils assez forts pour vous empêcher de "faire des bêtises"? — Etes-vous d'avis qu'on peut aller aussi loin que possible dans ses manifestations affectueuses, mais sans aller "au pire"? Avez-vous le principe: "tout, mais pas CA"? — Doit-on, selon vous, être avare ou prodigue de ses baisers? — Y a-t-il un temps pour s'amuser et un autre pour être sérieux? — Si vos fréquentations étaient à recommencer depuis le début, agiriez-vous de la même façon? — Si une jeune fille devient enceinte, la croyez-vous déshonorée? Faut-il le mariage à tout prix? Expliquez votre opinion.

CONCLUSIONS

Élèverez-vous vos enfants comme vous avez été élevé? Que changerez-vous dans le système d'éducation? — Croyez-vous que les parents ont assez de contacts avec leurs enfants? — Y a-t-il quelque chose à changer dans la mentalité des jeunes vis-à-vis l'amour et les fréquentations? Pourquoi, pourquoi et comment?



Les élèves de 2^{ème} année des Ecoles moyennes d'Agriculture de Ste-Croix et de Ste-Anne-de-la-Pérade visitaient récemment un boisé de ferme à Pont-Rouge, cté Portneuf. Le Frère Omer, directeur, accompagnait les jeunes de Ste-Anne, tandis que l'agronome-professeur Lemay s'était joint aux élèves de Ste-Croix. M. Roch Delisle, ingénieur forestier et directeur du bureau de Recherches forestières, souhaita la bienvenue aux visiteurs au nom du propriétaire et dirigea la visite de la terre à bois. Le lunch se prit en forêt.

LA SANTE DES DENTS

Q. — Les cavités qui se forment dans les dents doivent-elles être obturées quand elles sont encore très petites, ou est-il possible d'attendre pour le faire qu'elles soient un peu plus grandes?

R. — Pour toute cavité, si petite soit-elle, même un commencement de carie, il est toujours extrêmement dangereux de retarder la visite au dentiste. Du reste, il ne faut pas aller chez le dentiste seulement après la découverte d'une cavité, mais régulièrement tous les six mois, pour un examen périodique, même si l'on ne s'est aperçu du commencement d'aucune carie. Trop souvent, en effet, le patient va chez son dentiste seulement quand il est certain d'avoir une cavité dans une dent, parfois même parce qu'une violente chaleur l'y oblige ou qu'il s'aperçoit soudain que l'émail d'une ou de plusieurs dents est gravement attaqué. La plupart du temps, ce délai est désastreux à tous les points de vue. Tout d'abord, la carie a presque toujours fait de considérables progrès qui peuvent entraîner la perte de la dent. Tandis qu'au contraire, le dentiste a mille moyens à sa disposition pour l'aider à découvrir tout de suite les petits dangers dentaires encore à leur début, mais qui risquent de s'aggraver très vite. La radiographie, et aussi l'observation attentive des changements de coloration des dents, lui sont d'un grand secours. Sans cet examen minutieux du dentiste, avec tous les moyens scientifiques dont il dispose, de petites cavités invisibles à l'oeil sur la surface latérale des dents, là où elles sont en étroit contact l'une avec l'autre, ne seraient pas découvertes à temps et pourraient causer d'irréparables dommages.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 2225 Boulevard St-Joseph est, Montréal 34, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre, gratuitement également, d'envoyer sur simple demande, aux futures et aux jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires pour elles et

leurs enfants, afin de sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Nouvelles de l'U. C. F. R.

Le cercle UCFR de St-Prime est toujours bien vivant. Les activités de cette année ont débuté en septembre par les élections. Mme René Fradet a été réélue pour un troisième terme à la présidence. Mme Louis Giguère et Mme E. Lamontagne furent élues respectivement vice-présidente et secrétaire. Après la nomination des directrices, on a formé des comités d'éducation, d'arts ménagers et de loisirs.

A la réunion d'octobre, quelques membres du personnel enseignant délégués par chacune des écoles de l'endroit avaient été invités à participer à un forum, conjointement avec des membres du cercle. De bonnes suggestions, de part et d'autres, servirent de conclusion. Mme Raoul Gaudreault, de Roberval, directrice de secteur, visitait le cercle à cette occasion.

Lors de la réunion de novembre, la présidente rappela, dans son allocution, les buts de l'UCFR qui sont l'éducation personnelle, familiale et l'apostolat. Puis, sous la direction de Mme Philippe Taillon, responsable de l'étude sociale, on procéda à un colloque sur l'éducation, dont la conclusion fut que pour bien élever leurs enfants, les parents doivent parfaire leur propre éducation. Mme Osias Martel fut la vedette de la partie technique de l'assemblée, avec son dessert de cordon-bleu dont elle donna la recette, tandis que Mme Hamel et Mme A. Fradet parlèrent de tricot, Mme H. Perron, de couture, et Mme H. Girard, de tissage.

CORRESPONDANCE ?

Vous voulez une correspondante? Vous voulez un correspondant?

Confiez votre demande au Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS

CONDITIONS

- 1) Fournir les renseignements suivants: âge — degré d'instruction — adresse postale exacte et complète — motifs pour lesquels vous désirez un correspondant ou une correspondante — détails sur vos goûts, vos intérêts dans la vie, vos occupations, vos loisirs favoris, ou autres que vous jugerez utiles selon le caractère de votre demande;
- 2) Joindre la somme de \$1.00 à votre demande.

Le Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS est votre service. Il a son responsable qui accordera le maximum d'attention à toutes les demandes qui lui parviendront.

Adressez vos demandes comme suit:

Service de correspondance "La Terre de Chez Nous" 515, avenue Viger, Montréal 24

Ter DIMANCHE DE L'AVENT



Marchons dans la droiture, comme en plein jour.

Pas d'excès de manger ou de boire, pas de débauche ou d'impureté, pas de querelles ni de jalousie: renoncez à tout cela, pour vous revêtir du Seigneur Jésus-Christ. (Rom. 13, 13-14)

Société Catholique de la Bible

GRAPHO-ANALYSE

par LOUISE

Voulez-vous savoir ce que révèle votre écriture? Adressez à LOUISE, grapho-analyste, a.s. de "La Terre de Chez Nous", 515, rue Viger, Montréal, une page de votre composition: lettre ou autre sur papier non ligné. Spécifiez bien votre âge et votre sexe. Joignez à cette demande le montant de 50 cents et une analyse sommaire de caractère révélée par votre écriture sera publiée dans ce journal. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus détaillée n'ont qu'à inclure la somme de \$1; dans ce cas LOUISE répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.



"Pas besoin de t'en faire pour les moutons, j'ai mis de l'anti-gel dans leur eau!"

J'AIDE EN TOUT

et je dévoile l'avenir par clairvoyance. Je vous ferai réussir en amour, argent. Je bannis l'ivrognerie, cigarettes, gêne, timidité, paresse, etc. Tout est garanti et confidentiel. Je possède une méthode unique et infallible. Écrivez en incluant une enveloppe affranchie.

De 1 hre p.m. à 9 hres p.m. Tous les jours, sauf le dimanche

Prof. H. STROGOFF 4469, rue Papineau Montréal, P.Q.

T.C.N.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

AGENTS DEMANDÉS

BONS REVENUS
 VENDANT des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Echantillons alléchants, se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise, excellente opportunité. Écrivez pour échantillons. **DAVENTRY TAILORS**, Dépt. T, Casier 3014, Montréal.

OPPORTUNITÉ SENSATIONNELLE
 En vendant nos vêtements taillés sur mesures, vous créez une clientèle solide à l'année longue. Les commandes répétées vous assurent des profits élevés plus bonis en habit. Chaque vêtement taillé individuellement et la confection est garantie. Écrivez pour notre formidable collection d'échantillons à **LEEDS TAILORING**, Boîte 147, Station "N", Montréal.

DEVEZ-VOUS PATRONER ? Pas d'hors-loge à poindre. Gagnez jusqu'à \$100.00 par semaine en distribuant 200 produits divers: remèdes, articles de toilette, savons, nettoyeurs, insecticides, vaisselle anglaise, cartes de Noël, etc., à des clients établis dans votre voisinage. Écrivez immédiatement à **G. LAURIN**, 21 rue St-Paul est, Montréal, P. Qué.

AMBITIEUX qui cherchez travail stable! Soyez votre propre patron dans un territoire protégé. Offrez utilités domestiques, garanties, assortiment de cadeaux, pratiques pour les fêtes. Bons revenus assurés. **FAMILEX**, Dépt. R.N. 8, 1400 DeLormier, Montréal.

TEMPS LIBRE ? Vendez montres, bagues, prix du gros. Demandez dépliant gratuits pour apprendre réparation de montres. **379 ST-HUBERT, MONTREAL.**

AIGUISAGE

CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguillage de vos lames de clipper, vaches, moutons, 50c huile. Aiguillage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, huile gratuite. **LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART**, C.P. 24, Sorel, Qué.

CONFIEZ-NOUS l'aiguillage lames, vaches, moutons, 50c huile. Réparons clipper brisés Stewart Oster. Huile gratuite. Ouvrage garanti. Service 24 heures. Adressez: **STEWART SHARPENING SHOP**, Yamaska, Qué.

FERMIERS aiguisez lames clipper vaches, moutons, 50c. Huile. Réparons clipper brisés. Ouvrage garanti. Service 24 heures. Adressez: **SHOP D'AIGUISAGE STEWART**, 172 - A Provost, Sorel, Qué.

AIGUISAGE lames Stewart - Oster, huile 50c. Réparons clipper brisés. Travail garanti par écrit. Service de 24 heures. Adressez: **L'AGENCE D'AIGUISAGE STEWART**, 108 Augusta, Sorel, Qué.

AIGUISAGE garanti: tondeuses toutes sortes. L'huile, au carborundum. Coupe durable, \$1.00 le set. Ajouter frais de retour. **LA CIE D'AIGUISAGE SAINT-OURS**, Cité Richelieu.

SERVICE D'AIGUISAGE, réparation tondeuse d'animaux, toutes marques, animaux 75 barbillon. 50 le set plus frais de retour: couteaux, roulettes, hache-viande. Ouvrage garanti, 35 ans d'expérience. Vendez tondeuses second main. **LEOPHILE LACASSE**, Cultivateur, St-Gervais, Bellechasse.

CHERS CLIENTS, il sera! temps de faire aiguiser vos lames de clipper, 85 le set, frais de poste compris. Ouvrage garanti. S'adresser: **EDMOND GAGNON**, Ferrièreville, Cité Lobinière.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "CLIPPERS". Aiguillage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.00 le set. **EMILE BOLDUC**, Châteauguay, Blois, Trois-Rivières.

AIGUISONS lames, clipper Stewart, vaches, moutons, 50c huile, réparons tondeuses défectueuses, l'huile gratuite. Ouvrage garanti, retourné 24 heures. S'adresser: **STATION SUNBEAM**, Case Postale 245, Sorel.

AIGUISAGE REPARATION STEWART

Service d'aiguillage lames tondeuses (clipper), vaches, moutons, etc., prix régulier, coupe durable à chaque set, travail garanti, service rapide, une seule adresse pour la province.

L'usine d'aiguillage STEWART

Pierreville Dépt. 104
 Cité Yamaska, P.Q.

AIGUISONS, réparons clipper, vaches, moutons, 50c huile, ouvrage garanti. Donnons l'huile gratuite - retourné 24 heures. S'adresser à: **STATION D'AIGUISAGE STEWART**, 230, rue Prince, Sorel.

MAURICE MORIN, spécialité aiguillage de lames de toutes marques, \$1.00 le set, coupe garantie pour 30 vaches, réparation de clipper de marque Sunbeam. **RANG 3, ST-BRUNO**, Lac St-Jean, Québec.

AIGUISONS lames, clipper, vaches, moutons, 50c huile, réparons tondeuses brisées, lames aiguisées sur machine spéciale. Ouvrage garanti, service 24 heures; huile spéciale gratuite. **PROPRIÉTAIRE D'AIGUISAGE STEWART**, 230, rue Prince, Sorel.

AIGUISONS lames, clipper, vaches, moutons. Aiguillage à l'huile garanti. Réparons clipper électriques brisés, vendons lames neuves. Adressez: **L'USINE D'AIGUISAGE OSTER**, 134 Limoges, Sorel, Qué.

AIGUISONS, réparons clipper, vaches, moutons, 50c. Huile, retourné 24 heures; huile gratuite, garanti pour "clipper" votre troupeau. Ouvrage garanti. Adressez: **USINE D'AIGUISAGE PROVINCIALE**, 232 Prince, Sorel.

ANIMAUX À VENDRE

50 PORCS Yorkshire de choix, 7 semaines, \$60.00 - 10 porcs de choix, 1 semaine, \$125.00 - 10 porcs, 5 semaines, \$100.00 - truies, verrats, \$15.00 - verrats prêts pour service \$50.00 - truies fraîche saillies \$65.00 - truies en gestation \$100.00. Livraison gratuite. **WILFRID ZERON**, Morrisburg, Ont.

TRUIES Landrace, saillies et non gestantes, aussi verrats de tous âges. Sujets issus d'importation. **FERGUS LANDRACE SWINE FARM**, Fergus 10, Ontario.

ATTENTION LAITIERS, Ferme Sorosto Holstein, Lévis, Qué. 40 vaches à lait enregistrées, fraîche, pur-sang et croisées, venant de l'Ontario et du Québec; accréditées, brucellose, vaccinées - 3 boeufs pur-sang, 4% gras, Rosafé Citation Sovereign. S'adresser à: **PHILIPPE CARRIER**, Pintendre, Cité Lévis. Tél.: 837-7013.

VACHES LAITIÈRES, pur-sang ou commerciales, venant de meilleurs troupeaux de l'Ontario négatives à la brucellose. Nous recevons des troupeaux de 30 vaches chaque jeudi. Nos prix et la qualité de nos sujets nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous déitions toute compétition. S'adresser à **M. Louis, s FERMÉ ROLLAND CHARBONNEAU**, 251, Bas Grande-Côte, Ste-Rose, cité Laval. Tél.: NATIONAL 5-9238.

HOLSTEIN
 A VENDRE 40 laures de choix pur sang Holstein, vêlant cet automne et 40 génisses de 1 an à 2 ans, pur-sang. Nous pouvons aussi vous offrir en tout temps: vaches laitières Holstein, pur-sang et croisées. **PAUL ADAM**, 810 Laurier, Beloeil, tél.: FO. 7-4305.

VACHES et laures fraîche vélées et devant vèler sous peu, provenant de l'Ontario et du Québec. Certificats fournis. **PAUL-EMILE TRUDEAU**, rang du Lac Boucherville, Cité Chamby, OL. 5-5741.

VASTE choix de vaches laitières provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Crédit accommodant, jusqu'à trois ans pour payer. Venez en discuter. **CLAUDE DAGENAIS**, 21 rang St-Jacques, St-Canut. Tél.: GE. 8-7331.

LA FERME SOUS LES ORMES de St-Dominique Cité Bagot a toujours à la disposition des laitières Holstein des jeunes sujets, reproducteurs, actuellement de 6 et de 7 mois très bien qualifiés. Une visite est sollicitée. **TÉL: PR. 3-3007.**

2 BONS chevaux de trait, garantis aucune maladie. Double ou simple. **CAMILLE CHICOINE**, Beloeil Ruisseau, Tél.: 584-2333.

GENISSES Holstein, pur-sang, lignée Tansen, accréditées, provenant de mères qualifiées pour obtenir oetrol. **DONAT NICHOLS**, La Présentation, St-Hyacinthe.

PORCS Yorkshire à vendre - pères, mères, classés enregistrement supérieur; mâles \$20.00 (prime), femelles \$10.00. **HENRI-PAUL LAHAYE**, Baliscan, Cité Champlain.

50 VACHES laitières Holstein, Ayrshire, vélées ou devant vèler sous peu; négatives à la brucellose, à la tuberculose; échange-rais aussi pour animaux à boeuf. **ARTHUR LEGARE**, 320 L'ORMIERE, Loretteville, Tél.: 842-3215.

VACHES laitières à vendre testées et vaccinées, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario s'adresser à **ROBERT QUIMET**, 64 Ville d'Auteuil, Sainte-Rose, Tél.: NA. 5-5044.

POURQUOI prendre des risques? Vous pouvez acheter des chiens tout spécialement dressés pour le bétail: ils obéissent à la parole, vont à distance sans limite, conduisent facilement. Collie de frontières X Vieille lignée de Berger, mâles, 1 an \$30.00, femelles, d'aussi bonne valeur, \$20.00. Petits chiens Polcier X Collie, feront de très bons gardiens, mâles 3 mois \$12.00, femelles \$6.00 - St-Bernard X Collie, mâles, 2 ou 3 ans, \$15.00, femelles \$7.00 - Collie Anglais X Écossais, mâles \$12.00, femelles \$6.00. Tous nos chiens sont garantis donner satisfaction ou remplacés. La moitié du prix comptant, balance C.O.D. **JAMES ZERON**, Boîte 463, Cardinal, Ont.

CHIENS garantis pour le bétail, conduisent facilement, très obéissants. Chiens de ferme, Collie de frontières cu vieille lignée de Berger, mâles 1 an, \$30.00, femelles \$25.00 - Chiène policier allemand, 1 an, garantie bonne gardienne de ferme, \$25.00 - 2 mâles, Collie, 2 mois, mâles \$10.00, femelles \$6.00, aussi chiens Espagnols entraînés pour la chasse aux chevreuils, renards et lièvres. **WILFRID ZERON**, Morrisburg, Ont.

VACHES LAITIÈRES, testées et vaccinées, provenant des troupeaux sains du Québec et de l'Ontario. C.E.R.I.F.C. à l'ouest, **GOYER**, 49, Grande-Côte, St-Eustache, tél. GR. 3-3475 - GR. 3-7702.

LAPINS Nouvelle-Zélande blancs: jeunes, adultes, femelles accouplées, reproducteurs choisis. Sujets d'exposition. **HENRI LABERGE**, Notre-Dame des Laurentides, Québec.

3 VACHES devant vèler d'ici quelques jours. S'adresser à: **HERVE GUILBAULT**, 4, rue Comtois, Terrebonne, tél. NO. 6-3882.

VACHES à lait à vendre; vèlent début de décembre. S'adresser à: **MAURICE GRIFFITHS**, La Trappe, Cité Deux-Montagnes, P. Qué.

ATTENTION CULTIVATEURS! J'ai en mains 100 vaches laitières Holstein, Ayrshire et Jersey, fraîche vélées ou devant vèler d'ici l'automne; testées négatives à la tuberculose et brucellose. Conditions de paiement acceptées. **JEAN-GUY TRUDEAU**, Ste-Julie, Cité Verchères, tél. 649-1122.

2 TAUREAUX Holstein d'âge pour le service, classés 1er et 2e dans leurs classes, à Québec, en 1962; lignée de 4% gras. Aussi, femelles de tous âges et différentes classes, à vendre. Félicitations à la "Ferme Lake Avimer" pour l'achat de la femelle classée Réserve Grande Championne, à Toronto, 1962. **GEO.-R. GLADU**, Sutton, Cité Brome, Qué.

BETAIL Hereford enregistré, mâles et femelles, à vendre. S'adresser à: **FERME DES GAULES**, Vaudreuil, P. Qué.

JUMENT café, pesant 1,500 lb, peut avoir poulain en juillet. S'adresser à: 3720, boul. des Mille-Îles, St-François-de-Sales.

À VENDRE - DIVERS

RAQUETTES neuves pour sucrerie, \$9.50 la paire. Transport payé par la poste. Payables d'avance par mandat-poste. S'adresser à **JOSEPH ROY**, C.P. 14, St-Gervais, Cité Bellechasse, Qué.

SACS
 Sacs de sucre et farine, nouveau style, fleuris, unis et blancs, valeur régulière de 0.60 pour 0.30 chacun, 10 sacs assortis pour \$27.50 seulement. Expéditions C.O.D. **ENTREPOTS DE LIQUIDATION**, La Baie Clé Yamaska.

MIEL BLANC, 24 1/2 lb. verre, \$4.50 - 35 lb. métal \$7.50 - Doré 35 lb. \$7.00 - Ambré 30 lb. \$5.25 - 70 lb. \$12.00 - Gâteaux miel blanc \$10.75 caisse de 24. **J.-B. MONTAMBEAULT**, Baliscan, Qué.

FOURNAISES au bois et charbon, Bélanger No 200-20 et l'Islet No. 316. Des encans de **FERME FRANCOIS PROULX**, St-Grégoire, Cité Nicollet.

MIEL EXTRA BLANC, caisses 48 lb. 12 x 4 lb. \$12.25 - doré \$10.50 caisse. Prix spéciaux sur quantité. **JEAN-MARC PRECOURT**, Ferrièreville, Yamaska, Qué.

VOUS ÉPARGNEZ de l'argent en achetant nos marchandises de première qualité pour hommes, femmes, garçons, filles et bébés. Écrivez pour un bulletin mensuel d'aubaines gratuit. **TWEDDLE MERCHANDISING COMPANY**, Fergus, Ontario.

GRANGES 30' x 50' à vendre. Pour information, appelez: **MARIEVILLE**, L'Ucérne 9-7757.

ENCANS PUBLICS

VENTE de vaches laitières par encan, le vendredi de chaque semaine, à 2 heures p.m., dans les locaux des encans de la **FERME INCORPORÉE**, à St-Pie de Bagot, dans le village. Seront vendues: 40 vaches laitières avec veaux ou devant vèler d'ici quelques jours. La majeure partie de ces vaches sont de race Holstein. Toutes sont d'excellente qualité, elles sont exemptes de mammite. Papiers de brucellose et tuberculose fournis avec chaque achat. Conditions: jusqu'à 36 mois pour payer. Pour information, téléphonez à **PR. 2-2259** ou à **JEAN-GUY TRUDEAU**, 516-Julie de Verchères, 649-1122. **PAUL BERNARD**, encanleur.

FILS - TISSUS - COUPONS

LISIÈRES pour tisser: toutes sortes et couleurs; demandez nos prix. **FIL A TISSER**, naturel bobines de 1/2 lb., 2/8 - 1.01 la lb. - 2/16 - 1.10 lb. **BOUTTONS**, couleurs et grandeurs assorties, 1.40 la lb. **FIL A COUDRE**, blanc ou noir, bobines 5,000 vps \$1.46 la bobine. **COUVERTURE** en flanelle américaine pour bébés. Teintes pasteltes assorties, toutes faites, légères imperfections. Paquet de 2 lb. pour \$4.00. **COUVERTURES EN EDREDON**, coupons de couleurs et longueurs assorties. Pratique pour lits d'enfants, grands lits, etc. Paquet de 5 lb. à 0.70 la lb., \$3.50 le paquet. Demandez échantillon et catalogue gratuits. **PRIME** avec commande de \$8.00. **FOYER D'ECONOMIE**, 1840, rue Parthenais, Montréal.

FIL A TISSER 2/16 à 2/8. Naturel 0.80 et 0.90 lb. Jersey blanc, \$16.00 le 100 lb. Jersey pâle, 0.27 lb. foncé, 0.25 lb. Laine et métallique. **G. LEGAULT**, 5940 rue Alphonse, Brossardville, P. Qué.

VENTE DE COUPONS REDUCTION 50% GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS

Toutes sortes de tissus à partir de 17c la vg. Coupons 1/2 à 1 vg. appareillés. **FLANELLETTE** fleurie et rayée pour pyjamas, (27c vg) 23 vps pour \$6.21. **CORDUROI**, couleurs vives, assorties, (48c vg) 13 vps \$6.24. **COTON** blanc, tout usage (21c vg) 24 vps pour \$4.08. **COTON** uni de couleurs (18c vg) 22 vps pour \$3.96. **BROADCLOTH** imprimé, fleurie, (25c vg) 26 vps pour \$6.50. **BROADCLOTH** mercerisé de couleur (20c vg) 25 vps pour \$5.00. **GABARDINE** unie et fantaisie (35c vg) 10 vps pour \$3.50. **GROS DRIL** uni à pantalons (21c vg) 14 vps pour \$2.94. **BEDFORD CORDE** à pantalons (23c vg) 17 vps pour \$3.91. **NYLON MATT** fini suède, teintes vives assorties. Pour jolis pantalons d'enfants et de bébés, gilets, robes, jumpers. Paquets de 2 lb. (environ 8 vps) pour \$2.25. **TERYLENE**, blanche ou barrée, pour blouses, chemises, robes de bébés ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquets de 2 lb. (environ 15 vps carrées) pour \$3.25. **RAYONNES** assorties pour garnitures, blouses, 2 lb. \$3.00. **LAINAGES** assortis de 9 po. à 18 pouces, 2 lb. pour \$3.00. **SERVETTE** de ratine blanche et de couleurs, 2 lb. \$3.00. **TISSU** à linge à vaisselle et serviettes à mains. Paquet de 2 lb. (environ 15 vps) \$1.20. Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqué. **SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS** Commandes C.O.D. acceptées. Demandez notre catalogue gratuit. **SYNDICAT DES COUPONS** Boîte postale 575 - Montréal.

BROCARD et lamé, 36 pouces, \$1.99 la verge - poult-de-soie brodé, 36 pouces, \$4.50 la verge. Échantillon et calendrier gratuits. **MME I. SCHAEFFER LIMITEE**, Drummondville, Qué.

COUPONS DE NYLON
 Teintes pasteltes assorties pour confectionner quantité de vêtements à prix ridiculement bas.
PETITS COUPONS, pour petits vêtements d'enfants. Paquets de 7 lb. (environ 50 à 70 vgs carrées) pour \$3.00 le paquet.
GRANDS COUPONS, pour grands vêtements de dames ou demoiselles. Paquet de 3 lb., (environ 20 à 40 vgs carrées) pour \$4.10 le paquet).
DENTELLE blanche et de couleurs assorties. 1/2 livre \$2.00.
FOYER D'ECONOMIE, 1840 Parthenais, Montréal, P.Q.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

AIDE générale, pour famille 3 adultes, chambre seule, télévision, \$25.00 par semaine. **MME J. H. LESPERANCE**, 509 Chemin Ste-Catherine, Outremont, Montréal. CR. 1-5784.

DEMANDE: une cuisinière et un ménage, d'un certain âge, pour communauté religieuse; logement dans le presbytère. S'adresser au **REVEREND PERE CURE**, 8615, rue Ste-Claire, Montréal 5. Tél.: CL. 5-2920.

CUISINIÈRE demandée pour famille de 3 adultes. Chambre et salle de bain privées. Télévision. \$125.00 par mois. **ÉCRIRE: MME PAUL LESSARD**, 2769 Chemin St-Louis, Ste-Foy, Québec 10.

JEUNE FILLE demandée à Québec, pour prendre soin 2 jeunes enfants, (2 ans et 1 an) et aider au ménage. Atmosphère familiale. Bon salaire. **MME MARC SAMSON**, 970 Avenue Cartier, Québec 6.

JEUNE FILLE comme aide domestique dans famille de médecin. 3 enfants. Chambre seule. Appareils électriques modernes; pas de cuisine. Références. **ÉCRIRE** à **MME C.-H. LAMONTAGNE**, 3300 Boul. Gouin Ouest, Montréal 9. Tél.: FE. 4-2256.

JEUNE fille fiable, service domestique, aimant les enfants, bon salaire. **MME C. H. DUBE**, 227 Sébastien, Ville Jacques-Cartier, OR. 4-9003.

AIDE GÉNÉRALE, aimant les enfants; bon salaire. Bonnes conditions. **MME PAUL BEAUCAGE**, 2605, rue Bohlé, Montréal. Tél. FE. 4-0517.

HOMMES DEMANDÉS

DETECTIVES
 Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: **COURS GÉNÉRAL D'INVESTIGATION**, Dépt 7, 10790, rue André-Jobin, Montréal 12, P.Q., et recevez gratuitement: "Le LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

HOMMES demandés pour exploiter à contrat une petite érablière près de South Stukely. Répondre mentionnant détails complets. **R.H. JORDAN**, 1230 rue MacGregor, Montréal 25.

HOMME marié demandé sur ferme d'élevage, avec expérience; logé, chauffé. **BENOIT JETTE**, 237 Beaumont, St-Bruno, Cité Chamby, tél. OL. 3-2354.

ENGAGÉ à l'année jeune homme 18 à 20 ans, sobre, sérieux, fils de cultivateur, pour travail sur ferme laitière. Logé, nourri. Salaire intéressant. Bonnes conditions de travail. Situation intéressante pour parents qui ont un fils à disposer. S'adresser à: **GILLES GENDRON**, St-Césaire, Cité Rouville, tél. 536-2615.

HOMME demandé pour travail sur ferme laitière. S'adresser à: **NAZAIRE GUERTIN**, St-Césaire, Cité Rouville, tél. 536-2206.

MAISON À LOUER

MAISON à louer, Oka, route nationale; 6 pièces modernes. Chauffage à air chaud, réservoir à eau chaude. Quelques minutes du village. Garage. Loyer \$55.00. **TELEPHONER**: 112-479-8260 ou Montréal, RE. 8-3274.

6 PIÈCES chauffées, garage, courant 110-220v., gaz, etc. Aussi séries, ferme maraichère. **GABRIEL HURTEAU**, téléphone 786-2282 ou 786-2178, voisin théâtre, Route Marie-Victorin, CONTRECOEUR (Village).

MACHINES - OUTILLAGES

LES SYSTEMES à traire **CHORE-BOY** sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

CHAINES A PNEUS DE TRACTEURS, niveleuses, camions, automobiles - Chaines de camions à moitié du prix régulier. Demandez nos prix. Agents demandés. S.V.P. répondre en anglais si possible. Cultivateurs, achetez vos chaînes directement d'un gros lot et épargnez de l'argent. **JACK WARDELL**, 1371, 3rd Ave., East Owen Sound, Ont.

1,000 CARCANS neufs, nouvellement arrivés, \$5.50 chacun - 200 abreuvais \$5.75 chacun - éventails complets, 20 pcs., pour étable, \$77.00 chacun. Une quantité de machines usagées, en bon ordre, pour la ferme. Plusieurs épandeurs à fumier, de tous modèles et de toutes grandeurs. Nous acceptons l'argent canadien. **RAYMOND BEDARD**, Boîte 98, Champlain, New-York.

OUTILLAGES de ferme à bas prix. 1 tonneau, 1 séparateur Laval, 1 baratte Monel, 1 Forne avec souffleur neuve, 2 charres simples, 1 pompe d'arrosage à pompiers, 350 gallons, métal, 700 lb pression, 2 ans d'usage, "Bean", 1 berline, 1 planche à neige dompeuse, 20 barils à pommes neufs, boîtes à pommes pour verger. S'adresser à: **ARMAND SPENARD**, 2137 Bord du Lac, Ile Bizard, Ste-Geneviève, Qué. Tél.: 626-3306.

TRACTEURS usagés avec loader et bucket à neige. Nouveau souffleur Forano V-500, hydraulique, 3 points arrière. Chaines à tracteurs, usagées et neuves. S'adresser à: **ROLLAND OUELLETTE**, représentant David-Brown, New-Holland, Forano, etc., 420, boul. Labelle, St-Janvier. Tél.: bureau, GE. 8-2683; résidence, 823-8997.

ON DEMANDE

NOUS achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. Appeler charges renversées à **Province 3-2939**. **A. PICARD ENRG.** Entrepôt dans le 4e rang Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

CATALOGNES DEMANDÉES

Cherchez tissus, possédant métier, pour faire catalogues chez elles, que nous acheterons. **BOITE POSTALE 786, MONTREAL.**

FILLES DEMANDÉES

Jeunes filles de 16 à 20 ans demandées pour travail de commis dans magasin de lingerie, salaire: \$20.00 par semaine, logée, chauffée en Motel privé, plus 1% de vos ventes de la semaine, plus une semaine de vacances payée chaque année, passages avancés si requis. Écrivez à: **CENTRE D'ACHATS SENNEVILLE**, La Baie, comté Yamaska, Qué.

POUSSINS - POULETTES

POULETTES, poussins mélanges ou cochets. Pour la ponte: la poulette Shaver Starcross 288. Races à deux fins: Light Sussex, P.R.B. etc. Pour la chair: Arbor Acre. **COUVOIR DE PONT VIAU**, 25, Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Montréal 40, P.Q. Tél. Montcalm 9-3656.

LIGNÉES POUR LA PONTE - Races spécialisées. **BABCOCK**, B-300, franchise pour la Province et Hubbard Comet. **LIGNES POUR LA CHAIR** - Vantress X Plich X Arbor Acres. Demandez notre catalogue ou la visite de notre représentant. **COUVOIR VAUDREUIL ENRG.**, Gaston Ringuet, prop. C.P. 400, Dorion, P. Qué.

45 COCHETS de reproduction R. 1 Red, sélectionnés et passés à l'épreuve du sang, prêts à livrer. Tél.: 52. **COUVOIR COOPERATIF ST-ANTOINE**, comté Verchères.

500 POULETTES Hybrides brunes et noires, 6 mois, en ponte, à vendre \$2.00 chacune. Pas de livraison. Cause de vente: maladie du propriétaire. **WILLIAM MC DIARMID**, 6 rue St-Charles, Ste-Philomène, Cité Châteauguay. Tél.: 692-0800.

POULETTES H & N de 6 mois en ponte, à vendre. S'adresser: **ROGER PROULX**, St-Grégoire Cité Nicolet. Tél.: 13 R-41.

SOYEZ PRETS pour réaliser des profits sur les oeufs en 1963 - commandez les lignées Ames In-Cross ou Leghorn. Ces poulettes sont des productrices efficaces et persévérantes. Pour prompts renseignements, en français, écrivez à: **BRAY CHICKS LIMITED**, 122 John Street North, Hamilton, Ont. (Poulettes à deux fins aussi disponibles).

POULETTES HY-LINES en ponte, en excellente condition. S'adresser à: **FRANÇOIS PROULX**, St-Grégoire, Cité Nicolet, P.Q.

LES POULETTES GALT pour la production, la viabilité et la grosse

LES PETITES ANNONCES

(Suite de la page 9)

REMÈDES

Vous avez tout essayé sans succès. — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux ? — Pour \$1.00 nous vous expédions par la poste 5 paquets d'une once de grains de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. **LES SEMENCES LAVAL**, 450 boul. Labelle, Chomedey, Montréal 40.

TERRES À VENDRE

PETITE FERME située près de Drummondville. Prix \$300.00, conditions \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Écrivez à **SENNEVILLE RANCH**, La Baie, comté Yamaska, Québec.

A VENDRE ferme avicole, région de Montréal - 200,000 lb de viande par année, partie abattue et vendue sur place - \$25,000 comptant. **CASE 74 \$15**, avenue Viger, Montréal 24, Qué.

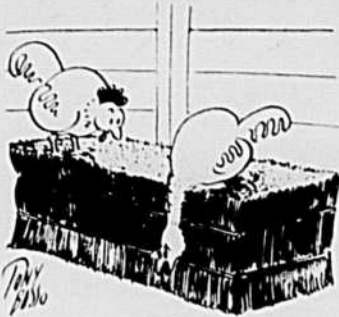
TERRES et commerces à vendre. Pour renseignements, écrire aux **IMMEUBLES DION, L'ANGE-GARDIEN**, comté de Rouville, P.Q.

80 ARPENTS en culture, pas de roches, sol fertile, terrain plat et s'égaillant facilement, site idéal, 1.2 mille de l'église et école. Écrire à : **EVARISTE CHALIFOUR**, St-Casimir, Port-neuf.

ST-HERMAS, 160 arpents avec roulant complet, 45 bêtes à cornes, quota lait, 10 bidons, 35 milles de Montréal. Pas d'agents. S'adresser à : **ARTHUR CAMPEAU**, St-Hermas, cté Deux-Montagnes.

TERRES DEMANDÉES

CULTIVATEUR avec expérience demande une ferme à culture générale équipée, à prendre à moitié ou à ferme, avec troupeau laitier de 20 à 25 vaches et roulant. Écrire détails à : **LUCIEN PLOUFFE**, St-Félix de Valois, rang Castiel d'Aulray, comté Joliette, P. Qué.



"Demande-moi pas pourquoi j'ai l'air découragé; on m'a offert un emploi à 'la poule aux oeufs d'or!'"

FAVEUR OBTENUE

Grand merci à saint Isidore pour la guérison de plusieurs animaux obtenue par son intercession avec promesse de le faire publier dans la T.C.N. (M. J. L. de Louiseville).

Mme E. Lussier, de Ste-Rosalie, comté de Bagot, désire remercier publiquement saint Isidore pour la guérison d'une vache obtenue par son intercession.

Presque tous les syndicats de la région étaient représentés à cette soirée. En plus des causeries, le programme comprenait une partie récréative à laquelle participa activement toute l'assistance.

Des aides bénévoles avaient préparé un délicieux goûter.

La soirée s'est terminée vers 1 heure. Cette initiative constitue une récompense pour le dévouement apporté par les collaborateurs à la campagne de recrutement et un stimulant pour la prochaine campagne qui doit s'ouvrir dans quelques mois.

N. PLAMONDON

TV NOTRE CRITIQUE RADIO

Déchéances et Gloire

Il est dommage que les comédiens qui s'agitent à la T.V. ne disposent pas d'un perfectionnement électronique qui leur permette de voir tour les milliers d'yeux qui les dévorent dans les foyers québécois. Surtout entre six heures et neuf heures. Cela leur éviterait sûrement de tomber dans des excès de mauvais goût comme "Ce soir ou jamais" et "Zéro de conduite" nous en distribuent trop souvent. Elaine Bédard oserait-elle encore pratiquer sans rougir ses petites acrobaties amoureuses aux mâles de passage ? Une équipe composée de scripteurs, réalisateurs, comédiens devrait pouvoir pratiquer une auto-censure plus rigoureuse. Lorsque la farce est spirituelle, on se montre clément. Mais, lorsqu'en plus d'être grivoise et lourde, la farce est plate à pleurer, ne soyez pas étonnés, Messieurs, de voir baisser vos "ratings".

"Bienheureux les pauvres en esprit" ou "L'argent ne fait pas le bonheur", ne sont certainement pas les devises des télé-spectateurs assidus du lundi soir. On adore le veau d'or de huit heures à onze heures. On commence d'abord avec les sacs d'avoine de "Séraphin" pour tomber dans les poules dorées de Roger Beaulieu. C'est ensuite le canal 10 qui gagne avec "Télé-Poker" où l'on tire, pige, "catapulte". J'aimerais connaître le nom de l'inventeur de ce monstre de plastique qui catapulte la carte gagnante. L'automation remplace ici non seulement la main de l'homme mais aussi son intelligence... Tout ce que nos foires affichent de clinquant et de grinçant se retrouve sur le plateau du 10: gilet rayé et canotier de l'animateur, "girls aux cuisses nues". Car, si à Radio-Canada on ménage les tissus par le haut, — les omoplates de Mmes Bédard et Don. Michel en sont la preuve

— ce sont les grands muscles des cuisses qui font la gloire du canal 10. Pendant que l'animateur s'égosille à vanter les mérites de votre "nettoyeur préféré" ou de votre "boucher préféré", des milliers de participants halètent devant leur appareil.

On tourne le bouton au 12 et c'est un autre quiz mettant en vedette des Torontois surtout. Ils font même preuve d'un peu plus de bon goût et d'intelligence.

Après une telle soirée, on n'entretient plus de doute: le matérialisme le plus grossier n'est pas le seul lot du monde communiste.

Une médaille d'or grand format à l'extraordinaire téléthéâtre de dimanche le 18: "La mort d'un commis-voyageur" d'Arthur Miller. Si le mot "chef d'oeuvre" signifie encore quelque chose, appliquons-le sans réserve à cette production de Radio-Canada, signée Paul Blouin, qui nous a rappelés les meilleurs moments de la T.V. Drama d'une tristesse oppressante dans un mise en scène parfaite, avec des comédiens de très grande classe: Jean Duceppe, Jeannine Sutto, Jacques Godin et Benoit Girard. Je ne pense pas que nous ayons vécu beaucoup de moments aussi poignants que ceux où le fils découvre que son père n'est plus qu'un pauvre homme tricheur et lâche. Jacques Godin criant à genoux sa détresse devant un Duceppe écorché vif, c'était plus que du grand théâtre, c'était la vie. Marie-Stéphane

Soirée à Honfleur

Dimanche, le 18 novembre, avait lieu, à Honfleur, une grande soirée sous les auspices du Syndicat local et de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Est. Au-delà de 450 personnes venues de tous les coins de la Fédération participèrent à cette intéressante soirée dont le but principal était la remise officielle d'un trophée au syndicat de Honfleur pour le succès remporté lors de la dernière campagne de recrutement. En effet, la paroisse de Honfleur compte maintenant 101 membres de l'Union sur une possibilité de 115.

Parmi les invités, nous remarquons M. René Lemieux, président de la Fédération, M. Alcide Fradette, directeur du secteur, M. Napoléon Laliberté, président du syndicat, M. Léopold Asselin, secrétaire, M. l'abbé Fernand Bérubé, curé de Honfleur, M. Bernard Dumont, député fédéral, M. Laurent Caron, de St-Anselme, M. Maxime Plamondon, secrétaire de la Fédération de l'U.C.C., Mlle Jovette Groleau, propagandiste de l'U.C.F.R., M. Albert Lacasse, courtier d'assurance agréé, M. Donald Bernier, maire, le lauréat du Mérite Agricole M. Maurice Laliberté, de Honfleur.

PHILOMÈNE



Films à l'affiche de la TV du 2 au 8 décembre 1962

MONTREAL, Canal 2 (CBFT)

MERCREDI, 5 décembre
1 h. **DESTINATION GOBI** (Voir ci-dessus)

JEUDI, 6 décembre
1 h. **J'AI CHOISI L'AMOUR**

Italien, 1952. Comédie avec Renato Rascel et Marisa Pavan. — Effets comiques nombreux mais faciles. Propagande anti-communiste naïve. Adultes et adolescents.

VENREDI, 7 décembre
1 h. **MITSOU**

Français, 1956. Comédie de moeurs de Jacqueline Audry avec Danièle Delorme et Odette Laure. — La vie professionnelle et amoureuse de la vedette d'un petit cabaret de Montmartre, durant la Première Guerre mondiale. — Bonne reconstruction d'époque. Ensemble léger. Excellente interprétation. — Atmosphère amoralis, dialogue cru, allusions très osées. A déconseiller.

1 h. 30 **SABOTAGES EN MER**

Italien, 1953. Film d'espionnage avec Dawn Addams et Franco Silva. — Banal. Quelques belles prises de vues. Interprétation faible. — Héroïne courageuse. Passages délicats. Adultes.

11 h. **LES DEUX VERTES**

Italien, 1952. Drame passionnel avec Michel Simon et Michel Auclair. — Scénario moyen. Réalisation faible. Psychologie sommaire. Bonne interprétation. — Milieux très immoraux. Atmosphère fortement passionnelle. Scènes osées. A déconseiller.

SAMEDI, 8 décembre
11 h. 15 **LE CIEL N'EST PAS A VENDRE**

Allemand, 1958. Mélodrame avec Annie Rosar et Hans Holt. — Scénario simpliste. Longueurs et invraisemblances. Scènes au Vatican impressionnantes. Annie Rosar excellente. — Point de vue religieux juste. Adultes et adolescents.

MONTREAL, Canal 10 (CFTM-TV)

DIMANCHE, 2 décembre
2 h. **DROLE DE NOCE**

Français, 1952. Comédie-vaudeville avec Julien Carette et Jean Richard. — Comédie pleine d'entrain, fournissant de situations hilarantes. Adultes et adolescents.

3 h. **AVENTURES AU HAREM**

Américain, 1944. Comédie avec Bud Abbott et Lou Costello. — Sans prétention. Genre music-hall. Joyeux gags. Adultes et adolescents.

11 h. 10 **MARIE-ANTOINETTE**

Français, 1956. Film historique de Jean Delannoy avec Michèle Morgan et Jacques Morel. — Soligné, mais manque d'intériorité et de chaleur. Bonne reconstitution d'époque. Bonne interprétation. — Sujet pour adultes.

LUNDI, 3 décembre
1 h. 45 **LA FAUTE D'UNE MERE**

Italien, 1952. Mélodrame avec Marina Bertl et Folco Lulli. — Tous les poncifs du mélo traditionnel. Trame policière intéressante. — Eléments positifs. Idée de vengeance. Réalisme insistant de l'évocation d'un viol. Adultes, des réserves.

7 h. 15 **IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND AMOUR**

Italien, 1955. Mélodrame avec Antonella Lualdi et Gino Cervi. — Lacrymatoire à souhait. Intéressant et soutenu. Bonne interprétation. — Agissements blâmables. Nobles sentiments. Adultes.

MARDI, 4 décembre
1 h. 45 **UNE MEURTRE A ETE COMMIS**

Français, 1938. Film policier avec Florette et Lagrenée. — A police s'en mêle. — A proscrire (R. G. F.)

MERCREDI, 5 décembre
2 h. 45 **SALONIQUE, NID D'ESPIONS**

Français, 1937. Drame d'espionnage avec Dita Parlo et Pierre Fresnay. — Technique excellente pour l'époque. Bien joué par des interprètes de talent. — Conduite libre, crimes commandés par le service d'espionnage. Adultes.

JEUDI, 6 décembre
2 h. 45 **L'ENNEMI PUBLIC NO 1**

Franco-italien, 1953. Comédie policière d'Henri Verneuil avec Fernandel et Zsa-Zsa Gabor. — Film assez ordinaire mais distrayant. Fernandel en pleine forme. — Adultes et adolescents.

3 h. 30 **O.S.S. 117 N'EST PAS MORT**

Français, 1957. Drame d'espionnage avec Ivan Desny et Magali Noël. — Scénario assez tenu. Un certain suspense. Artifices techniques gratuits. Interprétation désinvolte et ironique. — Violence exagérée, amoralisme des personnages, recherche d'effets suggestifs. Adultes, des réserves.

VENREDI, 7 décembre
11 h. 10 **BANDIDO CABELLERO**

Américain, 1955. Film d'aventures avec Robert Mitchum et Ursula Thiess. — Scénario invraisemblable. Dialogue bavard. Ensemble lourd. Quelques belles images. — Mariage traité à la légère. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 8 décembre
1 h. **BANCO DE PRINCE**

Français, 1950. Comédie avec Lucien Baroux et Jacqueline Pieroux. — Film sans prétention, un peu bébé. Réalisation pauvre. — Milieu fraternel. Moeurs et propos libertins. Adultes, des réserves.

1 h. **UNE VIE PERDUE**

Américain, 1947. Comédie dramatique avec Susan Hayward et Lee Bowman. — Assez bonne réalisation. Jeu juste des interprètes. — Thème pour adultes.

SHERBROOKE, Canal 7 (CHLT-TV)

DIMANCHE, 2 décembre
11 h. 15 **LE CHAMPION**

Américain, 1949. Drame avec Kirk Douglas et Marilyn Maxwell. — Bien fait. Récit rapide et tendu. Photo soignée. Musique trop envahissante. — Scènes brutales. Le mal et le divorce envisagés avec facilité. Adultes, des réserves.

VENREDI, 7 décembre
1 h. 30 **SABOTAGES EN MER**

(Voir plus haut)

11 h. 30 **L'ROYAUME DES CRAPULES**

Américain, 1952. Drame psychologique et policier avec Brian Donlevy et John Russell. — Scénario confus. Réalisation et interprétation pauvres. — Tendances positives. Milieu d'escroquerie et de corruption. Adultes.

SAMEDI, 8 décembre
11 h. 30 **L'HOMME DE MES REVES**

Américain, 1947. Comédie avec Ginger Rogers et Cornel Wilde. — Réalisation entraînante d'une histoire assez loufoque. Les deux vedettes campent bien leur personnage. — Quelques images osées. Adultes.

TROIS-RIVIERES, Canal 13 (CKTM-TV)

LUNDI, 3 décembre
11 h. 30 **HISTOIRE D'UN GRAND AMOUR**

Mexicain. Drame sentimental avec Jorge Negrete et Gloria Marin. — Scénario moyen. Réalisation honnête. Bonnes scènes de danses et de musique folklorique. — Escandale. Amour adultère. Adultes.

MARDI, 4 décembre
12 h. 50 **LA NUIT DU CHASSEUR**

Américain, 1955. Drame de Charles Laughton avec Robert Wiltchum et Shelley Winters. — Réalisation teintée d'expressionnisme allemand. Interprétation excellente. — Symbolisme assez morbide qui risque de créer une confusion des valeurs morales. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 5 décembre
12 h. 50 **LA VIE CHANTEE**

Français, 1951. Sketches chantés de Noël Noël. — Genre cinématographique qui ne manque pas d'originalité. Ensemble aimable. Noël Noël manie la satire avec virtuosité et gentillesse. — Son esprit satirique sur les travers humains et un "sketch" en particulier font réserver ce film aux adultes.

JEUDI, 6 décembre
12 h. 50 **COUP MANQUE**

Américain, 1956. Drame policier avec Sterling Hayden et Coleen Gray. — Film de qualité. Style abrupt et explosif. Étonnantes prises de vues. — Epilogue positif. Scènes suggestives. Atmosphère morbide. Adultes, des réserves.

VENREDI, 7 décembre
12 h. 50 **LES TROIS CODONAS**

Allemand, 1942. La vie dramatique de trois artistes du cirque. — Bonne réalisation dans le genre. Très bonne interprétation. — Brutalité. Amour libre. Adultes, des réserves.

8 h. 30 **SABOTAGES EN MER**

(Voir plus haut)

SAMEDI, 8 décembre
11 h. 30 **KEY LARGO**

Américain, 1949. Drame psychologique avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall. — Atmosphère tendue. Dimension psychologique importante. Mise en scène puissante. Excellente interprétation. — Héros honnête et courageux. Nombreuses violences. Ambiance agressive. Adultes.

LA REVUE DES MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

Le marché des oeufs a été stable, la semaine dernière, et les arrivages suffisants. Les prix demeureront inchangés jusqu'à la fin de la semaine lorsque l'Ontario a expédié à des prix beaucoup plus bas. Il y eut une autre baisse au début de cette semaine et les acheteurs demeurèrent prudents.

Les poulets à griller continuent de se vendre très bien. Les arrivages n'étant pas suffisants, quelques expéditions ont été importées d'Ontario et des Etats-Unis. Les arrivages de gros poulets furent assez considérables tandis que les grosses poules demeurèrent rares. La demande pour ces volailles a été stable. Le marché du dindon est peu animé.

Volailles en boîtes

Semaine finissant

LUNDI, le 26 novembre 1962

POULETS ABATTUS

(6 livres et plus)

A	36c
A	(4 1/2 et moins de 6 livres)	29c-30c
A	(3 1/2 et moins de 4 1/2 livres)	27c
A	Poulets à griller et à frire	26c

Poulets éviscérés en vrac

A	(5 livres et plus)	49c-51c
A	(4 et moins de 5 livres)	43c-44c
A	(3 et moins de 4 livres)	40c-41c

Poulets à griller et à frire

A	(sous glace)	35c-36c
---	--------------	---------

POULES ABATTUES

(De 5 1/2 livres et plus)

A	26c-28c
A	(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)	20c-21c
A	(Moins de 4 1/2 livres)	14c-16c

Poules éviscérées en vrac

A	(5 livres et plus)	39c-41c
A	(4 et moins de 5 livres)	38c-40c
A	(Au-dessous de 4 livres)	29c-33c

JEUNES DINDONS

A	Moins de 8 livres	45c-46c
A	8 lb à 16 lb	46c-47c
A	16 lb et plus	40c-42c
A	Canards	49c-51c

Volailles vivantes

POULES

A	Prix aux producteurs à Montréal	21c-22c
A	6 livres et plus	13c-14c
A	5 lb et moins de 6	11c-12c

POULETS

A	6 1/2 livres et plus	29c
A	5 livres et moins de 6 1/2 livres	22c
A	4 livres et moins de 5 livres	21c

Poulets à griller et à frire

A	21c
---	-------	-----

DINDONS

A	Jeunes dindons:	
A	Moins de 10 livres	27 1/2 c-28c
A	Dindons adultes	
A	Moins de 20 livres	29c-29 1/2 c
A	Dindons 20 lb et plus	25c-25 1/2 c
A	Canards	29c-30c

Oeufs

Prix sur place à Montréal

OEUF TRIS

(caisses gratuites)

A	Extra-Gros	49c
A	A-Gros	48c
A	A-Moyens	45c
A	A-Petits	40c

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 est, rue Craig, Montréal.

Lundi 26 novembre 1962

POMMES: McIntosh belles 1.25-1.50, tombées .75-1.00, entrepôts froids 1.75-2.00, en rangées 2.50, Cortland 1.50, fameuses 1.55 le minot.

BETTERAVES: 1.50-1.75 le 50 lb.

CAROTTES: 1.50-1.75 le 50 lb; 2.25-2.50 cellos de 50 lb.

CHOUX: 1.00-1.25 le cageot ou le sac de 50 lb rouges ou savoie 1.25 la doz.

CHOUX DE BRUXELLES: 3.00 les 16 pintes.

CHOUX CHINOIS: 1.25-1.35 le cageot.

NAVETS: 1.35-1.50 50 lb.

OIGNONS: jaunes 1.35-1.75, rouges 1.75-2.00 50 lb.

PANAIS 2.50, 12 cellos de 24 oz ou le minot, 1.00-1.25 1/2 minot.

POIREAUX: .90-1.25, petits 50c. la doz.

Pommes de terre

Lundi, 26 novembre 1962, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec	75 lb	1.10-1.25
Québec	50 lb	0.75-0.80
I.P.E.	75 lb	1.65
I.P.E.	10 lb	0.30
N.-B.	50 lb	0.85-0.90
N.-B.	10 lb	0.22-0.25
E.-U., sucrées, minot		4.50

Pee Wee 17c
B 39c
C 29c

(Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros	54c-55c
A-Gros	53c-54c
A-Moyens	49c-52c
A-Petits	44c-46c

Prix de détail aux consommateurs

(cartons de douzaines)	
Extra-Gros	63c-71c
A-Gros	61c-69c
A-Moyens	55c-59c
A-Petits	50c-53c

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 27 novembre 1962, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 51 3/4c 93 pts et 50 3/4c 92 pts admissible, 50 3/4c non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première qualité. Le fromage blanc du Québec se vendait 34c, coloré 34c, prix de remise, paraffiné, F.O.B., Montréal.

Prix payés jeudi, le 22 novembre

Le lait en poudre pulvérisé, No 1, se vendait en sacs 7 3/4c à 10c, 7 1/4c à 9c le cylindre.

Lait en poudre, consommation animale 7c à 7 1/4c.

Poudre de lait de beurre 6 3/4c à 6 3/4c.

Poudre de petit lait 4c. à 4 1/4c.

Animaux vivants

MARCHE DE L'OUEST

MARCHE DE L'EST

Bouvillons	
Choix	27.50-28.00
Bons	26.50-27.50
Moyens	21.00-26.50
Communs	13.00-20.50
Vaches	
Bonnes (types à boucherie)	18.50-19.50
Bonnes, locales	16.50-17.50
Moyennes	15.50-16.50
Communes	13.50-15.50
Très communes	5.00-13.00
Taureaux	
Bons	19.00-19.75
Communs, moyens	14.50-18.75
Taures	
Bonnes	19.50-21.75
Moyennes	17.50-19.00
Communes	13.50-17.00
Veaux de lait	
Bons	28.00-33.00
Moyens	22.00-27.00
Communs	14.00-22.00
Veaux de champ	14.00-16.50

Agneaux et moutons	
Agneaux	
Bons	19.00
Lots mélangés	18.50
Communs	aucun
Moutons	
Bons	6.00-8.00
Communs	4.00

Bouvillons	
Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	20.50
Communs	17.00-19.00
Vaches	
Bonnes (types à boucherie)	aucune
Bonnes, locales	16.50-17.00
Moyennes	15.50-16.50
Communes	13.00-15.00
Très communes	10.00-13.00
Taureaux	
Bons	18.50-20.00
Communs, moyens	13.00-18.00
Taures	
Bonnes	19.00-20.50
Moyennes	17.50-18.50
Communes	14.00-17.00
Veaux de lait	
Bons	29.00-34.00
Moyens	24.00-28.00
Communs	15.00-23.00
Veaux de champ	14.00-18.00

Agneaux et moutons	
Agneaux:	
Bons	19.00
Communs	17.00
Moutons:	
Bons	aucun
Communs	aucun

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi le 26 novembre 1962.

Les arrivages: 1119 bovins, 421 veaux, 153 porcs, 481 agneaux et moutons.

Lundi, les réceptions étaient plus élevées de quelque 244 têtes et elles se formaient de 500 bouvillons, 599 taures et vaches et de 20 taureaux. Les transactions s'effectuaient passablement bien à la suite d'une demande plutôt modérée. Les prix payés pour les bouvillons ce choix et de bonne qualité allaient jusqu'à \$1.00 moins cher tandis que les autres catégories, un bon \$0.50 également. Les taures, vaches et taureaux sont demeurés à des prix à peu près stables comparativement à la semaine dernière, si l'on considérait la qualité.

Toutes les classes de veaux étaient en bonne demande et s'échangeaient facilement. Les arrivages se composaient pour la plupart de veaux de champ qui ont rapporté des prix stables tandis que les bons veaux de lait s'échangeaient à des prix fermes.

Lundi, les premières ventes de porcs ont enregistré \$0.25 de plus qu'à la fermeture, la semaine dernière, rapportant \$30.50 pour les porcs de catégorie "A". Les prix des truies sont demeurés les mêmes à \$20.00 et \$21.00.

Le marché des agneaux et moutons était actif à la suite d'une bonne demande et ils se vendaient rapidement. Les prix payés étaient fermes allant jusqu'à \$0.50 plus cher que la semaine dernière. Bons agneaux \$19.00; lots mélangés \$18.50. Les prix des moutons étaient les mêmes variant de \$4.00 à \$8.00 suivant leur valeur.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 26 novembre 1962.

Les arrivages: 718 bovins, 487 veaux, 233 porcs et 8 agneaux et moutons.

Les arrivages, lundi, étaient d'environ 85 têtes de plus que la semaine dernière et se formaient pour la plupart de taures et vaches de diverses qualités. Toutes les classes de bovins se sont échangées rapidement à la suite d'un marché actif et d'une très bonne demande. Les prix payés sur toutes les catégories offertes sont demeurés entièrement stables à ceux de la semaine précédente.

Le marché des veaux était très actif à la suite d'une demande soutenue et les prix payés, en général, rapportaient \$1.00 plus cher sur toutes les qualités offertes.

Lundi, les porcs de catégorie "A" se sont échangés à \$1.00 plus cher que la semaine dernière à la fermeture rapportant \$30.50. Les prix des truies ont augmenté de \$1.00 à \$2.00 rapportant \$20.00 et quelques-unes jusqu'à \$21.00.

Les quelques bons agneaux offerts ont rapporté \$19.00.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) de deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Engr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal — tél. 844-9511.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

PRIX PAYES, LUNDI, 26 NOVEMBRE 1962

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A—Prix de base	30.50	30.50	30.80-31.25
B	29.50	29.50	28.80-30.25
C	27.50	27.50	27.80-28.25
D	27.50	27.50	27.80-28.25
Légers	27.00	27.00	27.30-27.75
Lourds	27.25	27.25	27.55-28.00
Extra-Lourds	20.00	20.00	22.40
Semi-castrats	23.50	23.50	23.80-24.25
Truies	20.00-21.00	20.00-21.00	22.40

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

Les 19, 20 21 novembre 1962

MARCHE DE L'OUEST

MARCHE DE L'EST

PORCS

PORCS

Lundi les premières ventes de porcs ont enregistré .25 de moins qu'à la fermeture la semaine précédente. Mardi, les prix ont rapporté \$1.25 plus cher qu'à l'ouverture mais accusèrent une baisse de \$1.00 mercredi. Les prix des truies sont demeurés les mêmes.	
Catégorie A Lundi	\$30.00
Mardi	\$31.25
Mercredi	\$30.25
Truies	\$20.00 - \$21.00

Les prix des porcs et truies sont demeurés inchangés comparativement à la semaine précédente.

C. A	40 à \$30.00
" "	152 à \$29.50
" "	377 à \$29.50 plus .80 ch.
Truies	\$19.00
Majorité	\$19.00 plus .80 ch.

Série d'arbitrages dans le bas du fleuve

Le bois à pulpe des petits producteurs du bas du fleuve a fait l'objet d'une série d'arbitrages alors que les séances ont duré 2 jours, soit les 20 et 21 derniers, à Rimouski devant l'Office des marchés agricoles de la province de Québec qui agissait comme arbitre.

Les parties en cause sont l'office des producteurs de bois de Rimouski-Matapédia et la compagnie Fraser Ltd, d'Atholville, Nouveau-Brunswick; l'office des producteurs de bois de Rimouski-Matapédia et la compagnie New-Brunswick Int. Paper, de Dalhousie, Nouveau-Brunswick; l'office des producteurs de bois de Rimouski-Témiscouata et la Fraser d'Edmundston, N.B.

Dans les trois cas, les offices de producteurs en cause ont soumis des mémoires sur les points en litige, objets des différends.

R - Matapédia et N.B.I.P.

Dans le cas de l'office des producteurs de Rimouski-Matapédia et la New Brunswick International Paper, un seul point est en litige, mais non le moindre, celui du prix de la corde de bois à pulpe.

L'Office demande en effet \$19.75 la corde livrée aux endroits de réception connus tandis que la compagnie n'offre que \$17.85 la corde aux mêmes conditions. Tous sont d'accord sur le volume, c'est-à-dire un total de 7,000 cordes.

Le secrétaire de l'office, M. André Fecteau, a fait remarquer au cours de la séance d'arbitrage, que les arbitres doivent tenir compte des conventions qui donnent un prix plus élevé s'ils tiennent compte de celles qui accordent des prix inférieurs à \$18.85 la corde. M. Fecteau a également souligné qu'il en coûte \$27.84 la corde pour la production d'une corde de bois sur les terrains de la Couronne. Il a ensuite

fait valoir le facteur "social", c'est-à-dire que "les richesses naturelles d'un pays doivent d'abord servir les intérêts supérieurs de la population qui l'habite".

R - Matapédia et Fraser

Dans le différend qui oppose l'office des producteurs de bois de Rimouski-Matapédia et la compagnie Fraser, ce sont le prix et le volume du bois qui soulèvent les difficultés. L'office pour sa part demande qu'on achète 5,000 cordes de bois à \$20.25 la corde tandis que la compagnie n'offre d'acheter que 2,200 cordes au prix de \$17.85.

A l'appui de leurs revendications, les producteurs ont rappelé une déclaration du ministre des Terres et Forêts, à l'effet qu'on devait autant que possible expédier le bois au moulin le plus rapproché, ce qu'on ne pourrait normalement faire si la compagnie Fraser n'achetait pas la quantité désirée. On croit aussi que l'argument ap-

porté par la compagnie au sujet de l'impossibilité d'acheter plus de bois parce qu'on doit acheter aussi des copeaux, ne tient pas parce que la politique mise déjà de l'avant a pour but de favoriser les producteurs de bois et non pas les industriels aux dépens des premiers.

R - Témiscouata et Fraser

Le prix et le volume du bois font également l'objet du différend qui oppose l'office des producteurs de Rimouski-Témiscouata et la compagnie Fraser d'Edmundston au Nouveau-Brunswick. Cette fois, l'office demande à la compagnie d'acheter 12,000 cordes au prix unitaire de \$20.10 alors que la compagnie n'offre d'acheter que 8,000 cordes au prix quasi ridicule de \$16.50.

Toutefois, il faut rappeler ici que c'est surtout sur la qualité du bois que la discussion a le plus porté. Le représentant de la compagnie a d'abord affirmé que le bois était petit et plein

de noeuds et causerait des pertes aussi élevées que 20%.

D'autre part, le représentant des producteurs, M. André Fecteau, a accepté l'offre de la compagnie de participer à une expertise conjointe sur le calage du bois des producteurs. Mais, il a aussi répliqué qu'il ne comprenait pas que la compagnie en arrive à de tels chiffres puisque, selon ses mesurages de l'an dernier, seulement 2 pour cent du bois était d'un diamètre de quatre pouces et moins.

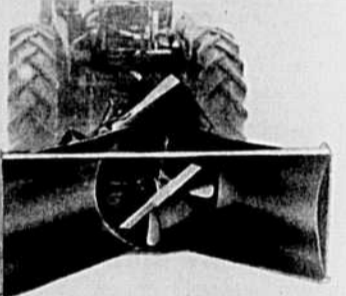
Evidemment, dans les trois différends, les discussions ont porté sur bien d'autres points et elles ont été fort longues dans certains cas. On attend maintenant les décisions du tribunal d'arbitrage qui devraient être rendues d'ici peu.

le souffleur
à neige

FORANO



S'ADAPTE A L'HYDRAULIQUE
DE VOTRE TRACTEUR



ROBUSTE



PUISSANT

UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE
À UN PRIX FORT RAISONNABLE

REVENDEUR AUTORISÉ

FORANO
Plessisville, Qué.

Veillez s'il vous plaît m'envoyer une circulaire sur votre souffleur V-500 et me dire le nom du revendeur autorisé le plus près de chez moi.

(Nom

(Adresse

T.C.N.—23-11-62

Une proposition de la FCA :

Une conférence nationale sur l'industrie laitière

Dans un mémoire présenté récemment à la Conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture, la Fédération canadienne de l'agriculture a demandé que l'on tienne une conférence nationale en février prochain pour étudier spécialement une politique nationale de mise en marché des produits laitiers.

Le mémoire a rejeté les pro-

positions de tenter de solutionner les problèmes de l'industrie laitière par l'entremise d'une réduction des revenus au niveau des producteurs.

On a recommandé également qu'il y ait des consultations plus étroites entre le gouvernement fédéral et la FCA en ce qui regarde les nouvelles réglementa-

tions dans le domaine de l'entreposage des grains.

Le besoin dans ce domaine, souligne le mémoire, est de trouver d'autres débouchés aux céréales de l'Ouest. Le Canada doit continuer à appliquer sa politique de vendre les grains à crédit aux marchés extérieurs et être prêt à prendre certains risques. Rien n'empêche d'accroître les possibilités du pays pour des débouchés semblables.

La délégation de la FCA à la conférence était présidée par le Dr H. H. Hannam, président de la FCA, et comprenait les membres de l'exécutif et quelques officiels d'organisations-membres. Le Québec, pour sa part, était représenté par M. Lionel Sorel, vice-président de la FCA et président général de l'UCC, M. Gilles-H. Ledoux, directeur du service des spécialités agricoles de l'UCC, et M. John Dixon, de Montréal, président de la Fédération des producteurs de lait du Canada.

La FCA a également demandé au gouvernement de cesser d'abandonner certaines lignes de chemins de fer, surtout dans l'Ouest du pays, tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas adopté une politique nationale dans ce domaine afin de protéger le cultivateur et le public contre les conséquences malheureuses qui sont le résultat des gestes actuels. On reconnaît que des lignes doivent être abandonnées, mais que cela doit être accompli selon un plan précis et coordonné.

Enfin, la FCA demande une politique agricole nationale pour tous les produits de la ferme et une mise en marché ordonnée de ces produits; elle demande même une législation qui s'accommoderait d'une façon plus rationnelle aux accords internationaux.

Le mémoire suggère la création d'un Office national pour le développement de l'agriculture qui agirait comme conseiller en matières agricoles et comme un moyen de fournir une meilleure information et une plus grande considération des problèmes agricoles.



"Oh, Alphonse, que c'est romantique et c'est la meilleure cachette qu'on puisse trouver!"

— "Tas raison, Marie, et tu peux être certaine que ça va durer longtemps parce qu'ils sont pas prêts de trouver des solutions à l'industrie laitière, d'après ce que j'peux voir"...

1 1/4%
INTÉRÊT POUR FONDS DE 360 JOURS

6 1/4%
INTERET POUR FONDS DE 180 JOURS

MONTREAL 1255 rue University..... UN. 6-6672
 MONTREAL 6234 rue St.-Hubert..... 274-5565
 QUEBEC 20 rue St.-Jean..... 529-0085
 SHERBROOKE 138 nord rue Wellington LO. 9-9008

BUREAUX DANS LES CENTRES IMPORTANTS AU CANADA

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
 6234 rue St.-Hubert
 MONTREAL, P.Q.

Veillez m'envoyer des renseignements détaillés **GRATIS**

NOM

ADRESSE

VILLE NO. DE TEL.

Un de nos collaborateurs actuellement en Europe, nous envoie de Reims, en France, quelques commentaires, qui sont intéressants même si quelques événements qu'il mentionne sont passés. Car son texte est daté du 7 novembre.

Une courte visite dans un pays étranger n'a jamais autorisé personne à se considérer comme un interprète exact de la vie et de la pensée de ce pays. Mais un visiteur qui garde ses yeux et ses oreilles ouverts, et qui fait la jasette avec les gens rencontrés au hasard, peut recueillir une foule de faits ou d'opinions intéressantes qui lui permettent ensuite, à tort ou à raison, de tirer quelques conclusions. C'est ce que je veux bien faire pour vous aujourd'hui, à quelques pas de la magnifique cathédrale de Reims.

Le Français vient de traverser une époque de controverses nationales au sujet d'un référendum. Officiellement, on lui demandait s'il voulait élire lui-même le Président de la République. Cette question était réellement en cause mais personne n'était dupe au sujet de la vraie question sous-jacente. Le général de Gaulle a dit à peu près ceci à ses compatriotes: "Depuis que je conduis les destinées de la nation, j'ai rétabli l'ordre où la pagaille politicienne régnait, et de cet ordre est sortie une grande prospérité économique. Si vous vous prononcez contre mon projet, je retourne à ma maison de campagne et je vous laisse aux mains des politiciens de 12 à 20 partis différents qui recommenceront le jeu des cabinets renversés tous les deux mois."

Les "oui" ont donné une majorité assez importante pour que le général décide de continuer son rôle.

La Chambre des Députés qui lui était docile depuis plusieurs années, avait fait récemment sa petite révolte de palais par un vote de non-confiance contre le premier ministre. De Gaulle a voulu d'abord s'assurer de l'appui du peuple avant de s'attaquer à la réforme des députés.

Dans dix jours nous aurons une élection générale en France, pays de 47.000.000 d'habitants, et c'est

seulement ce soir, dans quelques minutes, que le Président donnera, par l'intermédiaire de la télévision, son opinion au sujet de cette élection. Personne n'a voulu commencer une réelle campagne électorale avant d'avoir attendu l'opinion du Président. On peut transposer ces faits réels en supposant au Canada qu'à la dernière élection fédérale, tous les candidats se seraient abstenus de parler politique avant d'avoir entendu un discours du Gouverneur général, et ceci dix jours seulement avant les élections. Cette comparaison vous laisse deviner un peu l'emprise qu'exerce actuellement Charles de Gaulle sur ses compatriotes, et le climat politique qu'il a créé. Il faut remonter à Napoléon Ier dans l'histoire de la France pour rencontrer quelque chose d'analogue. Et c'est justement cette ombre de Napoléon qui donne la frousse à un grand nombre de Français bien pensants.

De Gaulle s'est toujours déclaré opposé à la lutte entre les partis politiques trop nombreux. Il accepterait peut-être le système britannique ou américain de deux partis. Sur ceci, il ne se prononce pas très clairement. On a un peu l'impression qu'il préférerait le parti unique où les discussions auraient lieu en-dedans du parti. Par contre, il est très réaliste et il sait pertinemment qu'on ne passe pas directement de 20 par-

tis à un seul sans révolution et sans dictature. Or il finit toujours ses discours grandioses par: "Vive la France! Vive la République!" et je crois qu'il ne veut pas abolir les prérogatives démocratiques. Il essaie donc par tous les moyens possibles de réduire l'influence des partis multiples en abolissant les parois étanches entre ces partis.

Il avait été porté au pouvoir par le M.R.P. mais le parti a glissé petit à petit dans la participation politique. Il lui a substitué l'U.N.R. qui réunissait des gaullistes provenant de plusieurs partis. Certains U.N.R. ont dit "non" lors du référendum; ils se voient retirer la bénédiction du général et plusieurs ne se représentent pas.

L'un des aides du général, André Malraux, vient de fonder un nouveau mouvement qui se dit non politique et qui a pour but de sauver la cinquième République. Ce mouvement va recruter un peu partout, affaiblissant encore davantage les vieux partis.

Il est donc probable que le général, d'une façon directe ou détournée, donnera son approbation à un grand nombre de membres de l'U.N.R. qui formera le coeur de la prochaine chambre. Il donnera ainsi son approbation à des candidats qui lui sont dévoués mais qui auront un grand nombre d'autres étiquettes. Il se fera élire ainsi une majorité confortable, mais qui ne dépendra pas d'un seul parti. Il aura alors réalisé un pas de plus dans l'unité nationale telle qu'il la conçoit. Il pourra ensuite publiquement donner sa préférence à un successeur qui saura continuer son oeuvre. Le peuple, par sympathie pour de Gaulle et pour voir se continuer la période actuelle de bien-être économique, votera pour son successeur qui aura été bien préparé. Ainsi de Gaulle aura trouvé la réponse à la seule question sérieuse que le peuple français lui pose au sujet de la nouvelle situation politique: "Qu'arriverait-il si de Gaulle disparaissait subitement?"

De Gaulle est à mon avis l'homme politique le plus habile du siècle et je prédis que la prochaine élection, qui en théorie ne le concerne pas du tout, consolidera son pouvoir.

Quelques remarques étonnantes entendues dans les rues: "Le parti communiste descend rapidement la pente; il sera extrêmement faible après l'élection." — "Le monde agricole n'a pas d'opinion très caractéristique dans cette élection. Il suivra les courants de la population en général." — "Le monde agricole a appris qu'il suffit de faire un peu de chahut pour attirer l'attention du général, qui pour le faire taire lui accorde la moitié de ses réclamations. Le monde agricole reviendra à la charge après les élections." — "Le monde agricole subit quelques perturbations mineures avec le Marché commun, mais il n'est pas très inquiet. On prétend que la France gardera tous ses marchés et les améliorera même, parce que la plupart de ses produits exportés sont des produits où la qualité est plus importante que le prix. Les

compétiteurs n'approcheront pas pendant encore plusieurs années la qualité établie par la France, et ainsi ils ne seront pas dangereux."

Pendant la partie la plus critique de la crise cubaine, tous les journaux exprimaient la même opinion: "Il s'agit d'une comédie d'envergure où les acteurs ne sont pas sérieux." Espérons que les événements continueront à donner raison aux Français.

Au sujet de l'avenir du monde pendant les prochaines années, les Français prédisent l'établissement des Etats-Unis de l'Europe Occidentale. Ils prédisent un pacte affectif entre les

Etats-Unis et la Russie, qui admettent réellement la coexistence du socialisme entier avec la démocratie d'un type plus ou moins capitaliste. Ils prédisent une compétition mondiale pour la solution du problème de la faim. Ils prédisent même que le nouveau Concile fournira une réponse au problème de l'augmentation de la population mondiale.

Comme on le voit, le Français d'aujourd'hui est plutôt optimiste et il a laissé bien en arrière l'existentialisme. La mode est plutôt au "twist"!



2e section
12 pages

RABAIS DE \$3⁰⁰
PAR TONNE D'ENGRAIS
CHIMIQUES
SHUR-GAIN
LIVRÉES EN DÉCEMBRE

SHUR-GAIN
FAIT LA DIFFÉRENCE

- Qualité supérieure — texture uniforme.
- Laboratoires des plus modernes.
- Techniciens et chimistes reconnus.
- Pour mieux vous servir, deux usines de fabrication et deux entrepôts dans la province de Québec.
- Les responsables du trio économique 8-16-16, 4-24-20, 4-32-12.

Voyez votre agent SHUR-GAIN local!

Faites-vous livrer vos engrais chimiques SHUR-GAIN en décembre: vous éviterez ainsi les retards de livraison causés au printemps par l'état des routes.



Les engrais chimiques SHUR-GAIN, fabriqués par Canada Packers, qui a plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine, permettent d'obtenir la plus forte production à l'acre.



La compagnie International Harvester nous donne ici un exemple des "prouesses" que peut accomplir l'un de ses récents produits: le "Scout". C'est une jeep à 4 routes automatrices. D'une puissance exceptionnelle, le "Scout" peut aller partout en plus d'être fort pratique pour bien des travaux de la ferme.

Perspectives d'avenir de la médecine vétérinaire

Nombre de gens sont portés à croire que le champ d'action du vétérinaire se limite à la surveillance de la santé chez les animaux domestiques, et à la guérison de leurs maladies. Cette vue est fautive. La profes-

sion de maints vétérinaires. Non seulement trouve-t-on dix millions de bovins sur nos fermes, six millions de porcs, un million et demi de moutons, un million de chevaux, soixante-six millions d'oiseaux de basse-cour,

des médecins vétérinaires exerce exclusivement en clientèle des petits animaux.

On peut lire aussi dans l'annuaire de l'École et dans une publication de cette institution ces notes suivantes qui en disent davantage sur les possibilités nombreuses ouvertes à la profession. Qu'on le croit ou non, les études vétérinaires permettent l'accès à des postes de haute responsabilité, dans des disciplines aussi différentes que la chimie et la biochimie, la biologie et la physiologie, la pharmacologie, la zoologie et la conservation de la faune, la parasitologie, l'industrie animale, la bactériologie, la virologie, etc. Deux fois sur trois, pareilles spécialisations finissent par inviter à l'enseignement supérieur ou à la recherche en laboratoire. Dans un ordre d'idées connexes, elles conduisent à la fabrication des produits biologiques et pharmaceutiques.

Il se posera donc dans quel temps le problème de l'orientation chez nos étudiants qui terminent leurs études secondaires.

Reproduisons ici en substance les conditions d'admission à l'École de Médecine vétérinaire affiliée à l'Université de Montréal.

Conditions académiques: le diplôme de 12 année scientifique qui permet l'entrée en pré-vétérinaire. Les études durent 5 ans.

Les porteurs du baccalauréat en Arts ou en Sciences ou un diplôme équivalent sont admis en première année et le cycle de leurs études n'est que de 4 ans.

Les déboursés à prévoir: environ \$100 annuellement, comprenant: l'inscription, frais de scolarité, frais de laboratoire, Association des étudiants, cours photocopiés, assurance, etc. Chaque étudiant doit en plus se procurer un microscope.

Quant à la question du logement, les élèves prennent chambre et pension dans des familles de la ville de Saint-Hyacinthe. Les frais hebdomadaires sont environ \$15 à \$18 pour le coût de la chambre et repas.

Signalons enfin que pour faciliter l'accès à l'École, aider à résoudre le problème financier (logement et nourriture), permettre certaines dépenses qu'implique un stage universitaire, le service de l'Aide à la Jeunesse, du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, offre aux étudiants des bourses qui sont un actif précieux. Et depuis quel temps, le ministère offre en outre un service de prêts à des conditions très avantageuses.

Dr Jacques St-Georges, m.v.

(CHRONIQUE RÉDIGÉE SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)

LE MEDECIN VETERINAIRE vous parle...

sion offre des perspectives nombreuses, dans des domaines qui vont sans cesse se multipliant.

Il va sans dire que le cheptel, qui a dans notre pays une valeur dépassant les deux milliards de dollars, retient l'atten-

tion de maints vétérinaires. Non seulement trouve-t-on dix millions de bovins sur nos fermes, six millions de porcs, un million et demi de moutons, un million de chevaux, soixante-six millions d'oiseaux de basse-cour,

mais la moitié environ de nos familles gardent des chiens et des chats. C'est-à-dire que la médecine des petits animaux a chez nous sa raison d'être, autant que celle des grands. Même qu'aux Etats-Unis le quart

FINIS VOS ENNUIS!

POUR LA NEIGE, LA BOUE, LES CHAMPS MOUS, POSEZ LES PNEUS



LE NOUVEAU

PNEU

DE CAMION

A TRACTION

MAXIMUM



PLUS LARGE!
PLUS
CAOUTCHOUTÉ!
PLUS DE CHAPE!

Top-Trak

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ-VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

En vente à votre Coopérative locale

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Marché Central Métropolitain
1055 ouest, boul. Crémazie,
C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.

SOUVENIRS DE MON CURÉ

Voyez le figuier...

(Luc XXI — 30)

Si Notre-Seigneur affectionne tant les comparaisons empruntées à l'agriculture c'est pour nous apprendre à ne pas nous énerver... ne pas prétendre devenir semblables à Lui, du jour au lendemain. "A moins que le grain de blé mis en terre ne meurt, il ne portera pas de fruits..."

Dimanche dernier, saint Mathieu nous rapportait les prédictions de N. S. sur l'avenir de Jérusalem, — la ville déicide, — et sur la fin du monde. C'était épouvantable: — "Quand vous verrez l'abomination de la désolation..." — "Malheur aux femmes qui seront enceintes..." — "Priez pour que ça n'arrive pas en hiver" — "Tous les peuples verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté..."

Dimanche prochain, — premier dimanche de l'Avent, — saint Luc nous parle du dernier avènement du Fils de l'homme, et sonne la cloche de l'espérance: — "Or, quand ces choses commenceront à arriver, levez la tête et regardez, parce que votre délivrance est proche". — "Voyez le figuier; lorsque ses bourgeons sortent, vous dites que l'été s'en vient".

Il ne nous dit pas que ce sera demain. — Pour les citadins, quand les bourgeons sortent, c'est le grand temps de sortir les shorts et les robes-soleil. L'habitant, lui, garde ses culottes d'étoffe..., sa chemise de flanelle, et fait suivre ses mitaines. — Il viendra encore du vent de nord-est et de grosses gelées. La lune est en retard. On n'a pas vu la queue d'une outarde.

Je les vois, à la fin du monde, regarder ce que le voisin va faire, avant de décider quelque chose. — On va laisser passer les autres, pour voir comment les GROS vont faire ça. Je n'ai pas envie de me barrer les pieds, en arrivant devant le Trône.

Et Jésus, N. S., ennuyé de juger des gens qu'il ne connaît pas beaucoup, se dira: "Mais où sont donc mes amis les cultivateurs: Mes associés sur la terre?" — "Ils ont de la misère avec leurs boutons de poignets, dira saint Pierre".

Tu seras chanceux, alors, toi cultivateur; parce que tu auras quelque chose sur quoi tabler: — On lit, dans l'Écriture, qu'en ces jours, N. S. remettra au Père son Royaume reconquis. — Toi, tu remettras ton petit royaume, au Fils, après l'avoir défendu et amélioré; et tu auras de beaux souvenirs à rappeler: — C'était donc plaisant, Monseigneur, de travailler ensemble...; si on en a abattu de la besogne! Nous finissons tard, pendant les semailles et les foins, mais la terre, mais la terre poussait si bien! — Vous rappelez-vous, Mgr, l'année des 2,000 minots? — Les grosses coulées qui m'obligeaient de coucher à la cabane? Et puis, j'ai eu de bons chevaux, autrefois! L'enfant, Corneille, Champion. Oui, il n'y avait que Vous pour mettre tant de vertu dans ces bêtes-là; tant de générosité, dans des vaches comme Noëlla, Franchette, Queue courte! — Aujourd'hui, Mgr, Vous présentez l'Église, votre Épouse, au bon Dieu; permettez que je Vous présente la mienne. Regardez comme elle a l'air jeune. C'est une vraie sainte; elle aurait pu, sans gêne, s'accrocher au bras de n'importe quel ministre ou sénateur; — elle s'est contentée d'un pauvre habitant, comme moi. Ce serait de valeur de se séparer, à cet-heure que ça va commencer à bien aller?

Je ne puis te donner la réponse; mais je sais que des époux fidèles, qui travaillent avec le bon Dieu, sèment, sur leur terre, une moisson d'éternité.

La fin d'un monde...?

Au Dernier Jour, mon frère, ceux de notre génération auront l'avantage d'avoir, déjà, assisté à des commotions et des séismes SOCIAUX; et, dans la tourmente, le mérite, je l'espère, d'avoir sauvé UN monde de sa fin.

Ne pouvons-nous pas appliquer à notre époque, certains passages de saint Mathieu — "Alors, si quelqu'un vous dit le Christ est ici ou il est là, ne le croyez pas. Car il paraîtra de faux Christ et de faux prophètes, qui opéreront de grands prodiges et des merveilles étonnantes" — N'est-ce pas le désir de plusieurs de voir s'obscurcir le Soleil de justice et de charité, pour n'en être plus incommodés?... d'éteindre la Lune: — Cette mère du ciel, vieillie, qui prêche toujours la modestie, la pureté et la chasteté conjugale? Et, ces esprits, plus brillants que les autres, qui pourraient attirer les regards vers en Haut — et qui flanchent — ne sont-ce pas des étoiles qui tombent?

Mais, ce ne sera pas la fin de NOTRE monde, mon frère. Ces cataclysmes seront abrégés en faveur des élus. Et les élus, ce sont ceux qui, serrés sous l'étendard du Christ, ne jettent pas les armes, et restent convaincus que ses paroles ne passeront pas; — ceux qui s'efforcent d'être, aujourd'hui, ce qu'ils voudraient être, s'ils étaient de la dernière génération du monde.

"Au milieu des changements les plus vertigineux, il y a quelque chose d'absolument immuable; dans la dérive qui nous emporte, il y a un rivage sur lequel nous pouvons jeter l'ancre et amarrer nos espoirs: — Le Christ et la garantie de ses paroles". (G. Salet, S.J.)

Gardons notre chemin étroit, mais solide et bien marqué des pas de nos aïeux. Et Yahvéh qui nous dit, au bréviaire d'aujourd'hui: — "Tenez ferme et que votre cœur soit fort, vous tous qui espérez dans le Seigneur". (Ps 30, V. 10) ne permettra pas que NOTRE monde s'écroule.

TON CURÉ

CAMPAGNE de recrutement

à la Fédération de l'UCC de Montréal-St-Jérôme

du 2 au 8 décembre

Surveillez l'émission de radio au poste CKJL (900 au cadran), vendredi, 30 novembre, à 9.00 hres p.m.

ACHÉTEZ BIEN

ACHÉTEZ CHEZ-VOUS

ACHÉTEZ QUALITÉ

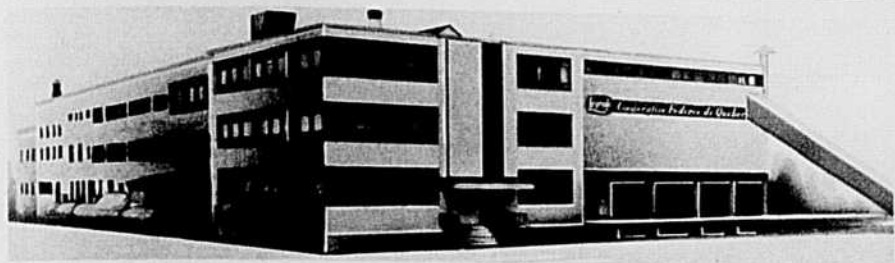
ACHÉTEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

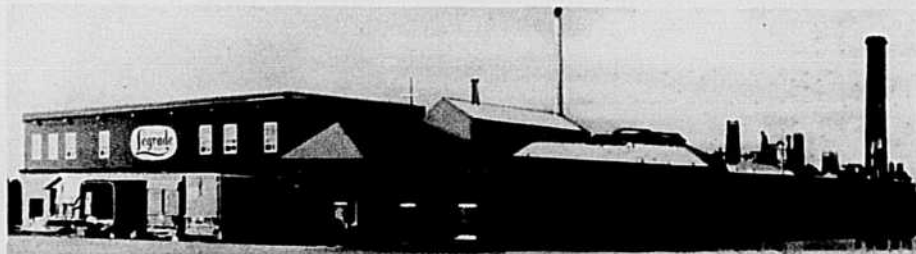
1055 OUEST, BOULEVARD CRÉMAZIE, MONTRÉAL

Legrade

RÉDACTEUR: R. PERREULT



Salaison de Québec



Salaison de Princeville

"La Division des viandes a tous les outils nécessaires pour que les opérations des abattoirs soient rentables, au bénéfice des propriétaires et des usagers, les cultivateurs. Il lui faut cependant l'appui sans réserve des cultivateurs".

La division des viandes de la Fédérée

Sous cette rubrique, pour nous rendre au désir des lecteurs de "La Terre de Chez Nous" et répondre aux nombreuses demandes de renseignements formulées par tous les coopérateurs et tous les cultivateurs avides d'informations, nous nous proposons de rédiger quelques articles concernant la marche des abattoirs de la Coopérative Fédérée.

Afin de promouvoir la confiance des usagers du service des Abattoirs de la Coopérative Fédérée, il est dans l'ordre de dire ce que les dirigeants font ou se proposent de faire pour que ce service soit profitable aux usagers et ce que les usagers peuvent et doivent faire pour réaliser les objectifs visés.

Disons, pour débiter, que les dirigeants des abattoirs ont plusieurs soucis :

a) Rendre les opérations le plus rentables possible tout en protégeant les usagers quant aux prix obtenus ou à obtenir;

b) Promouvoir la production animale par tous les moyens possibles pour permettre un meilleur revenu aux producteurs;

c) Informer les cultivateurs sur les exigences des consommateurs quant à la qualité, la continuité et la diversification des productions animales;

d) Promouvoir la distribution des viandes sur les marchés locaux, régionaux, provinciaux et internationaux en vue de créer la stabilité des prix et leur permanence, par le fait même obtenir un meilleur revenu pour tous les producteurs.

Pour que les opérations des abattoirs soient rentables, il faut premièrement être assuré d'un approvisionnement régulier. Malheureusement, les coopérateurs et les cultivateurs en général ne s'occupent pas suffisamment de ce problème qui est primordial pour le succès de leurs abattoirs.

Nous voyons trop souvent des cultivateurs se laisser tenter par quelques offres alléchantes, tem-

poraires il va sans dire, au moment particulier où nous aurions le plus besoin de leur fidélité, surtout celle des coopérateurs; quelques fois aussi, on se laisse tromper, soit par des colporteurs de fausses nouvelles ou même par de mauvaises représentations.

L'on dit très souvent (comme exemple) que la classification des porcs est plus ou moins sévère à tel ou tel endroit. Je me suis même laissé dire que les porcs classifiés après refroidissement répondaient à une meil-

leur classification, la couche de gras se rétrécissant au refroidissement. Aux abattoirs de la Fédérée, la classification est faite au moment de l'abattage et les porcs sont pesés, chauds. J'ai toujours affirmé, puisque la classification des porcs, agneaux et moutons est faite par un officier du ministère fédéral de l'Agriculture, que celle-ci est faite honnêtement et que les producteurs doivent se sentir protégés lorsqu'ils acceptent cette classification.

Nombreux sont les cultivateurs qui acceptent que leurs porcs soient classifiés par un officier du ministère fédéral de l'Agriculture, mais n'acceptent pas le principe de la différence de prix entre différentes qualités. Ils exigent, dans ce cas, un prix uniforme sans égard à la qualité.

Cette pratique est condamnable à plusieurs points de vue :

1) Elle neutralise l'effet que devrait produire le paiement de primes à la qualité;

2) Elle est de nature à augmenter le coût aux consommateurs sans bénéfice pour le producteur.

Par contre, lorsque les conditions du marché sont moins favorables pour les producteurs, c'est-à-dire que les prix sont plus bas, les offres plus abondantes que la demande, etc., durant ces périodes nos réceptions sont très abondantes. Dans ce cas, nous sommes forcés d'entreposer des quantités de viande pour permettre aux dirigeants des abattoirs de protéger les producteurs en général; ceux-ci sont rarement au courant de ces politiques qui sont quelquefois hasardeuses, voire même occasionnellement déficitaires.

Nos compétiteurs n'ont pas cette obligation, puisqu'ils sont responsables aux personnes qui ont fourni les capitaux, alors que, à la Fédérée, nous sommes responsables aux membres des coopératives agricoles. Comment concilier ces deux théories si ce n'est que d'exiger d'abord la fidélité des coopérateurs et leur constance.

Naturellement, les cultivateurs, en général, sont libres d'expédier leurs animaux à l'endroit de leur choix, mais ils sont aussi libres d'être coopérateurs ou non, c'est là l'essence même de la coopération. Cependant, si un cultivateur décide un jour, librement, d'être membre d'une coopérative, il n'est plus libre d'agir autrement, pour ne pas causer d'injustice envers les autres membres de la Coopérative.

La Division des viandes a tous les outils nécessaires pour que les opérations des abattoirs soient rentables, au bénéfice des propriétaires et des usagers, les cultivateurs. Il lui faut cependant l'appui sans réserve des cultivateurs. Pour que ceux-ci deviennent maîtres chez eux, il nous faut obtenir au moins 50% de la production animale, car autrement le contrôle demeurera entre les mains d'organismes qui n'ont pas les mêmes intérêts dans l'agriculture du Québec que la Fédérée.

EMILE MASSE,

Service Technique de Production Animale et de Consignation.

Bulletin d'information

LE RAT

Ce rongeur qui, dans un cycle de vie relativement court (environ 2½ ans) cause tant de dégâts, est un pensionnaire dispendieux et dangereux sur la ferme. En effet, on estime que chaque rat mange environ 75 livres de moulée par année, sans compter les dommages causés par le bris de sacs, de même que la destruction d'œufs et de jeunes poulets dans les poulaillers.

Le rat est aussi dangereux puisqu'il creuse des trous et abîme les bâtisses et peut même être un danger d'incendie. Il peut être, en plus, néfaste pour les animaux et même pour les humains en étant porteur de germes.

Comme il se reproduit vite, il faut sans tarder prendre les mesures nécessaires pour le contrôler, car même si on ne voit aucun rat, et que l'on constate certains dégâts, on estime qu'il y en a au moins une vingtaine dans les bâtiments. Si on en voit de temps en temps, on estime qu'ils sont plus d'une centaine.

Pour se débarrasser de ces rongeurs, le moyen le plus employé et le plus efficace demeure le Warfarin que nous vous recommandons d'utiliser en vous rappelant bien les points suivants :

1) Le Warfarin est un anti-coagulant. Consommé pendant environ cinq jours par les rongeurs, il produit une hémorragie interne qui entraîne la mort de l'animal. On peut généralement obtenir un contrôle satisfaisant dans une période de deux semaines;

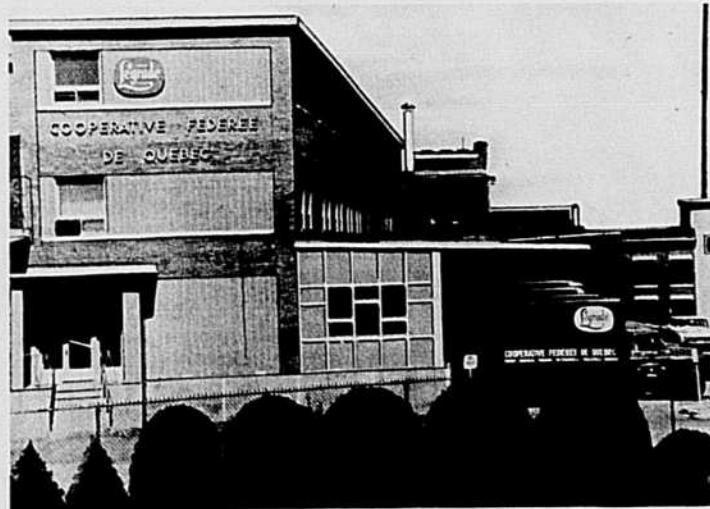
2) Il faut que les rats mangent régulièrement du poison durant cette période. Vous assurer que le produit est disponible en tout temps aux endroits où les rats ont l'habitude de passer. Eviter de mettre du Warfarin une fois seulement, puis de laisser l'assiette vide;

3) Le Warfarin est relativement inoffensif pour les humains et les animaux domestiques, car la quantité à absorber serait beaucoup plus grande que pour les rongeurs et devrait être consommée régulièrement pendant plusieurs jours. Il est, cependant, recommandé de mettre une planche au-dessus du récipient qui contient le Warfarin pour empêcher les animaux domestiques d'en manger, pour éviter que des saletés tombent sur le produit ou qu'il soit renversé.

ANDRÉ de CHEVIGNY,
Dir. du Service de la chimie agricole.



Abattoir de Montréal



Salaison de Montréal



M. Jacob Kuharuk, de Glaslyn, Saskatchewan, (à l'extrême gauche) est l'heureux gagnant du concours "Showcase" 1962 de la compagnie J. I. Case. M. Kuharuk a reçu des produits Case pour un montant de \$15,000. Sur cette photo, on reconnaît également M. Gordon A. McMilland, gérant général de J. I. Case, Mme Kuharuk et l'actrice de télévision bien connue, Juliette.

ÉCHOS DE L'OUEST...

La région de Bonnyville

5e partie : PRINCIPALES PRODUCTIONS

par Laurent Gareau, agronome
Bonnyville, Alberta

Ayant passé en revue les forces physiques et économiques qui influencent la région agricole de Bonnyville, nous voici en mesure de définir plus spécifiquement les types d'agriculture adoptés par les cultivateurs.

Nous avons noté plus haut que la distance des marchés prohibe la généralisation de la culture spécialisée. La production de lait nature, d'œufs et de légumes, sur une base commerciale, est restreinte à peut-être 2 pourcent des cultivateurs. Cependant, l'industrie laitière de produits secondaires, l'aviculture et l'horticulture sont des formes d'entreprises supplémentaires très importantes dans la région. En effet, la grande majorité des fermiers adoptent une ou l'autre de ces entreprises et utilisent ainsi la main-d'œuvre familiale disponible. Même si le profit net de ces entreprises, ou les revenus par heure de travail, sont petits, le revenu total et sa régularité jouent un grand rôle dans l'économie de la région.

Le coût élevé de défrichage, de culture et d'engrais chimiques, et la nécessité d'inclure les plantes fourragères dans les rotations, pour maintenir la fertilité, ne permettent

pas la production exclusive des céréales. La production de foin s'impose, mais il n'est pas question de trouver un marché direct facile pour cette production. L'alternative logique est donc de faire consommer sur place les fourrages, et pratiquement tous les fermiers locaux ont un programme d'élevage.

Bien que, à première vue, on croirait que l'élevage du mouton pourrait être profitable, un très petit nombre de cultivateurs adoptent cette production. Il est vrai que l'industrie ovine manque de popularité, mais il ne faut pas oublier non plus que les éleveurs de moutons dans la région sont souvent à la merci des prédateurs; les ours et les coyottes (loups de prairies) infligent des pertes sérieuses dans les troupeaux.

L'élevage des bovins de boucherie présente une entreprise plus adaptée. Surtout avec les prix favorables maintenus depuis les dernières années, cette ligne de production a maintenant pris une grande envergure. A cause de la courte saison de

pâturage, on choisira davantage à finir ou engraisser les bovillons sur place vers l'âge de 15 mois, plutôt que de les vendre au servage ou à l'âge de deux ans. Mais comme partout ailleurs, l'élevage du boeuf suit diverses phases et il y a certainement lieu de croire que l'engraissement commercial (Feedlot operations) des bêtes à cornes deviendra une entreprise profitable et populaire. Enfin, l'entreprise de la vache à deux fins, lait et boeuf, occupe encore une place assez importante chez plusieurs cultivateurs.

A la base de notre économie, cependant, c'est encore l'industrie porcine qui occupe la place fondamentale. L'élevage du porc a toujours été et sera sans doute l'entreprise qui convient le mieux à la région, l'entreprise qui a tiré et tirera des hypothèques 90% des fermes. Les grains de céréales produits dans la région, à cause des conditions climatiques, manquent généralement la qualité requise par les meuneries et les brasseries. Par contre, leur valeur nutritive comme grains fourragers est excellente. Les sous-produits de l'industrie laitière et l'abondance des légumineuses fournissent une grande partie des suppléments protéiques et, par conséquent, le cultivateur trouve, dans l'élevage du porc, une production partiellement complémentaire à ses autres productions, donc un programme où il peut faire compétition aux producteurs des autres régions.

ASSEMBLÉE AYRSHIRE

Les éleveurs d'Ayrshire sont priés de prendre note que l'assemblée générale annuelle de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada aura lieu le 21 février 1963, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, Montréal. De plus amples renseignements leur seront communiqués plus tard.

Notre roman feuilleton

LE RIZ ET LA MOUSSON

par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais
par ANNE-MARIE SOULAC

2

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

"C'est une chose qui aurait pu arriver à n'importe qui, dit-il. Ne te tracasse pas. Allons, sèche tes yeux et viens t'asseoir à côté de moi". J'obéis et au bout d'un moment, je me sentis mieux. Mes larmes cessèrent de couler et séchèrent sur mes cils.

Pendant six heures nous roulâmes sur la route poussiéreuse; il nous fallut traverser plusieurs villages avant d'atteindre le nôtre qui était à une bonne distance de là. A mi-chemin nous fîmes halte pour prendre un repas: riz bouilli, lentilles, légumes verts et lait caillé. Nous eûmes même droit chacun à une noix de coco entière; mon mari fit un trou dans la mienne avec sa faux pour que je puisse en boire le lait limpide. Puis il défit le joug des boeufs et les conduisit à la petite mare près de laquelle nous étions arrêtés après leur avoir donné une poignée de foin. Les pauvres bêtes! elles parurent très heureuses de trouver de l'eau; leurs flancs étaient déjà tout poussiéreux et la sueur y brillait dans le soleil.

Nous nous reposâmes une demi-heure avant de nous remettre en route. Les animaux, après cette halte, retrouvèrent une allure plus rapide et repartirent en secouant la tête, faisant ainsi tinter les clochettes accrochées à leurs cornes peintes en rouge. L'air était plein du son des clochettes et du chant des oiseaux — surtout des moineaux et des rossignols — auquel se mêlait parfois le cri d'un aigle; mais quand nous traversions un bouquet vert et feuillu, j'entendais les "minahs" et les perroquets. Il faisait très chaud, le balancement de la charrette auquel je n'étais pas habituée, finit par m'endormir.

Ce fut mon mari qui m'éveilla, mon mari que j'appellerai ici Nathan — tel, en effet, était son nom — bien que jamais je n'en aie fait usage pendant toutes les années qu'a duré notre mariage; il n'est pas convenable pour une femme d'appeler son époux autrement que "mari."

— Nous sommes arrivés, s'écria-t-il. Réveille-toi! Regarde!

Je m'éveillai: je regardai. Une petite hutte aux murs de boue séchée, couverte de chaume, au bord d'une rizière, à côté de deux ou trois huttes semblables. En travers du seuil, symbole de bonheur et de chance, une guirlande de feuilles de manguiers, déjà desséchées, que le vent faisait frissonner et chuchoter.

— Nous voici chez nous, dit mon mari. Viens, je vais te faire voir.

Tout engourdie, une jambe paralysée par une crampe, je descendis de la voiture. Nous entrâmes dans la maison. Il y avait deux pièces: l'une était une sorte de réserve pour le grain, l'autre servait à tous les usages. On avait commencé une troisième pièce, mais elle n'était pas terminée; les murs de boue n'avaient guère plus d'un demi-pied de haut.

— Ce sera mieux quand elle sera finie, dit mon mari.

J'approuvai de la tête; j'avais envie de pleurer. Cette hutte vide, ces murs de boue, ce toit de chaume, c'était là mon foyer. Mes genoux plèrent sous moi.

d'abord celui où j'avais la crampe, puis l'autre et je m'effondrai. Le visage que Nathan pencha vers moi en me soutenant était plein d'inquiétude.

— Ce n'est rien, dis-je, je suis fatiguée, c'est tout. Dans une minute j'irai tout à fait bien.

— C'est peut-être la perspective de vivre ici toute seule qui te fait peur, me dit-il. Mais dans quelques années nous pourrions déménager. Qui sait? nous pourrions peut-être même acheter une maison comme celle de ton père. C'est ce que tu voudrais?

Dans sa voix je perçus une prière et sur son visage l'expression du chien qui s'apprête à recevoir un coup de pied.

— Non, dis-je, je n'ai pas peur. Je suis très contente de vivre ici.

Il ne répondit pas tout de suite, mais entra dans la réserve et en ressortit avec une poignée de riz.

— Avec des récoltes comme celle-ci, dit-il en faisant tourner les grains dans sa main, tu ne manqueras de rien, ma bien-aimée.

Là-dessus il sortit pour aller chercher la malle de fer-blanc et, quelques instants plus tard, je le suivis.

Il y a des moments maintenant où je revois tout très distinctement: le voile se déchire pendant quelques secondes, j'aperçois le ciel bleu et des arbres au tendre feuillage, puis il se referme devant moi et je me retrouve dans mon univers familier, un univers qui s'assombrit un peu plus chaque jour. Mais je ne suis pas seule; car le visage de ceux que j'ai aimés, toutes les choses du passé — ombres, formes, images — se présentent toujours devant moi et elles sont quelquefois si présentes que j'en viens à me demander si elles ne sont pas vraiment là sous mes yeux, si le voile n'a pas été soulevé un moment à mon bénéfice ou si c'est simplement mon esprit qui travaille. Ainsi aujourd'hui j'ai revu avec une telle netteté le ruisseau qui coulait près de notre champ de riz que j'ai eu l'impression qu'il me suffirait de me pencher pour sentir sur mes mains la fraîcheur de l'eau. Et pourtant ce ruisseau appartient à une période de ma vie qui est bien finie. Je n'étais mariée que depuis une semaine quand, pour la première fois, j'ai suivi son cours à la recherche d'un endroit où laver mon linge. Il y avait presque une heure que je marchais quand je découvris enfin une étendue d'eau assez vaste, une rive sablonneuse parsemée de grosses pierres rondes. Je posai à terre mon ballot, le dénouai et mis à tremper mon linge. L'eau était claire mais elle ne coulait pas trop vite — le linge ne fut pas entraîné hors de ma portée. Je relevai mon sari au-dessus de mes genoux et descendis dans la rivière; et puis je me mis à froter mon linge sur une grosse pierre plate avec un peu de la lessive que ma mère m'avait donnée; une bonne lessive, très active, à la douce odeur de propreté. Quand j'eus terminé je ramenai le linge sur la berge et l'étendis sur l'herbe de la rive pour le faire sécher au soleil.

(A SUIVRE)

 POUR TOUS GENRES
D'ASSURANCE

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

SIÈGE SOCIAL: 515 AVENUE VIGER, MONTRÉAL 24.

au service de la ferme familiale

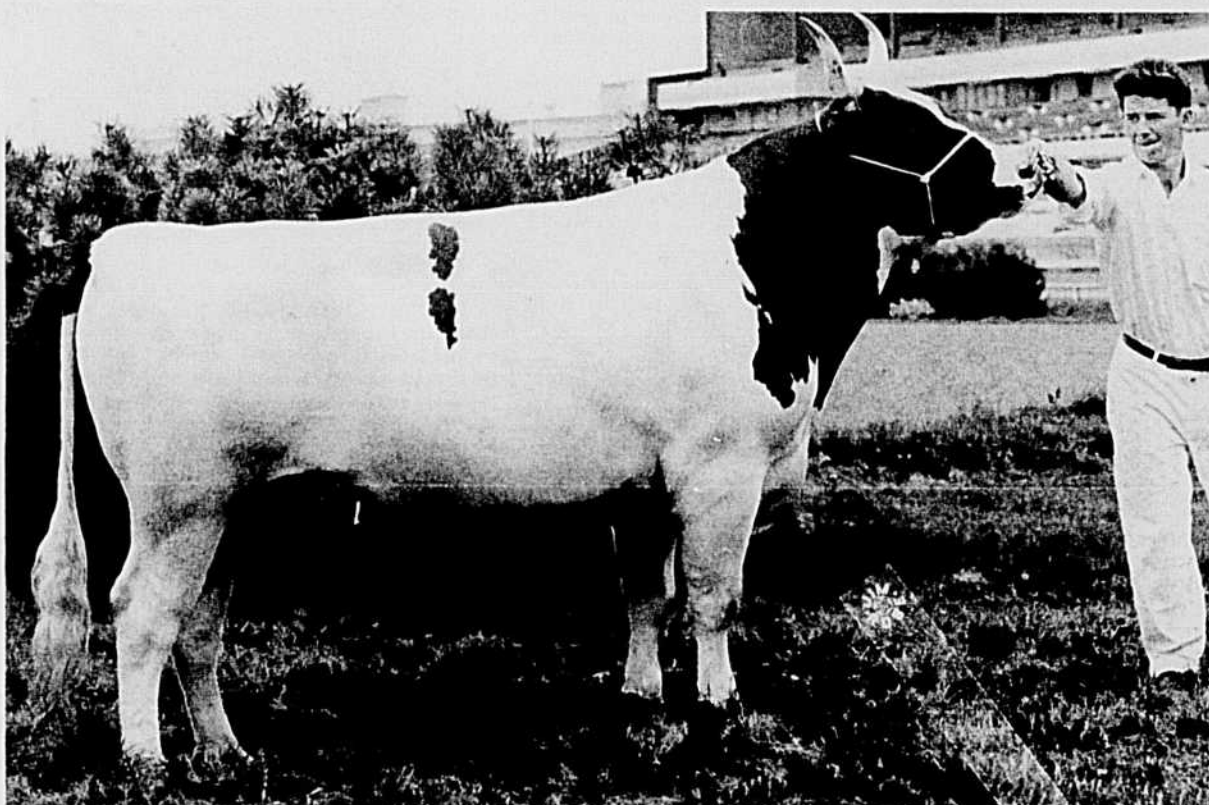
SECTION DES MINISTÈRES DE
L'AGRICULTURE ET DE LA COLO-
NISATION, QUÉBEC

Rédigée en collaboration
Chef de la rédaction: J. R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs



Premier voyage dans la lune.
— Sculpture dans un bloc
de beurre, une forme de
publicité originale à l'Expo-
sition Royale de Toronto.



ALDERWOOD ELEGANT, champion senior et grand champion à l'Exposition de Québec, a également remporté le championnat junior à la Royale d'hiver de Toronto. Il est la propriété de M. Tom Ride, de Hatley.

À LA ROYALE D'HIVER DE TORONTO

par Paul Carpentier,
agronome

Les éleveurs d'Ayrshires font excellente figure. Ils emportent de nombreux prix, championnats et trophées.

La trente-quatrième foire annuelle d'hiver de Toronto a été clôturée le 17 novembre dernier. Tous ceux qui dans le passé ou cette année ont eu l'avantage de visiter cette exposition savent qu'il s'agit d'une attraction agricole de grande classe. On s'imaginera facilement l'ampleur qu'elle peut avoir si l'on sait que chaque année, elle groupe des exposants d'une quinzaine de pays, d'une vingtaine d'États américains et des dix provinces canadiennes. Tous les secteurs de l'agriculture y sont représentés; l'industrie animale et l'horticulture y tiennent la vedette.

L'industrie animale

Au-delà de 1,000 chevaux, près de 5,000 bovins, porcs et moutons et 4,000 oiseaux de basse-cour figuraient au catalogue des inscriptions, où l'on retrouvait à peu près toutes les races connues dans chaque espèce, en Amérique du Nord. Un pavillon spécialement aménagé pour les porcs et les moutons couvre une superficie de 100,000 pieds carrés et peut abriter dans des conditions hygiéniques quelque 2,000 têtes de bétail. Leurs gardiens y trouvent aussi toutes les commodités désirables. Aux exhibits vivants s'ajoutaient les carcasses de boeufs, porcs et moutons dont la vente à l'enchère procure aux détenteurs des championnats une somme d'argent fort appréciable. A ce sujet, voici quelques précisions: carcasses de boeufs; le grand championnat a été adjugé au prix de .85 cents la livre, tandis que le vice-champion a rapporté .80 cents la livre. Le prix moyen pour les 86 carcasses en vente a été de 57½ cents. Carcasses de porcs: le grand champion a touché un prix record de \$3 la livre et le vice-champion, \$2. Le prix moyen pour les 80 carcasses a été de 42½ cents. Carcasses d'agneaux: un prix encore jamais atteint de \$3 la livre a été payé pour le grand champion, alors que le vice-champion a été vendu à \$1.25; le prix moyen pour les 24 carcasses en vente a été de .73½ cents la livre.

L'horticulture

Des milliers et des milliers de fleurs comprenant des centaines de variétés sont exposées dans l'annexe ouest du Colisée. Un arrangement spécial de 20,000 roses artistiquement disposées, un exhibit d'une centaine de variétés de cactus, couvrant une superficie de 300 pieds carrés, font de ce coin de l'exposition une merveille digne des contes de fées. Toutes ces fleurs proviennent de jardins et de serres de la région.

Les exhibits de légumes y sont remarquables tant par la qualité et la variété des spécimens pré-

sentés que par le soin et l'art mis à contribution dans leur disposition dans les étalages.

Les exposants du Québec

Ils ont fait excellente figure, moins par le nombre peut-être que par la qualité des sujets et des produits présentés. Quand on vient en compétition avec toute la crème d'un continent, se classer 3e, 5e ou 10e constitue déjà une preuve irréfutable de la qualité des spécimens soumis à l'expertise des juges; décrocher le premier rang, c'est démontrer de façon irréfutable que l'élevage pratiqué par les détenteurs de ces championnats atteint un niveau de perfection difficile à dépasser, ce qui est tout à l'honneur des agriculteurs de chez nous.

Les chevaux

M. Gilbert E. Arnold de Grenneville se mérite dans la race Clydesdale, section des étalons un deuxième, un quatrième et deux cinquièmes prix, de même que plusieurs autres dans la section des juments. Pour la race Belge, section des étalons, le même exposant obtient cinq prix et les championnats senior et junior de réserve ainsi que deux autres prix dans la section des juments. Pour la race Percheronne, M. Arnold rapporte 9 prix, dont le grand championnat pour les étalons. M. Patrick J. Hendrick de Hull obtient le championnat junior des étalons et trois autres prix.

Les bovins

R.R. Ness & Sons Limited, propriétaires de Burnside Farms, à Howick, se voient décerner les trophées de premier éleveur et de premier exposant Ayrshire, le "Adam Seitz Memorial Trophy", le "Alderwood Challenge Trophy", le "Carnell Challenge Trophy", le premier prix pour une progéniture senior d'un taureau et 13 autres prix dans différentes sections.

Les autres éleveurs d'Ayrshire étaient aussi Allister E. McArthur, de Howick, 18 prix; J.G. Wilson de St-Valentin, 16 prix; MacGillivray Bros., Brome, championnat junior de réserve et 13 prix; Roland Pigeon, de Verchères, 11 prix; Wyman MacKechnie, de Wyman, 11 prix; W. Erskine Rodger, de Lachute, 7 prix; Oscar Vaillancourt, St-Chrysostôme, 5 prix; Tom Ride, Hatley, champion senior et grand champion des taureaux et 1 autre prix; Collège de Lévis, 1 deuxième prix; O. Gerald Dawson, Lachute, 1 prix.

Pour la race Holstein: George R. Gladu, de Sutton, trois prix; W.K. Macleod, de Disraéli, deux (Suite à la page 18)

NOS AGRONOMES

inspecteurs régionaux

M. J.-B. Sirois

Région agronomique No 3
Les comtés de Drummond, Arthabaska, Brome, Compton, Mégantic-nord, Mégantic-sud, Nicolet-est, Nicolet-ouest, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe forment cette région agronomique dont M. J.-B. Sirois a charge. Il a son bureau et sa résidence à Drummondville.

M. Sirois est né à Cacouna, comté de Rivière-du-Loup, le 23 octobre 1909. C'est un vrai "bas de Québec". Il a fréquenté la petite école de sa paroisse natale et a fait ses études classiques à Limbour, dans la banlieue de Hull et au séminaire de Rimouski qui lui a décerné son titre de Bachelier ès Arts (B.A.) en 1930. Trois ans plus tard, soit en 1933, il décrochait son diplôme de bachelier ès sciences agricoles (B.S.A.) à l'École supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. La même année il devenait agronome adjoint à Pierreville, comté de Yamaska. En 1938, il était nommé agronome de division à St-Guil-laume d'Upton dans le même comté. De 1940 à 1942, M. J.-B. Sirois était agronome spécial en industrie animale et devint agronome officiel du comté de Drummond, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination comme inspecteur régional par l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Sirois est membre-fondateur de la Corporation des agronomes de la province de Québec. En 1938, il a épousé Mlle Claire Fortin, de Pierreville. Son stage dans Yamaska a été doublement heureux... pour lui et les cultivateurs "maskoutains".



Nous sommes assurés que son "règne" d'inspecteur régional sera également doublement heureux pour ses administrés et pour lui-même.

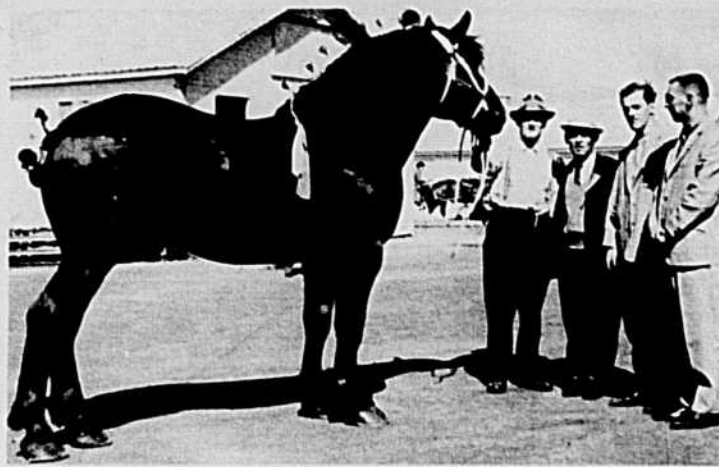
M. Jean Hardy

Région agronomique No 4
Cette région est formée des comtés de Bagot, Beauharnois, Chambly, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Laval, Jacques-Cartier, Laprairie, Missisquoi, Napierville, Richelieu, Rouville, Soulanges, St-Hyacinthe, St-Jean, Vaudreuil, Verchères et Yamaska.

M. Jean Hardy, fils d'Hector, a vu le jour à Batiscan, comté de Champlain, le 10 avril 1909. Après ses études primaires, à Batiscan, et secondaires au Collège St-Laurent, à Montréal, il s'inscrivit à l'Institut agricole d'Oka en septembre 1927. Quatre ans plus tard, soit en mai 1931, on lui décernait le diplôme B.S.A.

Agronome-adjoint de 1931 à 1936 dans les comtés de Rouville, Labelle et Yamaska, successivement; agronome-spécialiste dans l'organisation des concours d'exploitation rationnelle des fermes de 1936 à 1938, agronome de division dans Verchères de 1938 à 1940, enfin, agronome du comté de Chambly de 1941 à 1962 alors que l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'a nommé inspecteur régional pour la région No 4, avec résidence à Longueuil.

M. et Mme Jean Hardy, (Thérèse Brodeur) sont les parents de quatre enfants. L'aîné, Me Jean-Pierre, est notaire, deux filles sont secrétaires de bureau et la cadette est étudiante.



REX MONDRAGHOPE, propriété de Gilbert E. Arnold de Grenville, remporte le grand championnat des étalons Percherons à Toronto. Durant onze années consécutives, ce sont des sujets présentés par M. Arnold qui ont remporté le même honneur.

À la Royale de Toronto...

(Suite de la page 17)

prix; Ferme Dominique Savio, de St-Jean-Baptiste de Rouville, 1^{er} prix. Le club Holstein du Québec se classe en quatrième place.

La race Jersey: Pierre Veillon, propriétaire de Wendybrook Farm de Sweetsburg, rapporte le championnat junior des taureaux, le "Evans Trophy" et douze autres prix.

Produits de l'érable

Sirop, section réservée au Québec: 1 — Roland A. Bowen, Hatley; 2 — Albert Dumas, St-Michel de Bellechasse; 3 — Clifford W. Curtis, Hatley; 4 — John D. Stalker, Kingsbury; 5 — René Dumas, St-Vallier; 6 — O.A. Fowler, Kingsbury.

Sucre, section internationale: 1 — Clifford W. Curtis, Hatley; 2 — Roland A. Bowen, Hatley; 3 — Albert Dumas, St-Michel de Bellechasse; 4 — Rémi Dumas,

Nos meilleurs vœux accompagnent M. Hardy dans ses nouvelles fonctions.

J.-Bruno Potvin

St-Vallier; 5 — O.A. Fowler, Kingsbury; 6 — Robert Gerow, Burk's Falls, Ont.; 7 — John D. Stalker, Kingsbury.

Grand championnat pour le sirop d'érable; Roland A. Bowen, Hatley.

Grand championnat de réserve: Albert Dumas, St-Michel de Bellechasse.

Miel blanc liquide, premier prix: Charles M. Bonin, Montréal.

Mil, variété Climax, deuxième prix: Alphérie Beaulieu, Ste-Martine.

Orge à six rangs O.A.C., quatrième prix: Alphérie Beaulieu, Ste-Martine.

Mais à épi, huitième prix: Henri Brault, Ste-Martine.

Pommes de terre, variété Canso, 1^{er} prix; Urbain Binette, St-Ferdinand, 12^e, variété Keswick, Maurice Vachon, St-Ambroise de Chicoutimi; 14^e, Narcisse Côté, St-Paul de la Croix, Témiscouata. Variété Montagne verte, 7^e prix, Louis-Joseph Ouellet, St-Ambroise de Chicoutimi; 8^e prix, Edmond

Moins de fermes gardent des porcs

La proportion de producteurs de porcs diminue graduellement au Canada. Au recensement de 1921, 64% de tous les fermiers ont rapporté qu'ils gardaient des porcs. En 1961, cette proportion avait baissé à 46%.

Durant la dernière décennie le pourcentage de fermes où l'on gardait des porcs est passé de 58% en 1951, à 50% en 1956 et 46% en 1961. En 1921, il y avait 3.4 millions de porcs dans 711,000 fermes, alors que quarante ans plus tard, en 1961, le cheptel porcin avait augmenté à 5.3 millions de porcs sur 223,000 fermes. Cela veut dire que l'élevage s'achemine de plus en plus vers la spécialisation. Le temps est révolu où la plupart des cultivateurs tenaient à élever quelques porcs, peu importe la nature de leurs autres productions.

Dubé, St-Paul de la Croix, Témiscouata.

Volailles éviscérées: premier prix, Société Coopérative Avicole de St-Damase, comté de Rouville; deuxième prix, Le-grade Inc., Victoriaville.

Boîtes de poulets à griller dont le poids ne dépasse pas 3 livres par oiseau, 12 oiseaux par boîte, premier prix, Société Coopérative Avicole de St-Damase.

Boîtes de six poulets à rôti (de 3 à 5 livres par oiseau), deuxième prix, Le-grade Inc., Victoriaville.

Boîtes de six poulets à rôti (chaque oiseau pesant 5 livres), premier prix, Société Coopérative Avicole, St-Damase de Rouville.

Boîtes de 6 chapons, premier prix, Société Coopérative Avicole de St-Damase.

La laryngo-trachéite des volailles

La laryngo-trachéite est une maladie contagieuse localisée dans les voies respiratoires de la poule et du faisan. Les autres espèces d'oiseaux semblent réfractaires à cette infection. Quelques cas ont été signalés par le laboratoire de diagnostics du Ministère à Montréal.

par Benoit Galarneau, D.M.V.
Service d'Hygiène animale

Une maladie à virus

Longtemps confondue étio-logiquement avec la bronchite infectieuse, les spécialistes reconnaissent aujourd'hui que ces deux maladies constituent deux entités pathologiques distinctes qui ont chacune leur cause bien spécifique, i.e. un virus. La confusion est aussi possible avec la forme respiratoire chronique (C.R.D.). A la lumière de ces faits, nous croyons que le médecin-vétérinaire, avec l'aide des laboratoires, est le professionnel le plus apte à diagnostiquer la laryngo-trachéite.

Modes de transmission

En effet, si ces maladies peuvent ressembler par leur caractère clinique, leur cause est distincte, et conséquemment leur mode de propagation et leurs moyens de contrôle sont différents. Le virus de la laryngo-trachéite n'est pas transmissible par l'oeuf. Les volailles s'infectent, soit par contact direct, c'est-à-dire d'un sujet malade à un sujet sain, soit par contact indirect, c'est-à-dire par les oiseaux (moineaux), par les

visiteurs (commerçants), par les cages et sacs d'aliments. Les oiseaux guéris demeurent porteurs du virus pour une période d'au moins un an, et parfois plus longtemps. Le commerce de ces oiseaux présente donc, au point de vue pratique, un danger permanent.

Symptômes

La période d'incubation varie de 6 à 12 jours; la maladie se manifeste par des troubles respiratoires et on constate la présence de mucosités sanguinolentes qui maculent les murs, les trémies, les abreuvoirs, les nids et les perchoirs. L'expression populaire entendue en cette circonstance ne peut pas être plus imaginée: "mes poules crachent le sang".

Moins spectaculaire que la forme précédente, la forme atténuée de la laryngo-trachéite peut être facilement confondue avec les autres maladies déjà mentionnées, car les troubles respiratoires remarqués, à savoir: la toux, les râles, la respiration bruyante et les mucosités nasales n'ont rien de spécifiques. Cette maladie peut évoluer concurrentiellement avec d'autres maladies des voies respiratoires. En effet, on a isolé dans les élevages de poulets à griller, sur des sujets de 6 à 8 semaines, en plus de l'infection respiratoire chronique, le virus de la laryngo-trachéite.

Chez les poules, dès l'apparition des symptômes respiratoires, il y a baisse de ponte, cependant elle est moins prononcée que celle observée lors de la maladie de "New-Castle" ou de la bronchite infectieuse. Toutefois, sa durée s'étend sur

une période d'environ 15 jours, et redevient normale après un mois.

Un seul moyen de contrôle

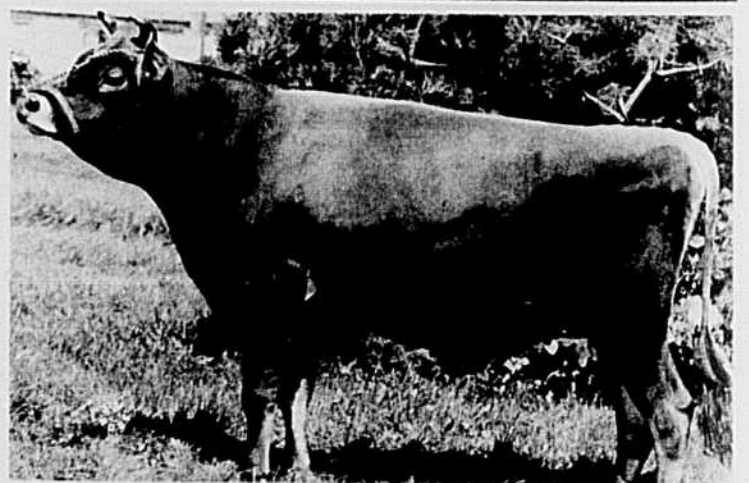
L'aviculteur doit surtout s'initier aux moyens de contrôle de cette maladie, car il n'y a aucun traitement curatif. Des pertes sont donc inévitables au cours de l'évolution d'une épidémie. Elles sont naturellement plus élevées sous la forme aiguë. Les sujets guéris sont toutefois immunisés mais demeurent des porteurs de virus; ils entretiennent la maladie dans la ferme, aussi ils doivent être éliminés par l'abattage et vendus pour la chair, avant l'introduction de nouveaux sujets.

Désinfection et remplacement

Après la vente de ces oiseaux, il est absolument nécessaire de nettoyer et de désinfecter les parquets et tous les accessoires, selon les directives de la circulaire S.A.A. 7-13, du service de l'Hygiène animale, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Il faut s'assurer ensuite que les oiseaux de remplacement proviennent de sources saines et exemptes de cette maladie.

Immunité par vaccination

La prévention par la vaccination peut dans certaines circonstances être appliquée dans les élevages, mais seulement dans les parquets où les oiseaux sont présumés indemnes ou dans les fermes avicoles exemptes de la maladie, mais expo-



WENDYBROOK MARGIES DREAM remporte le championnat junior à Toronto; il avait décroché le même championnat à l'Exposition provinciale de Québec. Propriété de M. Pierre Veillon, Sweetsburg.

sées à l'infection parce qu'elles se trouvent localisées dans une région infectée. Le vaccin utilisé contre la laryngo-trachéite est virulent et peu stable; il s'administre individuellement. Cinq jours après la vaccination, il faut vérifier sur chaque oiseau si la réaction vaccinale est apparente, sinon une nouvelle vaccination s'impose. Une vaccination efficace provoque une solide immunité dix jours après l'intervention, et elle persiste pendant 12 mois.

Consultez le vétérinaire

Après la vaccination, les oiseaux demeurent porteurs de

virus pendant une dizaine de jours, et c'est pourquoi une quarantaine de trois semaines environ s'impose à la suite de cette opération. Pour nous résumer, ajoutons que la vaccination est justifiée seulement dans les régions où la maladie existe. Cette intervention demande une certaine habileté. Elle est assez longue d'application et donc dispendieuse; cependant elle peut être utile dans certains cas, et parfois nécessaire. Nous croyons que le médecin-vétérinaire est le professionnel le mieux qualifié pour discuter de la nécessité d'adopter ou non un programme de contrôle par la vaccination.



La semence a une influence considérable sur le rendement de la récolte de maïs à ensilage. La variété doit être choisie en tenant compte de la longueur de la période de végétation.

Entretien sanitaire DE LA TRAYEUSE

Le mauvais entretien des trayeuses mécaniques est souvent une cause de contamination du lait par les bactéries. Il est difficile de tenir le caoutchouc propre à cause de sa porosité. Durant la traite, une partie des solides du lait pénètre dans les pores. La matière grasse amollit le caoutchouc et lui fait perdre sa forme, tandis que les autres solides du lait fournissent une nourriture abondante aux bactéries.

Comme ces bactéries ne peuvent pas être atteintes dans les pores du caoutchouc par les brosses et les solutions stérilisantes utilisées pour le rinçage, elles s'y multiplient en nombre considérable. A la traite suivante, elles en sortent et sont transportées dans le lait au fur et à mesure des contractions et expansions des doublures et cela, à chaque pulsation. Nombre de ces bactéries ne sont pas détruites par la pasteurisation et leur présence en grand nombre dans le lait provoque des difficultés.

Dans l'édition de juin 1951 du "Québec Laitier" le professeur J. Prucha donne une façon de procéder pour conserver la trayeuse mécanique en parfait état sanitaire, ce qui en prolongera également la durée. Ces conseils sont toujours d'actualité.

1. — Rinçage préliminaire

Immédiatement après l'usage et tandis que la machine est encore rattachée au réservoir, rincez-la à fond. Ce travail s'accomplit en faisant passer à travers l'outillage le contenu d'un seau d'eau claire et froide. En tenant l'appareil de façon à ce que les gobelets trayeurs soient pendants, plongez ces derniers dans l'eau à plusieurs reprises. Répétez cette opération plusieurs fois pendant que l'eau circule à l'intérieur de l'outillage. Cela aide à mieux enlever le lait qui pourrait y rester.

2. — Nettoyage

Remplissez un seau d'eau absolument chaude, ou d'au moins une température de 180°F, dans laquelle vous laissez se dissoudre une tasse pleine de poudre à nettoyer. Faites passer cette eau chaude à travers la machine. Cette partie du nettoyage est très importante et l'eau doit être chaude.

La solution de poudre à nettoyer enlève la pellicule de gras du lait qui peut adhérer aux parois des tubes en caoutchouc. Une négligence de ce côté peut avoir des résultats néfastes. Le gras, s'il reste le moins longtemps en contact avec les parois du caoutchouc, finit par l'amollir et le rendre spongieux. Quand une telle chose se produit, il

est impossible ensuite de stériliser les parois et le caoutchouc, ainsi transformé, contamine le lait d'une très grande quantité de bactéries. On ne peut remédier à cet inconvénient que d'une seule façon: acheter de nouveaux tubes en caoutchouc.

3. — Lavage

La trayeuse mécanique est maintenant placée dans de l'eau ordinaire pour être lavée. Cette eau doit être chaude, d'une température d'au moins 130°F. L'intérieur aussi bien que l'extérieur des gobelets trayeurs et des tubes doit être vigoureusement brossé. La solution dont il vient d'être question peut servir pour préparer l'eau de ce lavage.

4. — Rinçage final

La machine est finalement rincée dans de l'eau claire.

5. — Désinfection

Après avoir nettoyé la machine selon la manière indiquée plus haut, vous devez maintenant la désinfecter avec une solution appropriée. Vous pouvez la déposer dans un grand bassin et la laisser tremper dans la solution désinfectante, ou encore la suspendre à un chevalet. Avant de s'en servir de nouveau, on aura eu soin de bien égoutter la machine et la rincer dans de l'eau claire. Elle est maintenant prête pour entrer en fonction.

6. — Solutions désinfectantes

Plusieurs solutions désinfectantes ont été mises à l'épreuve. En voici deux qui donneront un résultat positif à condition que la trayeuse soit complètement nettoyée après chaque usage. Vous avez le choix entre :

a) Une solution chlorée ayant 200 parties de chlore pour 1,000,000 parties d'eau. Les instructions que vous trouverez sur les contenants de cette solution sont essentiellement exactes, et de plus amples informations peuvent vous être données par l'inspecteur.

b) Une lessive de soude caustique dans la proportion de 0.7 à 1 p.c. Vous pouvez vous servir de n'importe quelle solution commerciale. On peut obtenir une préparation satisfaisante en mettant une once du produit chimique dans un gallon d'eau.

La procédure ci-haut mentionnée doit être suivie à la lettre après chaque usage. En plus de cela, il est très recommandable, une fois le jour, après la traite du matin par exemple, de bien écurer la machine pendant qu'on lave les gobelets trayeurs et les tubes de caoutchouc tel qu'indiqué au paragraphe 3 avant de plonger

Message du conseil des semences

Par ordre de maturité en commençant par les plus hâtifs

Pour le grain	Pour l'ensilage	Warwick 605
DeKalb 29	N.K. KC6	DeKalb 244
Funk's G2	Algonquin	K 300
Jacques 850J	DeKalb 59	Pioneer 349
Pride 4	Funk's G17 A	N.K. KT1
Pioneer 3891	Jacques 955J	Jacques 1158J
Warwick 263	Pride 20	Funk's G30A
Pride 5	Warwick 401	
Warwick 265	Pioneer 383	

DESCRIPTION DES MÉLANGES

A. Semis à long ou à court terme :		Quantité à l'acre lb
Mélange 1 (Ancien mélange A)	Mil	8
	Trèfle rouge à deux coupes	3
	Luzerne	5
		16
Mélange 2 (Ancien mélange G-1)	Mil	8
	Luzerne	8
		16
Mélange 3 (Ancien mélange G-2)	Brome	15
	Luzerne	8
		23
Mélange 4	Mil	8
	Trèfle rouge à deux coupes	3
	Luzerne	5
	Trèfle Ladino	1
		17
Mélange 5	Mil	8
	Luzerne	8
	Trèfle Ladino	1
		17
Mélange 6	Brome	15
	Luzerne	8
	Trèfle Ladino	1
		24
B. Semis à court terme :		
Mélange 7 (Ancien mélange B)	Mil	8
	Trèfle rouge à deux coupes	5
	Trèfle d'alsike	2
		15
Mélange 8 (Ancien mélange C)	Mil	8
	Trèfle rouge à deux coupes	4
	Trèfle Ladino	2
		14
Mélange 9 (Ancien mélange F)	Mil	8
	Trèfle Ladino	2
		10
C. Semis à long terme :		
Mélange 10	Brome	15
	Lotier corniculé	6
		21
Mélange 11	Mil	8
	Lotier corniculé	6
		14
Mélange 12 (Ancien mélange H)	Alpiste roseau	8
	Lotier corniculé	6
		14

UTILISATION DES MÉLANGES FOURRAGERS

Foin ou ensilage	Foin ou ensilage et regain pâturé	Pâturage
I — Conditions de sol normales		
A. Sols fertiles, profonds, bien égouttés et chaulés où la luzerne vient bien.		
Mélanges 1, 2, 3	Mélanges 4, 5, 6	Mélanges 5, 6
B. Sols impropres à la luzerne mais propices au trèfle Ladino ou au lotier		
Mélanges 7, 8, 10, 11	Mélanges 8, 10, 11	Mélanges 8, 9, 10, 11
II — Conditions de sol spéciales		
C. Sols secs :		
a) Propices à la luzerne		
Mélange 3	Mélange 3	Mélange 3
b) Propices au lotier corniculé		
Mélange 10	Mélange 10	Mélange 10
D. Terrains bas :		
a) Mal égouttés		
Mélange 11	Mélange 11	Mélange 11
b) Sujets à inondation		
Mélange 12	Mélange 12	Mélange 12

Dans la préparation à domicile de ces mélanges, le cultivateur serait bien avisé de toujours utiliser pour chacune des espèces fourragères les variétés précédemment recommandées dans ce bulletin.

le tout dans la solution désinfectante.

7. — Entretien hebdomadaire

Il est aussi conseillé, une fois la semaine, de prendre toutes

les parties en caoutchouc, les placer dans une solution de 3 onces de soude caustique pour un gallon d'eau, et de porter ce mélange au point d'ébullition. Ce traitement stérilise le caoutchouc, et semble en prolonger la durée en plus d'enle-

ver tout soupçon de gras de lait. Attention: cette solution s'attaque au métal.

Les procédés qu'on vient de vous donner conserveront votre trayeuse mécanique en parfait état s'ils sont rigoureusement suivis.

Aux agronomes, marchands, grainetiers et cultivateurs

L'exécutif du Conseil des semences se réunissait récemment à Québec pour donner la dernière touche à ses recommandations pour 1963. Ces recommandations sont contenues dans le texte suivant que nous communiquons M. Paul Méthot, agronome, secrétaire du Conseil.

Comme la brochure qu'édite chaque année le Conseil des semences ne pourra être publiée avant le début de l'année prochain, les membres de l'exécutif ont cru opportun de faire distribuer sans délai une circulaire indiquant les principales innovations apportées à la liste des variétés de grains et de mélanges de graines fourragères recommandées pour les différentes régions du Québec en 1963.

Dans le cas des céréales, il n'y a que les variétés d'avoine "Fundy" et d'orge "Fort" qui ont été retranchées de la liste.

Pour ce qui est du blé d'Inde, voici les recommandations pour 1963 :

Par contre, les mélanges de graines fourragères ont subi plusieurs modifications comme on pourra en juger par les tableaux qui suivent.

Les anciens mélanges indiqués entre parenthèses réfèrent à la publication RECOMMANDATIONS du Conseil des Semences du Québec 1961-1962.



"Hé, pa, j'ai trouvé ta montre."

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

L'ISOLATION en construction rurale

La construction des bâtisses de ferme au Canada, depuis les débuts de l'agriculture en ce pays, a passé par maintes phases intéressantes et s'est perfectionnée graduellement avant de pouvoir offrir les conditions sanitaires que la science reconnaît aujourd'hui comme essentielles à la santé des bestiaux et à leur protection efficace contre les intempéries.

Les bâtisses des pionniers

Autrefois, dans les régions de colonisation, les pionniers devaient construire avec les matériaux plutôt rudimentaires qu'ils avaient à leur disposition. Ici, dans l'Est du Pays, le sol était couvert d'épaisses forêts et les colons se servaient des troncs d'arbres, équarris à la hache, pour se construire d'abord une habitation puis une étable et ses granges. En raison même de l'épaisseur des murs, ces bâtisses étaient relativement confortables et solides, même si leur apparence laissait d'ordinaire à désirer.

Elles offraient même certains avantages sur les bâtisses modernes qui font l'orgueil des fermiers cossus, dans nos régions agricoles les plus fertiles. Ainsi, les plafonds des étables n'étaient pas faits de planches jointes étroitement ensemble, mais bien de perches posées les unes à côté des autres et recouvertes, dans le grenier, de foin ou de paille qui permettait une certaine aération. L'air de l'étable, chargé d'humidité, s'infiltrait lentement à travers les fentes de la paille et se perdait finalement dans le grenier. Mais aujourd'hui l'hygiène exige que les plafonds des étables puissent être blanchis. De plus, nul fermier, tant soit peu soucieux du bien-être de ses animaux, ne peut donner à ceux-ci du foin altéré par l'absorption constante de l'humidité que contient l'air de l'étable. Mais, l'usage de plafonds en planches bouverées a créé des problèmes de ventilation dont la solution a été longue à trouver.

L'avènement du moulin à scie

Les premières bâtisses de ferme durèrent longtemps, car elles étaient solidement construites. Quand vint le temps de les remplacer, le moulin à scie avait fait son apparition et les cultivateurs purent employer des planches, des madriers et du bois de charpente équarris à la scie. C'est alors que l'on vit apparaître les constructions dites "en pans", c'est-à-dire dont les murs n'étaient plus faits de troncs d'arbres ou d'épaisses billes équarrées à la hache, mais consistaient en une charpente de bois carrée recouverte de minces planches clouées les unes à côté des autres. Naturellement, ces bâtisses ne sont pas aussi chaudes que l'étaient celles des premiers colons.

Inconvénients des murs superposés

On remarque aujourd'hui que le plus grand nombre des étables et écuries dans les provinces de Québec et d'Ontario, ne comportent que deux épaisseurs de planches clouées sur la charpente. Il est difficile d'obtenir dans de telles bâtisses le degré de chaleur requis pour assurer le confort des bestiaux, même lorsque l'étable est remplie à pleine capacité, ce qui est généralement le cas. Des murs aussi minces se couvrent toujours d'humidité quand arrive l'automne; puis, lorsque viennent les grands froids de l'hiver, cette humidité se transforme en une couche de givre que l'on accepte comme une chose inévitable et que l'on essaie même pas de faire disparaître.

Théorie de la "couche d'air mort"

Ce fut peu de temps après la venue des constructions "en pans" que surgit la théorie de la "couche d'air mort" entre la planche de l'extérieur et celle de l'intérieur, dans les bâtisses pourvues de deux épaisseurs de planches. Il en résulta que durant des années on érigea des centaines de milliers de bâtisses de tous genres — écuries, étables, poulaillers et même habitations — avec une telle couche d'air entre les deux épaisseurs de planches formant les murs. Même de nos jours, dans certaines régions du pays, on construit encore la plupart des maisons d'après ce principe; deux épaisseurs de planches clouées à l'extérieur des colombages et une épaisseur de planches ou de lattes recouvertes d'un enduit à l'intérieur, avec un vide entre les deux.

Certains constructeurs et menuisiers en tiennent toujours pour le merveilleux "coefficient d'isolement" de la couche d'air dans les murs. Ils auraient peut-être raison si l'air qu'il y a dans les espaces des murs était vraiment "mort" ou stationnaire, mais tel n'est pas le cas. Au contraire, cet air circule et souvent si rapidement que c'est l'élément le plus "vivant" dans la bâtisse. Il est regrettable, que trop de constructeurs sérieux ne comprennent pas encore suffisamment l'importance et le caractère de l'isolement. Cela se conçoit assez facilement car le "coefficient d'isolement" des matériaux de construction est une chose plutôt abstraite qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre. Il n'est donc pas sans intérêt de présenter ici quelques renseignements sur cette question dont on réalise aujourd'hui de plus en plus l'importance en construction.

Rôle de l'isolement

Le but primordial de l'isolement en construction est d'empêcher le plus possible le passage de la chaleur. En hiver, il aide à garder la chaleur à l'intérieur des bâtisses et, en été, il l'empêche de pénétrer à l'intérieur. Le cultivateur doit, sur sa ferme, résoudre des problèmes qui concernent les deux saisons. Ses étables, écuries, poulaillers et entrepôts doivent conserver leur chaleur durant la saison rigoureuse et, d'autre part, se garder frais et confortables en été. Les glacières et les réservoirs pour le refroidissement du lait exigent aussi un certain isolement pour fonctionner d'une manière efficace et satisfaisante.

La chaleur traverse tous les matériaux

La chaleur possède la propriété de traverser tous les matériaux, mais elle le fait beaucoup plus rapidement pour certains que pour d'autres. On peut dire que d'une manière générale tous les matériaux de construction ordinaires tels que béton, brique, tuile, bois, hardaux, etc., ont une certaine valeur d'isolement. Mais en pratique, toutefois, l'expression "matériaux isolants" s'applique seulement aux matériaux qui résistent d'une manière toute spéciale à la pénétration de la chaleur. Certains sont fabriqués spécialement pour cette fin, tandis que d'autres, comme les planures de bois et la mousse de tourbière sont aussi utilisés avec succès.

Le vide est évidemment le meilleur isolant qui soit, mais il est impossible de l'obtenir en construction. Vient ensuite la "vraie couche d'air mort". Les meilleurs matériaux isolants que nous avons aujourd'hui à notre disposition sont ceux qui comportent une infinité de cellules



Dans l'ordre habituel, 2e rangée : Roland Barrette, agronome; Claude Landry; Maurice Boisvert; J. P. Laliberté; Frank Tarte; Maurice Vanase; L. P. Paquet, agronome; Gervais Bisson. 1er rang : Gilles Larouche; Jules Asnong; Jacques Bertrand; Jacqueline Rivard; Jean-Claude Bernier; Donald Badger; John Wingeat.

A la Royale de Toronto

Délégation de la jeunesse agricole du Québec

Une délégation de 14 membres des Cercles de Jeunes Agriculteurs et des Cercles de Jeunes Eleveurs de la province de Québec, accompagnée de MM. les agronomes Louis-Ph. Paquet, directeur de la Division des Cercles de jeunes, Daniel McMillan,

minuscules dans lesquelles l'air est enfermé. Cet air peut se mouvoir quelque peu, mais ne peut circuler entre le côté chaud d'un mur de planches sur colombages. La planche de liège est probablement le meilleur matériau de ce genre que nous ayons mais elle coûte cher. On a réussi toutefois à créer d'autres matériaux possédant les mêmes propriétés isolantes, avec suffisamment de rigidité pour supporter les pressions qui s'exercent dans une construction. On utilise pour leur fabrication une grande variété de matières comme l'amiante, la fibre de canne à sucre, le liège, le coton, la fibre de blé d'Inde, la paille de lin, la gypse, le crin, le jute, les scories, la mousse, la pulpe de papier, la paille de blé et la fibre de bois. Ces matériaux sont offerts à des prix qui les mettent pratiquement à la portée de tout le monde. Au Canada, la plupart des matériaux isolants sur le marché sont faits avec de la fibre de bois.

(à suivre)

Renseignements extraits d'un texte intitulé "Des bâtisses salubres contribuent à la santé des troupeaux" publié par l'International Pannel Boards Limited, Gatineau, Qué. Adaptation de J.-A. Fortin, agronome.

de Cookshire, et Roland Barrette, organisateur provincial des cercles de jeunes, assistaient à la semaine nationale des Clubs 4-H, à Toronto, du 9 au 14 novembre, pendant l'Exposition Royale.

Pour éviter toute confusion au sujet du nom de Club 4-H, disons tout de suite que les Clubs 4-H de la province de Québec ont pour but spécifique la conservation des forêts et le respect des arbres, et sont dirigés par l'Association forestière du Québec. Dans les autres provinces du Canada, les Clubs 4-H relèvent des gouvernements provinciaux, dans la plupart des cas du Ministère de l'agriculture et leur programme correspond à celui des Cercles de Jeunes Agriculteurs et des Cercles de Jeunes Eleveurs dans la province de Québec.

La délégation de la province de Québec était composée de Mlle Jacqueline Rivard, de N.-D. du Nord (Témiscamingue), MM. Gilles Larouche, de Saint-Nazaire (Lac Saint-Jean), Jules Asnong, de Pike River (Missisquoi), Claude Landry, de Saint-Valère (Arthabaska), Marius Boisvert, de Saint-Zéphirin (Yamaska), Jacques Bertrand, de Saint-Alban (Portneuf), Jean-Claude Bernier, de Saint-Léandre (Matane), Gervais Bisson, de Richmond (Richmond), Maurice Vanase, de St-Nazaire (Bagot), Jean-Pierre Laliberté, de Rouemaure (Abitibi), Donald Badger, de West Bolton (Brome), Kent Hodgson, de St-Clet (Vaudreuil), Frank Tarte et John Wingeat, de Lennoxville.

Ces délégués représentaient les

membres les plus méritants des Cercles de Jeunes Agriculteurs et des Cercles de Jeunes Eleveurs de la province de Québec. Ils ont été choisis lors du tournoi provincial en 1962.

Le programme prévu pour la Semaine Nationale 4-H à Toronto comprenait une visite de plusieurs édifices publics et de places importantes dans les villes de Toronto et d'Ottawa, sans oublier naturellement les grandes manifestations de l'Exposition Royale de Toronto et un magnifique voyage à Niagara. De plus, pour les délégués des provinces de l'Atlantique, (chaque province envoyait 14 délégués, ce qui faisait un groupe de 140 jeunes pour les 10 provinces canadiennes) on avait prévu une rencontre à Montréal, et ces jeunes au nombre de 70 eurent l'occasion de visiter également certaines places importantes de la ville de Montréal.

Enfin, étant donné la nature tout à fait sociale et culturelle de la délégation, le programme prévoyait également un forum précédé d'une étude en commun sur la question suivante: "Quelle influence exercent sur les jeunes et les cercles de jeunes les changements qui se sont produits dans notre pays aux divers points de vue social, éducationnel, politique, économique et agricole." Ce forum était sous la direction du Dr E. J. Tyler, professeur à l'Université de Brandon, au Manitoba.

Nous sommes heureux de constater que cette récompense offerte aux membres les plus méritants des cercles de jeunes revêt la forme d'un voyage aussi instructif et éducatif. Il est en effet impossible de prévoir l'heureuse influence que peut exercer un contact entre jeunes d'un caractère aussi varié que celui offert par ces 10 délégations de jeunes aux aspirations communes dans des milieux fort différents.

Nous avons remarqué en particulier le désir qu'ont plusieurs jeunes de langue anglaise d'apprendre le français et nos jeunes de langue française d'apprendre l'anglais. Il serait souhaitable que les dirigeants des cercles de jeunes dans toutes les provinces, sans exception, éprouvassent le même désir.

Merci au Conseil Canadien des Clubs 4-H d'avoir fourni à nos jeunes une occasion aussi favorable de se cultiver tout en se récréant.

Roland BARRETTE, agronome.



Remplacer un fusible quand on a les pieds ou les mains humides, c'est prendre un risque qui peut être fatal.

SOUVENIRS D'UN AGRONOME



(de 1913 à 1963)
Les Choses et les Gens
 par Jean-Charles MAGNAN

ANCIENS ET NOUVEAUX AGRONOMES SONT-ILS SI DIFFÉRENTS ?

Quand on parcourt les vieux albums de famille, on est porté à se demander comment des gens qui s'habillaient d'une façon si singulière auraient-ils pu penser et raisonner comme nous ? Dans 25 ou 50 ans, nos petits-enfants, neveux et nièces, diront peut-être la même chose et se feront le même raisonnement à l'égard de leurs parents. Il en est de même aujourd'hui, pour la plupart du moins, dans la pensée des agronomes actuels vis-à-vis de leurs anciens confrères. Ce à quoi l'on oublie de penser, c'est que l'homme, à toute époque, demeure toujours le même. Ses préoccupations, ses soucis majeurs, ses besoins sont de même nature. Seuls les rouages de la vie, les méthodes et les exigences des époques changent ou se transforment. Comme on le voit, dans la vie courante, rien n'est simple, ni dans les usages ni dans l'existence des hommes.

Ce qui caractérise l'esprit et l'action des anciens agronomes, c'est un genre d'apostolat ou de sacerdoce agricole à une époque, où la dignité et la valeur de l'agriculture, ainsi que ses besoins de science et de technique, se voyaient mésestimés par les cultivateurs ou considérés comme inutiles.

Jeunes, sans expérience, suspectés, sans appui et sans ressources, les anciens agronomes ont dû faire un effort surhumain pour pénétrer dans l'esprit des cultivateurs, les convaincre, avoir accès chez eux et dans leur vie sociale. On n'en demande pas tant à l'agronome actuel. C'est que l'agronomie a fait ses preuves et les services de l'agronome sont aujourd'hui reconnus, par la majorité des gens de la classe agricole. Chaque génération vit sur la sève et le labeur des devanciers. C'est en quoi nous sommes tous solidaires et irrévocablement dépendants. L'oeuvre des anciens agronomes, a pu s'établir et progresser, en dépit de tout ce qui leur a manqué. L'agronome actuel bénéficie de ce qui a été fait et profite en plus du prestige professionnel acquis et mérité par les pionniers. L'agronome de notre époque voit ainsi son travail facilité. Il est accepté et épaulé, par le peuple et les autorités. Il a en plus, à son avantage, le secours de la science, de la recherche et du progrès. La reconnaissance officielle de l'Etat, de l'Eglise, du commerce et de l'industrie lui est acquise, ce qui l'aide et relève sa profession, dans l'estime de toutes les classes de la société. Enfin, les agronomes sont mieux rémunérés.

Les pionniers de l'agronomie, disons-le sans orgueil, ont été plus que des fonctionnaires ou de simples artisans. Ils ont essayé, dans un sens, de faire oeuvre d'artiste. Mais comment ? Parce qu'ils ont accompli une tâche difficile, en façonnant une matière humaine, en la modelant. Ils ont vivifié et humanisé les cultivateurs et leur domaine champêtre. Toute restauration, toute grande idée, tout progrès nécessite au début une pensée, un homme, une action. Grâce aux devanciers, l'esprit rural a évolué vers le mieux, en améliorant les cultures, l'élevage, la coopération et la formation professionnelle. Quand on se reporte aux années 1912-13, et que l'on voit ce qui a changé et progressé depuis, on admet le labeur des pionniers du monde agronomique et le résultat de leur entreprise. En leur esprit résidait l'obscur certitude que d'autres continueraient après eux, ce qu'ils avaient tenté de créer, à l'avantage de l'agriculture et du prestige de l'agronomie.

L'agronome actuel sait, mieux que les anciens, où il va en agriculture. Depuis 1950, l'économie rurale a évolué, progressé. Aujourd'hui, on bénéficie d'experts — économistes, de statistiques. On possède des résultats d'enquêtes et d'expériences, provenant des "Fermes de démonstration" du Québec. Les services du Ministère de l'Agriculture, depuis une quinzaine d'années, ont élargi leurs cadres et acquis de nouveaux techniciens. Depuis trois ans, les traitements aux fonctionnaires agricoles ont subi une notable augmentation. De nos jours, l'agronome, en général, est écouté, suivi et soutenu par les meilleurs éléments humains à la campagne. Unis en Corporation, les agronomes bénéficient des congrès et des journées d'études de leur association. Un code d'éthique professionnelle éclaire et fortifie les fonctions de l'agronome, mieux protégé et mieux éclairé que jadis. Rien n'est donc désespéré en ce monde !

Chacun porte en lui ce qui manque aux autres : les anciens ont acquis l'expérience, la sagesse et la maturité ; les jeunes possèdent l'avenir, les sciences nouvelles et l'ambition. Ressemblances et dissemblances des générations qui doivent toutes se fortifier, dans un esprit de coexistence pacifique, de service et d'idéal commun. Bref, souhaitons que les anciens et nouveaux agronomes soient tous à la hauteur de la tâche présente !

L'OPINION RURALE...



Forestiers robots

Depuis quelque temps, je suis avec attention les débats entre les unions de travailleurs et les compagnies. Après 14 ans comme bûcheron, je puis dire mon opinion là-dessus. Nous sommes des robots avec des jambes de joueurs de hockey, un chapeau de mineur et des bottes qui pèsent jusqu'à 6 livres ; une scie mécanique de 25 à 30 livres, des gallons de gazoline et d'huile, des outils de réparation pour la scie ; tout ça vaut de \$50 à \$60 sans exagération. Il nous faut aussi toutes sortes d'autres choses comme matériel. Et nous menons une vie dure, il faut marcher des milles dans le bois, avec des charrettes à cheval. On se croirait au temps de la guerre de 1914. Et trouvez-moi dix bûcherons qui sont capables de parler aux réunions des unions ! Il nous faudrait une vraie union à nous, comme celle des travailleurs de compagnies, pour ne pas nous faire exploiter et que les droits des vieux bûcherons soient respectés comme ceux des jeunes, et qu'on leur donne d'aussi bonnes conditions de travail.

IVANHOE,
 LAC-ST-JEAN.

Voyage à travers la vie

Salut, ô terre paternelle témoin de mes premiers ébats ! Mon coeur vibre à ton souvenir. Deux générations étaient présentes pour guider mes premiers pas. Mes yeux tout jeunes ont bientôt admiré notre petit bijou d'église paroissiale. Et quel souvenir je garde de mes bonnes institutrices à l'école ! Deux fois, le ciel me fit cadeau d'une poupée vivante : un petit frère, une petite soeur.

Te souviens-tu, ô seuil de notre vieille maison, toutes les larmes versées au matin du départ pour le pensionnat de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe ? Mais avec le pouvoir d'adaptation de la jeunesse, je découvris bientôt combien cela fut une aventure merveilleuse. J'évoque le souvenir de ces bonnes religieuses pour leur rendre un hommage d'admiration et de reconnaissance. Nous trouverons peut-être des laïques pour donner une aussi bonne instruction, mais pour la formation religieuse rien ne remplace les Soeurs de nos couvents.

Comme tous les humains, j'ai eu mes heures difficiles, mais je les ai traversées le mieux possible, grâce à l'excellente formation que j'avais reçue. Et grâce à la tendresse toujours présente, l'automne de la vie est merveilleux. Je lève souvent les yeux vers le ciel, car il y a beaucoup de personnes aimées qui ont traversé la grande Frontière. Et me souvenant des premières tendresses de ma mère et de ma grand-mère, je veux être initiée par elles au bonheur qui dure toujours.

C'est avec une grande reconnaissance et un grand respect que je dédie à Mère Saint-Paul cette esquisse d'une vie qu'elle a orientée. Elle fête, cette année, son jubilé de rubis de profession religieuse. Elle fut la directrice de mes années de pensionnat. Puisse sa belle vie continuer encore longtemps et lui permettre de goûter ici-bas un avant-goût d'une bienheureuse Eternité.

Mme Josaphat LEMIEUX,
 (Jeanne Gagnon),
 La Présentation,
 comté de St-Hyacinthe.

L'impôt foncier

Grand merci à "La Terre de Chez Nous" qui nous aide beaucoup, nous les habitants. La situation est toujours changeante, et l'homme doit s'adapter aux exigences de la vie en général. Si on pense à l'impôt foncier, il fut un temps où il répondait assez juste aux exigences de l'époque. Il ne faut pas remonter bien loin en arrière pour constater que tous les gens étaient cultivateurs ; et il n'est pas si loin non plus le temps où le garçon amoureux devait aller demander au père de son aimée la permission de l'épouser, et qu'il devait infailliblement avoir une terre. Aujourd'hui c'est le contraire qui se produit. L'amoureux qui demande la main de sa belle et qui a une terre à lui, on l'envoie promener. Ce n'est pas qu'on aime plus la terre, mais que cela coûte trop

cher de l'entretenir à cause d'un système démodé. En 1962 tout est changé, la population est déplacée par l'industrialisation ; je ne suis pas contre, je m'en réjouis au contraire, mais je constate que le cultivateur n'est pas traité sur un pied d'égalité avec les autres classes de la société. Une enquête récente révèle que l'agriculteur paye plus que le double en taxes que la propriété non agricole. Il paie \$50.41 sur le plan municipal lorsque la même étendue non agricole vaut \$24.02. Sur le plan scolaire, il paie \$105.53 quand un propriétaire non agricole paie pour la même valeur seulement \$49.81. Il y a donc là une grande injustice à corriger, et il n'y a rien d'étonnant avec ce système de voir les terres être désertées. Le propriétaire d'une ferme ne devrait payer des taxes que sur sa résidence, de cette façon il serait sur le même pied que l'hôtelier, le professionnel, le rentier, etc. Ce serait là à mon avis la meilleure façon de répondre à l'appel de conserver la ferme familiale.

MME G. BOURQUE,
 St-Georges-Ouest.

LES HUILES A CHAUFFAGE



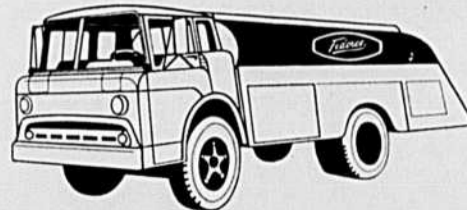
SONT PLUS

PLUS ÉCONOMIQUES !

Parce que :

- DISTILLÉES À L'USINE la plus moderne du Canada.
- Elles rencontrent les exigences de tous les fabricants de brûleurs à l'huile.
- Elles fournissent le maximum de rendement avec un minimum d'entretien.

Vous le constaterez vous-même en appelant le Distributeur Fédérée de votre localité.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Marché Central Métropolitain, 1055 ouest, boul. Crémazie
 C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.

Face au milieu rural

(Première partie)

(Reportage par Marthe BEAUDRY)

Il circule toutes sortes d'opinions, de revendications, de plaintes, de récriminations, de craintes mêlées d'admiration dans notre milieu depuis quelque dix ans. J'en ai cueilli un grand nombre à l'occasion des multiples congrès que j'ai "couverts" depuis sept ans bientôt à la Terre de Chez nous. J'ai cueilli dans les conversations les opinions les plus diverses et les plus contradictoires. Sur un sujet particulier, celui des écoles centrales bien sûr, (les lecteurs de LA TERRE DE CHEZ NOUS le savent) sur celui des écoles régionales, sur les responsabilités nouvelles des Commissions scolaires et leurs conséquences comme la fermeture d'un grand nombre de petits pensionnats de campagne, l'attribution de tâches nouvelles aux Religieuses enseignantes de nos paroisses rurales, et sur les octrois votés par le Gouvernement du Québec l'an dernier pour les institutions privées d'enseignement. Et, enfin, que n'a-t-on dit sur les frais de scolarité que doivent verser les Commissions scolaires aux maisons d'enseignement qui reçoivent les enfants de leurs ressortissants au niveau du cours secondaire... même si elles offrent telles et telles facilités, allocations qui peuvent s'élever jusqu'à \$200 par année et ne diminuent rien ce que les parents ont à payer pour le transport de ces enfants à ces pensionnats, leur pension, etc...

J'ai entendu toutes sortes de choses... Il est clair aussi que beaucoup de gens regardent en arrière et sont figés sur le passé au lieu de penser l'avenir et de le bâtir...

Nos religieuses enseignantes ne sont pas entrées dans ces débats. Certes il nous est loisible à l'occasion de cueillir de la bouche de Soeur Une Telle, son opinion, son admiration ou ses craintes... Dans le Mémoire fort riche qu'elles ont présenté à la Commission Parent, nos religieuses enseignantes du Québec se sont prononcées surtout sur les problèmes d'enseignement, de programmes, de pédagogie et de formation du personnel enseignant, ne présentant qu'une série de propositions générales dans un court chapitre sur les structures administratives de l'enseignement public dans le Québec...

1 - Face au milieu rural

Face au milieu rural et à ses exigences nouvelles dans le domaine de l'enseignement public, que pensent-elles? Nous l'avons demandé à huit Communautés religieuses enseignantes. Nous leur avons posé pour vous ces trois questions:

1. Avez-vous une idée précise de la tâche que vous aurez à remplir en milieu rural d'ici 5 ou 10 ans?

2. Avez-vous pensé aux besoins particuliers auxquels les Commissions scolaires rurales locales et régionales vous demanderaient inévitablement de satisfaire, étant donné leurs nouvelles possibilités, leurs nouvelles responsabilités, et cette situation qui n'est pas encore corrigée et qui fait que notre personnel enseignant laïque féminin, est instable, et que celui qui se qualifie et se spécialise est drainé par les commissions scolaires urbaines?

3. Que pensez-vous de vos relations avec les Commissions scolaires rurales? Comment pourraient-elles s'améliorer?

Si les problèmes qui se posent actuellement dans nos commissions scolaires rurales se ressemblent d'un bout à l'autre de la province, pour ne pas dire d'un bout à l'autre du pays, il n'en est pas ainsi d'une Communauté enseignante à l'autre et pour de multiples raisons. Les communautés enseignantes enseignent toutes mais elles ont reçu des leurs origines une orientation différente selon qu'il s'agit des Dames de la Congrégation, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie par exemple, des Soeurs Ste-Anne, des Filles de Jésus, des Soeurs Saint-Joseph de St-Hyacinthe, et d'autres... Et il est indéniable que les problèmes qui nous préoccupent, nous du milieu rural, au point de vue de l'éducation et de l'instruction de nos filles, pour ne parler que de nos filles, n'ont pas la même résonance au niveau du Conseil général de ces diverses communautés. Nos entrevues avec ces Révérendes Mères qui ont bien voulu nous recevoir, en sont une preuve... Voyons un peu...



Mère Ste Madeleine du Sacré-Coeur, directrice générale des études, Congrégation Notre-Dame, Montréal.

LA TERRE DE CHEZ NOUS a posé une première question à ces Religieuses: "Avez-vous une idée précise de la tâche que vous attendez en milieu rural d'ici cinq ou dix ans?"



Mère Marie du St-Sacrement, supérieure générale, Soeurs des Sts-Noms de Jésus et Marie, Outremont.



Mère Ste-Laure du Sacré-Coeur, supérieure provinciale, Présentation de Marie, St-Hyacinthe.



Mère Ste-Judith des Anges, supérieure provinciale, Soeurs de Ste-Croix et des Sept-Douleurs, Ste-Rose de Laval.

Nous avons recueilli les premières réponses de ces communautés enseignantes, d'origine française ou canadienne, qui ont accepté des "missions" en milieu rural et les ont conservées, telles les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, la première communauté enseignante fondée au Canada; les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie de Montréal, fondées à Longueuil en 1848; les Soeurs de Sainte-Croix et de Notre-Dame des Sept Douleurs, fondées en 1841, en France et établies au Canada quelques années plus tard, en 1847, à St-Laurent, près de Montréal; les Soeurs de la Présentation de Marie, fondées en 1796 en Ardèche, France, et arrivées au Canada, dans le diocèse de St-Hyacinthe, en 1858...

"Nous ne savons pas ce qui nous attend, dans nos missions rurales comme dans nos missions urbaines", nous dit Mère Ste-Madeleine du Sacré-Coeur. "La Commission Parent tracera les jalons de l'avenir... Combien d'écoles normales seront-elles maintenues? Combien seront transformées en écoles secondaires régionales?... Ce sont des choses que nous avons besoin de savoir pour définir ce que nous ferons pour le milieu rural, au niveau de nos écoles normales..."

"De son côté, Mère Marie-du-Sacré-Coeur nous dit: "Nous tenons à conserver nos maisons (celles dont nous sommes propriétaires)... Mais nous tâchons et nous tâcherons de répondre aux besoins nouveaux des paroisses rurales et aux demandes des Commissions scolaires de ces paroisses... Nos maisons ont subi de grandes transformations depuis dix ans et surtout depuis cinq ans... Certains de nos pensionnats ont été fermés; d'autres transformés en résidences d'élèves, de religieuses, en maisons de repos pour la communauté; nous avons loué nos locaux à des Commissions scolaires et transformé nos dortoirs en classes à plusieurs endroits... Qu'est-ce que les dix ans à venir nous réservent? Nous le savons peu et les Commissions scolaires avec lesquelles nous transigeons seraient peut-être incapables de nous dire avec précision ce qu'elles nous demandent..."

"Nos petits pensionnats ne sont plus fonctionnels, nous dit Mère Marie Judith des Anges, provinciale des Soeurs Sainte-Croix à Ste-Rose de Laval... L'époque des classes à divisions multiples, au secondaire et au primaire est révolue; or c'est à ce prix que nous pouvions maintenir ces pensionnats, avec cinq ou six classes, une dizaine de

religieuses pour un peu plus de cent élèves... externes et pensionnaires. Nous serons à l'avenir en milieu rural, à l'emploi des commissions scolaires... locales et régionales, pour les cours primaire et secondaire."

"Aussi longtemps que nous aurons les sujets pour le faire, nous garderons nos maisons rurales, nous dit Mère Laure du Sacré-Coeur. Elles sont de plus en plus des écoles primaires uniquement, car les cours secondaires sont centralisés dans les gros villages et les petites villes... Nous les garderons aussi longtemps que nous aurons des sujets pour elles car nous y sommes attachées: elles furent nos premières maisons canadiennes. Je pense que nous ferions de préférence une mission en ville plutôt que de fermer une mission rurale..." "Notre tâche en milieu rural est à peu près la même qu'en milieu urbain... Depuis quelques années, l'écart entre le milieu rural et le milieu urbain est de moins en moins apparent... surtout dans les paroisses où travaillent nos soeurs, qui sont à proximité des villes..."

Des communautés canadiennes centenaires

Nous avons interrogé à dessein deux communautés canadiennes, fondées en milieu rural, à une époque où les communautés traditionnelles ne pouvaient plus répondre à la demande rurale... les Soeurs Ste-Anne de Lachine (1850), et les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge de Nicolet (1853).

Même si ces communautés, comme le veulent leurs traditions, sont davantage au service des paroisses rurales, elles ne peuvent définir d'une façon précise ce qui les attend. Elles sont cependant plus conscientes des transformations qui s'opèrent en milieu rural et tâchent de prévoir ce qu'on leur demandera. "Nous resterons au service de la population rurale, disent les Soeurs Ste-Anne de Lachine... Nous fournirons des professeurs qualifiés aux paroisses rurales d'abord, avant d'en fournir aux villes qui peuvent plus facilement que les paroisses rurales recruter du personnel compétent ou spécialisé". "Depuis dix ans, nous avons en milieu rural plus d'élèves, moins de pensionnaires... Nous conserverons les maisons dont nous sommes propriétaires... coûte que coûte... La plupart sont construites sur des terrains loués des fabriques paroissiales". "Mais que nous de-

mandera-t-on au niveau du cours secondaire, des écoles régionales? Nous ne le savons pas."

De son côté, Mère Saint-Jean de Marie, des Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge de Nicolet nous dit: "Nous continuerons à accomplir notre tâche d'éducatrice dans les écoles centrales qui ont remplacé nos écoles de village et les petits pensionnats où nous travaillions depuis notre fondation". "Nous garderons quelques pensionnats — ceux qui sont viables — aussi longtemps que les parents nous le demanderont. Nous continuerons à organiser des foyers ou résidences d'étudiantes... des cours secondaires, comme nous avons commencé à le faire, à la demande des commissions scolaires, à certains endroits."

(A SUIVRE DANS UN PROCHAIN NUMERO)

Les Travaux et les jours

2 décembre 1 h. 30

AGRICULTURE et profits

De plus en plus, nous constatons que les revenus des cultivateurs en général sont faibles. Par contre, si l'on regarde les institutions agricoles, commerciales et industrielles, privées ou coopératives, plusieurs sont très florissantes. Parallèlement, si l'on inspecte les affaires des cultivateurs, elles révèlent que plusieurs accumulent des biens.

On crie un peu partout au marasme de l'agriculture. Les cultivateurs sont-ils réellement à plaindre?

M. Anthime Charbonneau, agronome depuis 40 ans dans le comté de Joliette, aimerait qu'on fasse quelques distinctions et qu'on interprète autrement la situation.

Dimanche, le 2 décembre, à l'émission **Les Travaux et les jours**, Germain Lefebvre, en compagnie de l'agronome Anthime Charbonneau, soulèvera un peu le voile sur le comté de Joliette.

M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, aumônier général de l'U.C.C., revient d'Europe, où il assistait au congrès mondial des mouvements ruraux, Jean-Guy Roy, agronome, l'interviewera à ce sujet.

Auray Blain nous entretiendra des décorations de Noël.

COURS DE 4 MOIS

Par correspondance de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4.00 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée des cours.

ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

AVIS : Les prochains cours débuteront le 12 décembre 1962. L'inscription doit être faite avant le 10 décembre 1962.

INSTITUT NERON
C.P. D - 1336, Québec



Rédigé par : Yvon Daneau, attaché au Centre de culture populaire de l'Université Laval,
avec la collaboration de :
Gérald Fortin, Charles Lemelin et Yves Martin, professeurs à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.



DES RÉGIONS RURALES

6 • LA CONNAISSANCE DU MILIEU

La semaine dernière, nous avons vu que, pour planifier efficacement, il fallait transformer la structure économique et sociale.

Nous disons bien transformer, car la planification vise à construire et non à détruire. La planification vise à s'exprimer par des moyens concrets d'action. Elle ambitionne de construire une structure économique et sociale qui favorise l'épanouissement des régions et de la province. "La caractéristique essentielle de la planification n'est pas d'être révolutionnaire. Son efficacité tient à ce qu'elle se fonde sur une définition précise et sur une redéfinition constante de pourquoi des changements recherchés, que ceux-ci soient drastiques ou mitigés, rapides ou successifs." (1)

Mais parler de structure économique et sociale cela ne demeure-t-il pas trop vague ? Que faut-il changer exactement ? A quels problèmes faut-il s'attaquer ? N'y aurait-il pas lieu de se poser bien franchement certaines questions comme celles qui suivent ?

1) QUELLE SERAIT LA MEILLEURE UTILISATION DU SOL ?

Chez-nous, on peut déceler trois attitudes à l'égard des sols. Premièrement, celle qui consiste à bonifier la valeur des sols. Deuxièmement, celle qui consiste à classer les types de sol de façon scientifique, mais qui néglige de parler de la restauration dont ont besoin les sols pour être rentables. Troisièmement, celle qui, tout en tenant compte de la composition chimique et organique des sols, consiste à les classer selon les déboursés qu'il en coûterait pour les remettre en valeur et selon la vocation naturelle qu'on leur attribue.

Dans le premier cas, l'attitude repose probablement sur l'idée sentimentale d'une supposée vocation agricole. Attitude née d'un besoin de justification devant les faits historiques qui ont influencé notre évolution comme nation. Repliés sur nous-mêmes, nous nous sommes agrippés au sol et l'avons considéré comme notre unique chance de survie.

Si cette attitude a joué comme stimulant durant longtemps, elle est, aujourd'hui, devenue périmée et nous oblige à remettre en cause sa valeur même.

La deuxième attitude est une réaction contre la première. Après avoir durant trop longtemps attaché une importance exagérée à la valeur du sol, nous avons recherché des critères plus objectifs d'évaluation. La recherche scientifique axée principalement sur la

classification des sols s'est imposée, cela va de soi.

La troisième est un débouché vers l'action. En effet, la connaissance des sols tout en fournissant une contribution scientifique n'améliorait pas pour autant les conditions de vie des cultivateurs et n'empêchait pas un abus dans l'utilisation rationnelle des sols.

Les recherches actuelles visent donc une meilleure utilisation rationnelle des sols en se basant sur des connaissances scientifiques et en établissant un estimé du coût de la rénovation.

D'ailleurs, pour mieux comprendre le sens de ce dernier type de recherche, rappelons-nous l'exemple de la troisième leçon sur les cultivateurs américains. Ces derniers, après avoir constaté que la composition des sols de leur région ne favorisait pas l'industrie laitière, décidèrent, compte tenu des marchés, de cultiver des oignons de glaïeuls.

La meilleure utilisation des sols semble donc être en fonction des services que ces derniers peuvent rendre à la collectivité, compte tenu de la composition des sols, des possibilités du marché et du coût social de la rénovation.

2) DE QUOI DEPEND L'EMIGRATION CONSIDERABLE DE LA MAJORITE DE NOS REGIONS ?

Le tableau de la quatrième leçon nous révèle une émigration considérable pour chacune des régions économiques de la province. Une telle émigration ne peut être en fonction que d'une économie stagnante.

En effet, dans la plupart des régions, la structure économique est manifestement anémique.

"Le cas de l'agriculture me semble un des plus éclairants à ce sujet. Ordinairement, dans les pays en voie de développement, l'abandon du secteur agricole par la main-d'oeuvre s'effectue dans une période de prospérité, c'est-à-dire dans une période où le nombre total d'emplois est en croissance surtout dans les secteurs secondaires. Or, chez-nous, sur une période de 6 ans, soit de 1956 à 1962, la production agricole de la main-d'oeuvre est passée de 17 à 4%. Durant ces six années, le nombre d'emplois a été très peu augmenté et nous avons connu un chômage très élevé. Les cultivateurs ou les fils de cultivateurs qui ont ainsi abandonné récemment l'agriculture sont devenus des chômeurs surtout s'ils sont demeurés dans le milieu rural et c'est le cas de la majorité d'entre eux. Est-ce à dire que le statut de chômeur dans notre milieu est préférable à celui de culti-

vateur ? Il semble bien que oui, si l'on examine froidement la situation. Quelques faits suffiront à nous faire comprendre pourquoi. Notons d'abord que la population du milieu rural aspire au même niveau de vie que la population de Montréal. Deux études récentes nous ont montré, en effet, que la structure du budget des familles rurales est exactement la même que celle des familles de la zone métropolitaine. C'est-à-dire que, peu importe où elles demeurent, deux familles qui ont le même revenu dépensent leur argent exactement de la même façon. De plus, même si, en général, les familles rurales ont un revenu inférieur à celui des familles urbaines, elles expriment les mêmes besoins et les mêmes aspirations, elles veulent posséder les mêmes biens et jouir des mêmes services. Ces faits nous indiquent donc que nous sommes assez loin de l'image traditionnelle de la famille rurale qui, à force de peine et de misère, arrachait au sol d'une ferme peu productrice de quoi se nourrir et réussissait, à force d'épargne, à amasser un petit capital. Le rural ne veut plus se contenter de survivre, il veut vivre et vivre de la même façon que l'ouvrier ou même le professionnel urbain."

Or, la ferme traditionnelle ne lui permet pas d'accéder à ce niveau de vie. Selon lui, "il vaut mieux alors abandonner toute culture, travailler quand on le peut comme cantonnier de la voirie, ou dans les chantiers forestiers et toucher des prestations d'assurance-chômage ou d'assistance sociale. Le revenu net qu'on pourra ainsi tirer à la fin de l'année sera presque toujours supérieur au revenu qu'on aurait pu tirer de l'agriculture. L'abandon récent de l'agriculture dans notre province n'est donc pas un signe de développement économique, mais plutôt d'une mal-adaptation de notre économie agricole à la situation de l'économie moderne. Cela est d'autant plus vrai que, en même temps qu'a lieu cet exode agricole, nous devons importer un bon nombre de denrées qui pourraient être produites dans notre province. Parce que mal adaptée aux conditions physiques du climat et du sol et parce que mal adaptée aux conditions économiques et techniques du marché moderne, notre agriculture est sous-développée. Pour développer cette agriculture et en particulier pour permettre aux cultivateurs de jouir du niveau de vie auquel ils aspirent, il va falloir que la productivité de chaque ferme augmente encore assez considérablement. Il va sans dire que cette augmentation de productivité ne pourra s'accomplir que grâce à une planification assez rigide de la production agricole et des tech-

niques agricoles. Une conséquence, toutefois, de cette augmentation de productivité sera à nouveau une diminution dans le nombre de fermes." (2) D'ailleurs, les régions agricoles modernisées sont révélatrices de cet état de choses.

3) QUELLES SONT LES CONSEQUENCES D'UNE SOUS-EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA REGION SUR LA POPULATION ?

Encore ici, les études qui nous permettraient de nous prononcer avec certitude sont plutôt rares. Toutefois, les faibles connaissances que nous avons nous indiquent que le sous-développement ou que le mauvais développement créent des problèmes majeurs.

Nous savons, par exemple, que de nombreuses zones rurales sont en voie de dépeuplement. D'après les résultats provisoires du recensement 1961, la tendance paraît s'être accentuée. Parmi les quelque 1,110 municipalités rurales pour lesquelles on a établi le chiffre préliminaire de la population, 627 (soit 56.5%) comptent moins d'habitants qu'en 1956. (3)

Or, les habitants qui partent le plus sont généralement les jeunes. Ceux qui restent se voient dans l'obligation d'assumer les fardeaux de la collectivité. C'est ainsi que, dans certaines régions de la province, pour 100 personnes qui travaillent, il y en a 95 qui ne travaillent pas (enfants et vieillards).

Dans certaines municipalités, spécialement dans les paroisses de colonisation, le taux va jusqu'à 119. C'est-à-dire que, pour 100 personnes qui travaillent, 119 sont sans emplois. Pour l'ensemble de la province, le rapport de dépendance est de 68.6%. (4)

Ici, en définitive, nous sommes confrontés avec deux problèmes majeurs. Premièrement, celui de la restauration de la région, et deuxièmement, celui de la préparation des jeunes.

En effet, si nous pensons à rénover ces régions seulement par l'agriculture et si nous nous refusons à envisager une planification d'ensemble, le problème, loin d'être résolu, sera plus profond d'ici peu de temps.

Un effort de planification agricole pourrait peut-être momentanément retenir un plus grand nombre de personnes d'âge actif, mais du même coup augmenterait le nombre d'enfants dans la région. Or, lorsqu'on sait que l'évaluation de notre agriculture, loin de prévoir une augmentation de la main-d'oeuvre, en prédit une diminution, cette solution apparente ne ferait que retarder le problème de cinq ou dix ans.

Les enfants se retrouveront dans une situation identique à celle qui existe actuellement, mais en plus grand nombre. Ne serait-il pas préférable de penser immédiatement à mieux les préparer ? Mais, objecterez-vous, mieux les préparer cela signifie mieux les instruire et nous n'en avons pas les moyens. Précisément, c'est la raison pour laquelle nous insistons sur la nécessité d'une planification d'ensemble et que nous préconisons l'industrialisation décentralisée qui favoriserait la formation de centres urbains possédant des écoles mieux organisées et offrant de plus nombreuses possibilités d'emploi dans la région.

Il est indiscutable que la planification d'un seul secteur d'activité, disons l'agriculture, ne peut rénover l'ensemble de l'organisation scolaire, municipale ou paroissiale.

RESOLUTIONS DU CONGRES GENERAL 1962 DE L'U.C.C.

Améliorations foncières

(Suite de la semaine dernière)

7. Que le travail des chargeuses hydrauliques soit octroyé au même titre que les autres travaux mécanisés;

8. Que l'Etat se préoccupe non seulement d'octroyer un nombre minimum convenable d'heures de travail mais qu'il exige que les entrepreneurs disposent d'instruments de capacité et de qualité conformes à la nature des travaux à effectuer; et

9. Que le cultivateur puisse profiter d'un octroi d'heures deux fois plus élevé s'il ne fait réaliser ses travaux qu'une fois par deux (2) ans.

Drainage et irrigation

Considérant que les cultivateurs ont de plus en plus besoin de travaux de drainage et d'irrigation; et

Considérant que ces travaux demandent un déboursé d'argent assez appréciable,

L'U.C.C. demande au gouvernement provincial

1. D'instituer une politique d'aide financière statutaire pour l'irrigation basée sur l'arpent irrigué;

2. D'augmenter le budget consacré au drainage afin de répondre efficacement aux besoins des cultivateurs et que les politiques de drainage s'appliquent aussi aux boisés de fermes;

3. Que la répartition de ce budget par comté tienne davantage du caractère et des besoins du comté;

4. De mettre à la disposition des cultivateurs un plus grand nombre d'ingénieurs et de machines en vue de répondre plus adéquatement aux demandes de drainage souterrain sur les fermes;

5. D'exécuter les programmes de travaux de drainage sur la base des bassins de drainage;

6. Qu'une date limite de cinq ans soit déterminée pour l'exécution des travaux complets de drainage pour chaque bassin et que les intéressés soient avertis de la programmation des travaux; et

7. Que l'on fasse des efforts pour sortir la politique de ce domaine.

Industrie porcine

Considérant l'importance de l'industrie porcine pour l'Est du Canada;

Considérant la nécessité de produire une forte proportion de porcs classés "A" afin de tirer le maximum de bénéfices du marché américain aussi bien que du marché canadien;

Considérant que les prix d'achat des grains et moulées d'alimentation sont très élevés; et Considérant l'éruption d'une deuxième épidémie de peste porcine dans l'Est du Canada. Le congrès général de l'U.C.C. demande:

1. Le rétablissement à \$3.00 de la prime sur les porcs classés "A" et que cette prime soit versée exclusivement aux cultivateurs bona fide et non aux entreprises commerciales; et

2. Que des mesures draconiennes soient prises par le ministère fédéral de l'Agriculture afin de prévenir la multiplication des épidémies de peste porcine, soit:

- Qu'un embargo soit établi sur l'importation de porc frais des Etats-Unis;
- Que le commerce des porcelets soit prohibé dans les encans publics;
- Qu'une amende substantielle soit imposée à ceux qui nourrissent des porcs avec des déchets de cuisine non stérilisés lorsqu'il est prouvé qu'une épidémie de peste porcine origine de tels établissements; et

d) Que le gouvernement fédéral envisage la mise en vigueur du vaccin obligatoire contre la peste porcine si les autres mesures suggérées s'avèrent inefficaces.

Loi des Marchés Agricoles

Considérant les difficultés rencontrées depuis quelques années dans l'application de la Loi des marchés agricoles et dans l'administration des plans conjoints, par suite de déficiences et d'ambiguïtés de la Loi des marchés agricoles du Québec;

Considérant les répercussions sérieuses qui peuvent découler de l'état de choses actuel; et

Considérant que les autorités gouvernementales avaient affirmé que certains amendements à la Loi des marchés agricoles seraient présentés au cours de la session de l'hiver 1962.

Le congrès général de l'U.C.C.

1. Regrette que ces amendements n'aient pas été présentés au cours de la dernière session et demande que le bill concernant la Loi des marchés agricoles du Québec ait priorité dans l'ordre de présentation des projets de Loi au cours de la prochaine session;

2. Que les amendements à la Loi soient conformes aux demandes contenues dans le mémoire de l'U.C.C. présenté en date du 9 novembre 1961 à l'honorable ministre provincial de l'Agriculture; et

3. Que le bill amendement la Loi des marchés agricoles soit étudié par les intéressés au cours d'une rencontre groupant les représentants de l'Office des Marchés Agricoles et de l'U.C.C. et cela, avant que le bill soit soumis au conseil des Ministres, afin que les intéressés puissent se mettre d'accord sur les nouvelles dispositions de la Loi.

Législation agricole

Considérant que certaines législations agricoles ont été présentées au parlement sans consultation préalable des cultivateurs organisés,

Le congrès général de l'U.C.C. demande aux gouvernements fédéral et provincial de ne jamais adopter une Loi ou un décret quelconque concernant l'agriculture, le travail forestier ou la vente des produits forestiers sans consulter au préalable les organisations agricoles.

Assurance-récolte

Attendu que le cultivateur québécois a besoin d'une plus grande sécurité économique;

Attendu que cette sécurité est souvent compromise pour des raisons tout à fait hors de contrôle du cultivateur lui-même comme la température;

Attendu qu'ailleurs, dans notre pays, on a déjà expérimenté l'efficacité d'un système de protection appelé l'assurance-récolte.

1. L'U.C.C. offre sa collaboration au gouvernement provincial pour étudier et préparer un projet d'assurance-récolte comportant la participation de l'Etat et des cultivateurs eux-mêmes; et

2. En attendant la mise sur pied d'une assurance-récolte, l'U.C.C. demande au ministère provincial de l'Agriculture d'instituer un mécanisme officiel d'estimation des dommages subis par les agriculteurs et d'uniformiser et de publier les normes de dédommagement accordé pour les diverses catégories de dommages.

(A SUIVRE)



LE STIMULANT FÉDÉRÉE

pour volailles & dindes

UNE MOULEE FAITE SUR MESURE...

Dans le cas de Stress pour prévenir un arrêt de croissance ou une baisse de production, le Nutritionniste de la Fédération recommande le STIMULANT pour volailles et dindes.

Epruvé par des milliers de producteurs avicoles, le STIMULANT FÉDÉRÉE pour volailles et dindes est le résultat de recherches scientifiques et pratiques faites au

Québec.

Le STIMULANT FÉDÉRÉE est un aliment complet hautement médicamenté. Il contient un très fort pourcentage de vitamines essentielles qui assurent la santé des oiseaux et une production plus profitable.

A votre Coopérative locale ou à la :

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ-VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Marché Central Métropolitain, 1055 ouest, boul. Crémazie
C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.